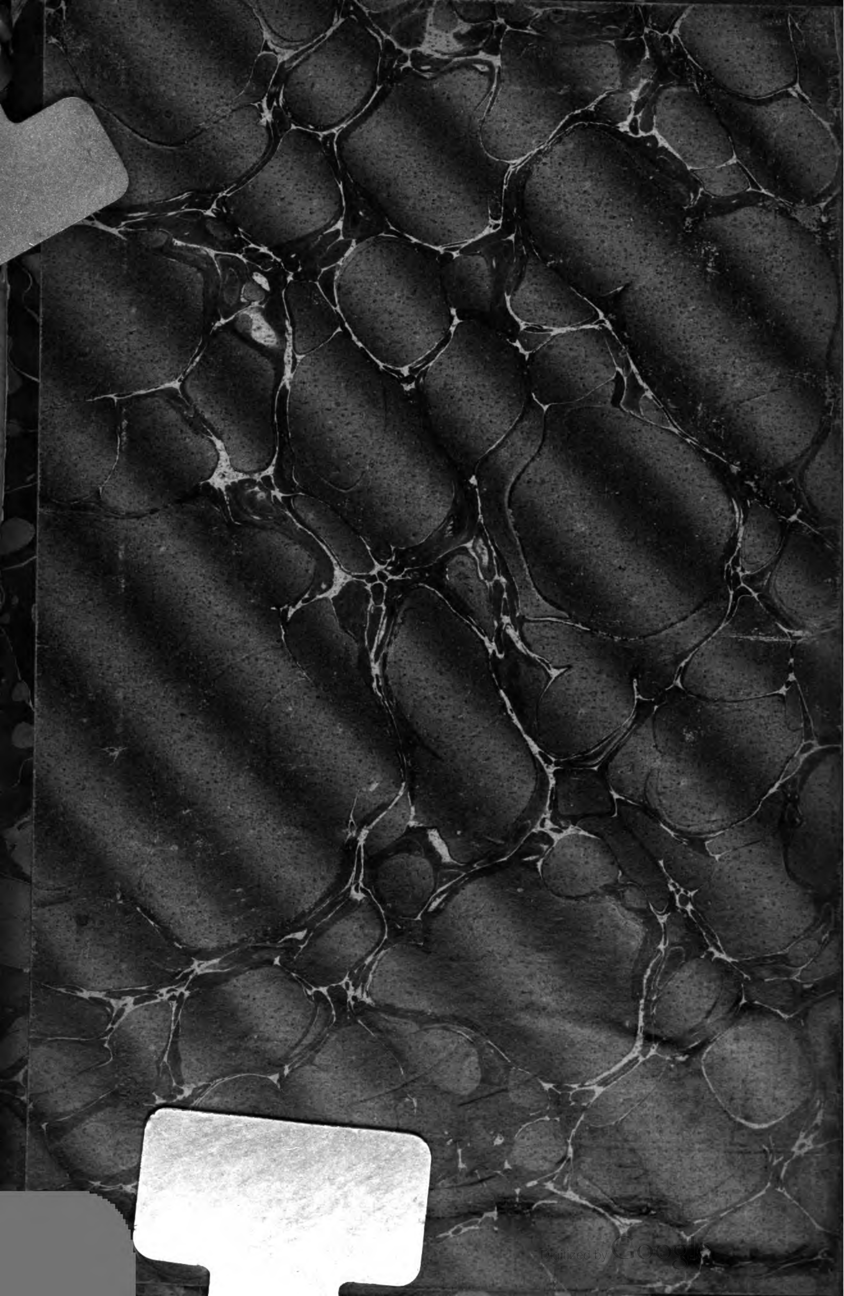
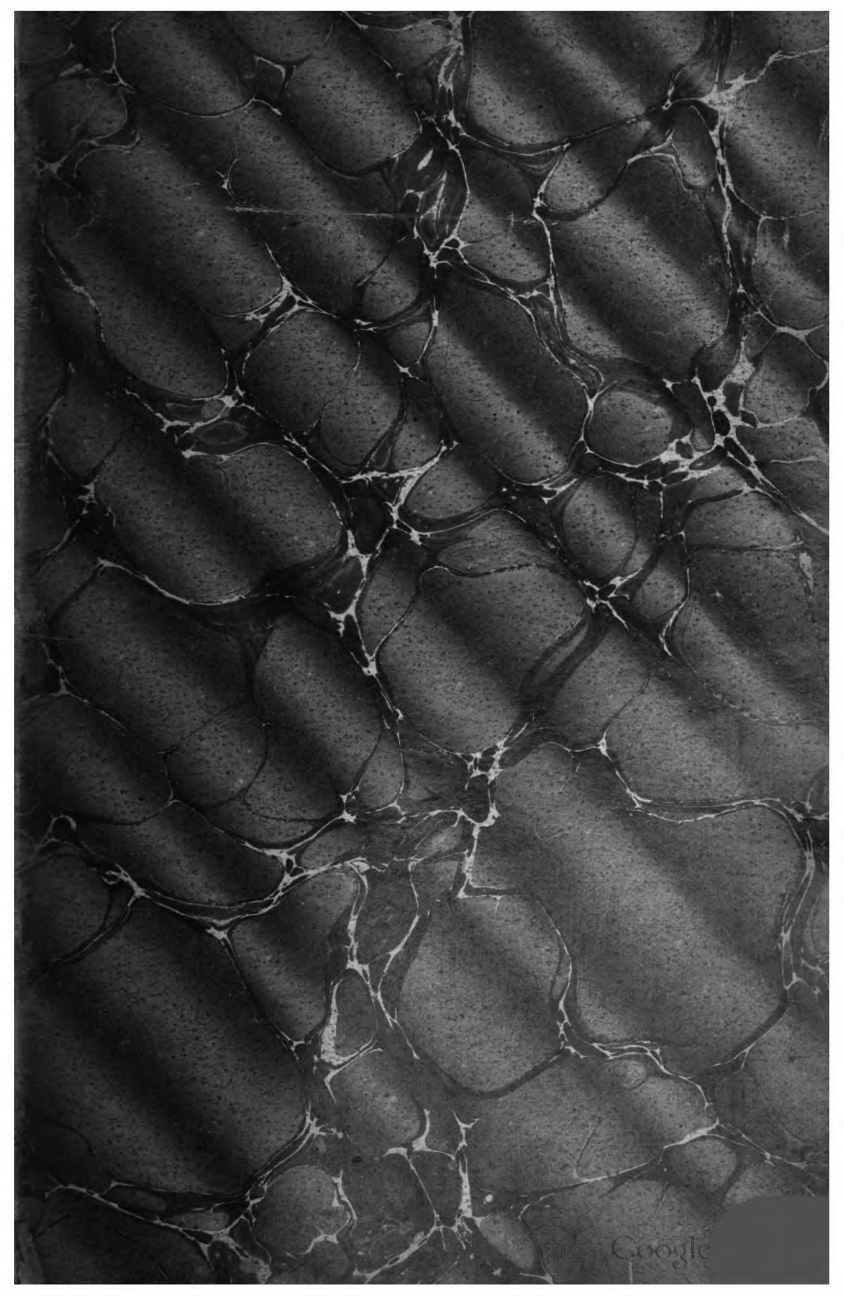

HDI
HW 5GZV 7





VARIÉTÉS HOMILÉTIQUES

SUR LE PENTATEUQUE

VARIÉTÉS HOMILÉTIQUES

SUR LE PENTATEUQUE

TIRÉES DU MIDRASCH

PAR

MATHIEU WOLFF

RABBIN A SEDAN

PARIS

LIBRAIRIE A. DURLACHER

83 bis, RUE LAFAYETTE

1900

Mon cher Collègue,

Vous voulez que je mette un mot d'introduction en tête du livre que vous allez faire paraître sous le titre de *Variétés homilétiques*. Je me fais un véritable plaisir de me rendre au désir que vous m'exprimez et de présenter aux lecteurs ce premier produit de votre activité littéraire.

Rien ne saurait me causer plus de satisfaction que de voir les jeunes membres de notre rabbinat profiter des loisirs que leur laissent les devoirs multiples de leur ministère pour porter leurs recherches sur des questions d'histoire, de doctrine ou de morale juives et faire bénéficier le public israélite du fruit de ces recherches.

Vous avez eu la bonne pensée, mon cher Collègue, d'explorer le domaine si riche, si varié et si instructif de la littérature agadique et midraschique. Vous mettez ainsi au jour bien des trésors ignorés et qui méritent d'être connus et appréciés. Grâce à votre publication, on aura une fois de plus l'occasion d'admirer les vues pénétrantes et ingénieuses, la noblesse de pensée et de sentiment, l'humanité tendre et délicate et l'expérience profonde de la vie qui distinguent

l'enseignement familier de nos anciens docteurs. Vous êtes loin d'avoir épuisé votre sujet, qui est vaste comme l'Océan, suivant l'expression traditionnelle dans le judaïsme ; mais les perles que vous avez détachées d'un écrin d'une incomparable richesse suffisent pour donner à votre livre tout l'intérêt de la nouveauté avec toute l'autorité de vérités vieilles comme le monde, mais d'une application toujours nécessaire.

J'ai suivi avec un vif intérêt vos variétés midraschiques au fur et à mesure qu'elles ont paru dans *L'Univers israélite*. Je les relirai, pour ma part, avec un nouveau plaisir sous forme de volume, et j'aime à croire que ce plaisir sera partagé par tous vos lecteurs. Puissent-ils être nombreux ! Si nous avons souvent le regret de ne pouvoir rassembler autour de la chaire tous nos fidèles, le livre, lui, a l'avantage d'aller les trouver chez eux, et, s'il est bien fait, écrit avec chaleur et conviction, comme l'est le vôtre, il ne laisse pas de faire office de prédicateur de religion et de morale.

Recevez, mon cher Collègue, avec mes sincères souhaits, l'assurance de mes sentiments dévoués.

ZADOC KAHN,
Grand-Rabbin.

Paris, le 12 avril 1900.

AVANT-PROPOS

La plupart des Variétés qui composent ce volume ont déjà paru dans *L'Univers israélite*. Nous les recommandons aujourd'hui à l'indulgente sympathie du public.

Nous ne nous exagérons pas le mérite de ce petit ouvrage. Mais, n'eût-il que celui d'occuper utilement les loisirs de quelques-uns, comme il a occupé les nôtres, nous nous déclarerions satisfait.

Nous croyons toutefois qu'il pourra combler une lacune dans la bibliothèque de nos livres de piété. Qui de nous n'a remarqué que nos temples se transforment trop souvent en parloirs, durant la récitation de la Loi. Peut-être nos fidèles prêteront-ils une oreille moins distraite à la lecture des sections du Pentateuque, lorsqu'ils en posséderont le commentaire traditionnel, la paraphrase philosophique ou humoristique de nos Sages. La dignité de l'office y gagnerait autant que leur édification.

En outre, si nos coreligionnaires connaissent tant soit peu les écrits de la Bible, ils ignorent presque toujours ceux de la Tradition. Le Midrasch, le Talmud demeurent lettre close pour la généralité des israélites. Il serait pourtant d'un intérêt de premier ordre de les vulgariser. Et cet intérêt devient un devoir, lorsqu'on songe que ces livres sont l'œuvre des héritiers directs de la Bible, que des générations successives y ont collaboré, et en ont fait une sorte d'encyclopédie nationale, une vaste synthèse de l'esprit, des idées et du caractère de la race juive.

Enfin quiconque désirera connaître Israël et ne pas consulter les pamphlets, les thèses, l'histoire, l'étudiera là pour ainsi dire sur le vif. Car l'histoire elle-même — nous ne parlons pas du pamphlet ou de la thèse qui ne saurait être impartial — n'est souvent que le miroir imparfait de la vérité. Elle est ce que les faits passagers et fortuits la font, c'est-à-dire la trame d'événements extérieurs plus ou moins fatals. Mais les traditions, les légendes, le folklore d'un peuple nous livrent une vérité plus vraie, parce qu'ils traduisent plus fidèlement sa manière de penser et de sentir, et nous permettent de surprendre en quelque sorte son caractère intime. En nous découvrant son tour d'imagination, son procédé de raisonnement, le degré de sa puissance affective

et volontaire, ils nous apprennent plus que l'histoire réduite aux faits.

Tels sont les motifs qui nous ont incité à publier ce travail. Il est loin d'être complet. Il n'a la prétention que d'offrir au lecteur un modeste échantillon de ce genre d'études et de lui en inspirer le goût. C'est sa seule ambition.

MATHIEU WOLFF.

INTRODUCTION

Qu'est-ce que le Midrasch ?

Le mot Midrasch, de Darasch (rechercher, s'informer) signifie interprétation, commentaire, paraphrase.

Les Midraschim (pluriel de Midrasch) sont donc des gloses homilétiques, fondées sur les versets de la Bible. Une phrase, un mot, une lettre servent de texte à des développements exégétiques, à des leçons de morale, à des prêches, à des récits légendaires, à des paraboles...

On les désigne encore quelquefois sous le nom d'études haggadiques, de haggada (conte, récit). De là le mot haggadiste, que nous employons fréquemment, et qui signifie conteur, moraliste.

Il existe plusieurs recueils midraschiques, dont certains remontent jusqu'aux IIe et IIIe siècles de l'ère vulgaire.

Nous avons tiré nos Variétés du M. Rabbah sur le Pentateuque, et principalement du Yalkout. Ce dernier, dont la rédaction est du XIIe siècle, a réuni dans un immense recueil (de là le mot Yalkout, de likât « colliger ») les diverses gloses éparses

dans le Talmud et dans la plupart des Midraschim, (Me'hilda, Siphra, Siphré, Pecikta Rabbah, Tan'houma, Scho'her tob...) Il a suivi l'ordre des chapitres et des versets bibliques.

Nous en avons fait de même. Nous aurions pu disposer ces Variétés dans un ordre plus rationnel, classer ensemble celles qui ont trait à la religion, à la morale, à la philosophie, à l'histoire, aux observations humoristiques. Nous avons préféré la division sabbatique, par livre et par section, pour en faciliter la lecture à nos fidèles. Mais afin de remédier dans une certaine mesure à cette classification artificielle, nous avons joint au volume une table alphabétique des matières.

Nous avons souvent consulté le savant ouvrage de M. le Grand-Rabbin Schuhl : *Sentences et Proverbes du Talmud et du Midrasch*. Il nous a été d'un grand secours pour plusieurs de nos interprétations.

GENÈSE

GENÈSE

BERÉSCHITH

L'ALPHABET ET LA CRÉATION [1].

« Au commencement, Dieu créa le ciel
et la terre. ». (GENÈSE, I, 1.)

Lorsque Dieu voulut créer le monde, les vingt-deux consonnes de l'alphabet hébraïque, gravées par le burin ardent dans le diadème divin, prirent successivement la parole. « Maître tout-puissant, lui dit le Thav, je suis la dernière lettre de la langue sacrée ; de grâce, accorde-moi, comme légère compensation, de former l'initiale de la Genèse. » Dieu ne lui prêta point l'oreille. Le Schin arriva et étala complaisamment ses qualités. Dieu le repoussa. Vinrent tour à tour les autres lettres; chacune essaya de faire valoir ses mérites. Dieu se détourna d'elles.

Cet étalage de vanités durait encore, que le Beth s'écria : « Loué soit le Seigneur ב'א', et béni soit l'homme ב'הא' ! Je balbutie les louanges de l'Éternel, et je bénis la pauvre humanité qui passe. » Aussitôt Dieu le jugea digne d'occuper la première place, et dans l'immense chaos il fit retentir le verbe Beréschith.

Pendant que ses compagnons briguaient cet honneur, l'Aleph se tint modestement à l'écart et se tut. Ce silence surprit le Roi des rois. « Es-tu mécontent, lui dit-il, parce

1. Yalkout, § 1.

que je t'ai préféré le Beth? » — « Comment le serais-je, moi la plus insignifiante, la plus humble des lettres, comment oserais-je prétendre à une pareille gloire, moi dont la valeur ne dépasse point l'unité, alors que les autres représentent des dizaines, des centaines et des milliers? »

Cet effacement émut le Dieu d'équité et de bonté, « Aleph, mon bien-aimé, puisse l'humanité un jour être désintéressée comme toi ! Aleph, mon bien-aimé, à toi je réserve, pour prix de ton humilité, le suprême honneur d'incarner l'Unité incréée? Tu deviendras l'Initiale du Décalogue ...אנכי ה״א, bannière d'Israël et des nations. Qu'importe que Beth ton camarade préside la Genèse, puisque je ne crée le monde qu'en vue de cette Loi immortelle, ornement de la langue des Hébreux! »

DEUIL ET ESPOIR [1].

« Et la terre était tohou et bohou... » (I, 2.)

Le Verbe créateur avait tiré du Néant le ciel et la terre. Une douce mélodie ébranle la voûte céleste, et se répercute dans les espaces infinis, la divine harmonie semble apaiser la tourmente du chaos...

Les cieux racontent la gloire de Dieu !

Mais la terre est morne תהו ובהו. Un sanglot déchirant, suivi d'un long gémissement, la secoue jusque dans ses entrailles. Des soupirs montent de sa surface informe et s'élèvent lentement vers le ciel.

Maître du monde, quelle est cette musique mystérieuse qui vient bercer ma sombre mélancolie? Quels séraphiques accents veulent endormir mon inapaisable douleur?... Que je souffre de cette calme sérénité des cieux! Je suis triste, et ils sont gais; je pleure, et ils chantent!

1. Yalkout, § 4

Et pourquoi ne serais-je pas troublée (tohou ou bohou), quand tu me destines à devenir la scène où se joueront les drames de la vie ? Et pourquoi ne serais-je pas inquiète, quand tu me choisis comme futur théâtre des scandales de la force, de l'iniquité, de la souffrance ? Et pourquoi ne serais-je pas anxieuse quand tu me mesures la durée et l'étendue, quand tu m'assujettis à la décrépitude et à la mort ?

La joie est pour les cieux qui ignoreront les misères terrestres, seront affranchis du temps et de l'espace, et libérés de la mort !... Le deuil et les larmes sont pour la terre !

Le Créateur a entendu la plainte amère.

« Courage, ma fille ! Un jour viendra où toi aussi tu tressailliras de bonheur. » Ce sera le jour de l'éternelle justice. Tu deviendras alors, pareille aux célestes étendues, ma résidence favorite et tu répéteras avec allégresse : « Dieu règne, la terre se réjouit י״י מלך תגל הארץ. » (Ps. 97, 1.)

LA JALOUSIE ET LA PARABOLE DE LA LUNE[1].

> « Et Dieu fit les deux grands luminaires ; le plus grand luminaire pour la royauté du jour, le plus petit luminaire pour la royauté de la nuit... » (I, 16.)

N'est-il pas étrange, objecte Simon ben Azaï, qu'après avoir fait mention de « deux grands luminaires », l'Écriture appelle aussitôt l'un d'eux « le plus petit » ? C'est qu'au début, les deux astres étaient de volume égal. Mais la lune devint jalouse du soleil, et refusa tout partage d'autorité. — Maître du monde, est-il possible que deux rois se coiffent de la même couronne ? — Tu dis vrai, répondit le grand Architecte ; aussi je vais t'amoindrir. — Hé quoi, répartit la lune, parce que j'ai fait

1. Yalkout, § 8.

une juste remarque devant toi, je serai plus petite que mon rival? — Eh bien, tu domineras le jour et la nuit! — Plaisanterie! A quoi sert une lumière en plein midi? — Assez, la discussion est close! Tu demeureras amoindrie! Toutefois, pour te consoler de ta diminution, tu deviendras la régulatrice du calendrier! Grâce à toi, les hommes pourront compter les jours et les mois.

—

LA CRÉATION DE L'HOMME[1].

« Et Dieu dit : faisons l'homme... » (I, 26.)

Faisons l'homme, dit Dieu aux anges assemblés. — Œuvre funeste, répondent-ils en chœur! Il sera méchant et pernicieux, s'écrie le premier, fourbe et menteur, réplique le second, irascible et querelleur, reprend le troisième, pécheur et criminel, repartit le dernier.

Je suis patient et longanime, et il y aura des justes et des pieux! Allons, créons l'homme!

Cependant, prenons-le dans la fange, aux quatre coins du monde, afin qu'il se souvienne partout de son origine et de sa fin!

—

POURQUOI UN SEUL HOMME[2].

« Et il a créé l'homme... » (I, 27.)

Pourquoi Dieu n'a-t-il formé qu'un seul homme lors de la Genèse? Pour nous apprendre que quiconque attente à la vie d'un seul homme doit être considéré comme le meurtrier de tout le genre humain; et que celui qui sauve

1. Yalkout, § 12, 13. Midrasch Rabbah sur Beréschith, § 8.
2. Yalkout, § 15.

un seul homme a autant de mérite que le sauveur de l'humanité entière.

C'est également dans l'intérêt de la paix et de la concorde. S'il avait créé plusieurs hommes, plus tard les uns auraient dit aux autres : Nos aïeux étaient de l'aristocratie; les vôtres, de la roture! De là les haines et les luttes de classe!

C'est aussi pour que les justes ne puissent point dire : nous sommes les fils de justes, et les méchants, nous sommes les fils de méchants. Le mérite et les fautes sont personnels.

—

L'ESPRIT D'UNE FEMME [1].

> « Et l'Éternel Dieu plongea Adam dans un profond sommeil... et lui prit une côte. » (II, 21.)

— Votre Dieu est un voleur, dit un jour, à R. Gamaliel, un empereur romain; il a endormi Adam, pour lui dérober une côte.

La fille du rabbin l'a entendu.

Des voleurs, s'écria la spirituelle jeune fille, nous ont enlevé cette nuit des sacs d'argent et nous ont laissé des sacs d'or.

— J'aimerais assez des visites de ce genre, répondit l'empereur, même de la part de larrons.

La jeune fille sourit : — Oseras-tu encore appeler voleur, celui qui prit une misérable côte et la remplaça par le trésor que voici : Elle s'inclina, s'esquiva en lui lançant ce dernier trait : « Ton humble servante! »

—

1. Yalkout, § 23.

LA FEMME ET LA COTE [1].

« Et l'Éternel Dieu forma une femme de la côte... » (II, 22.)

Après l'assoupissement du premier homme, racontent nos Sages, Dieu se dit : A présent quel membre du corps d'Adam pourra servir à la formation de la première femme? « Si je la forme de l'œil, elle aura le regard hautain ; si je la forme de l'oreille, elle deviendra curieuse ; si je la forme de la bouche, elle sera bavarde ; si je la prends du cœur, elle sera envieuse et passionnée ; si je la prends de la main, elle sera voleuse ; si je la prends du pied, elle sera coureuse. Je vais la former d'une des parties les plus cachées du corps, et elle sera modeste et humble. » Il choisit la côte.

Eh bien, ajoute malicieusement le Midrasch, malgré toutes ces belles précautions, il se trouve que la femme a tous les défauts dont le Créateur tenait à la préserver.

—

CHARITÉ AU COMMENCEMENT, CHARITÉ A LA FIN [2].

« Et l'Éternel fit à Adam et à sa femme des tuniques de peau... » (III, 21.)

La Torah, observe R. Simlaï, commence par un trait de charité et finit par un trait de charité. Il est dit ici : « Dieu confectionna à Adam et à sa femme des habits de peau et les en revêtit » ; et à la fin du Pentateuque : « Dieu ensevelit Moïse... » N'est-ce pas un acte charitable que de donner des vêtements à ceux qui en sont dépourvus, ou de rendre les derniers devoirs à un mort? Apprenons donc de lui, termine R. Hama, à couvrir ceux

1. Midrasch Rabbah sur Beréschith, 18, Yalkout, 23.
2. Yalkout, § 23.

qui sont nus, à visiter les malades, comme il a visité Abraham, languissant sous le chêne; à consoler les affligés, comme il a consolé Isaac après la mort de son père; à ensevelir les morts comme il a enseveli Moïse. Sur l'amour et la charité repose le monde.

SOUVENT LES BÊTES SONT SUPÉRIEURES AUX HOMMES[1].

« ...Et Caïn le tua... » (IV, 8.)

Pour la première fois, suivant le Midrasch, le chien se révèle le plus fidèle compagnon de l'homme. Gardien des troupeaux d'Abel, il pleure son maître, veille le corps et le protège contre les bêtes des champs et les oiseaux du ciel.

Adam et Ève gémissent, et regardent, hébétés, le cadavre de leur fils. Ils ne savent pas que la dépouille mortelle appartient à la terre... Elle est là, sous leurs yeux, gisant dans une mare de sang.

Un corbeau voit la douleur et l'embarras des premiers parents. Il dit: « Je vais leur apprendre la sépulture des morts. » Il creuse la terre de son bec et de ses ongles, et y traîne aussitôt le corps meurtri d'un de ses camarades.

Adam et Ève ont compris.

Ils préparent une tombe et y couchent leur fils Abel... Ils sont soulagés.

Depuis, les oiseaux du ciel et les bêtes des champs n'ont jamais manqué de pâture! (Psaumes 147-9.)

---

1. Yalkout, § 38.

NOAH

L'HOMME EST ENCLIN AU MAL[1].

« ...L'Éternel dit en son cœur : dès sa jeunesse, les penchants du cœur de l'homme sont portés au mal... » (VIII, 21.)

Quelle honte pour la pâte, s'écrièrent nos docteurs, quand le boulanger lui-même la déclare mauvaise! Quelle honte pour le levain, quand le panetier lui-même reconnaît qu'il est mauvais! Quelle honte pour la vigne, quand le vigneron lui-même avoue qu'elle est mauvaise! Comment aurions-nous confiance en la bonté du cœur humain, quand Celui qui l'a créé, n'en a pas? Quel bien en attendrions-nous, quand celui qui le connaît le mieux, n'en attend point?

—

NOÉ, LA VIGNE ET SATAN[2].

« ...Il planta la vigne... » (IX, 20.)

— Que fais-tu là, dit un jour Satan à Noé qui labourait la terre ? — Je plante la vigne dont le fruit vermeil réjouira à jamais le cœur de l'homme. — Je t'offre mon concours, répondit le démon plein de malice ; si tu veux, nous travaillerons ensemble ton champ. — Accepté, répliqua Noé.

Aussitôt, Satan amena une brebis, un lion, un porc et un singe, immola ces bêtes, et en versa le sang sur la terre fraîchement remuée.

Ça y est, se dit Satan, rayonnant de joie. Qu'ils boivent

1. Yalkout, § 61.
2. *Ibid.*

maintenant leur vin, Noé et ses semblables! Ils prendront les défauts des animaux dont j'ai mêlé le sang à la vigne. Quand ils auront bu la première coupe, il seront doux et caressants comme le mouton; quand ils auront vidé la deuxième et la troisième coupe, ils deviendront hautains et redoutables comme le lion ; à la quatrième, ils se vautreront dans la fange comme le cochon ; à la cinquième, ils sauteront comme le singe, feront les clowns et débiteront des insanités.

LA CONCORDE FONDE, LA DISCORDE DÉTRUIT [1].

« Il y avait sur toute la terre un seul langage et les mêmes expressions... ils se dirent... bâtissons-nous une tour... (xi, 1 et 4.)

Pourquoi la génération, qui a provoqué et blasphémé la Divinité en construisant la tour de Babel, fut-elle épargnée, tandis que celle du déluge, moins coupable, fut détruite? Parce qu'elle vivait dans la paix et la concorde, alors que la génération diluvienne s'usait dans la violence et les dissensions ותמלא הארץ חמס. La discorde appelle les catastrophes, l'union les éloigne. L'inimitié désagrège les sociétés, la fraternité les maintient. « Israël serait-il idolâtre mais pacifique, qu'il mériterait encore la protection divine. » C'est en ce sens que le Midrasch interprète le verset énoncé ci-dessus. L'entente était si complète, qu'il n'existait en quelque sorte « qu'un seul et même langage, qu'une seule et même parole ».

---

1. Yalkout, § 62.

LÉH-LÉHA

JEUNESSE ET VOCATION D'ABRAHAM [1].

« Et l'Éternel dit à Abram : Va-t-en de ton pays... (XII, 1.)

Ici commence le chapitre connu dans l'histoire sainte sous le nom de vocation d'Abraham.

Encore enfant, il comprend instinctivement la vanité des idoles accumulées dans la maison paternelle, et son intelligence précoce est d'accord avec son instinct. Et il s'interroge ; il se demande à quel mystérieux et formidable pouvoir est soumis le monde.

Mais voici que le soleil apparaît dans tout son magnifique éclat. Abraham ébloui, émerveillé par la fantastique lumière de ses innombrables rayons, s'écrie : C'est toi ! Il s'agenouille et adore le soleil.

Cependant, les heures succèdent aux heures, le jour décline, l'horizon s'empourpre, le soleil disparaît complètement. C'est la nuit. Et la lune, aux pâles et mélancoliques clartés, s'avance avec une majestueuse lenteur; autour des myriades d'étoiles, roses, rouges, enflammées, brillent, scintillent, miroitent, papillotent, pareilles à un collier de pierreries au cou d'une reine. Abraham, remué jusqu'au fond de son être, se prosterne et adore la lune.

Mais le sablier s'écoule, la nuit s'estompe dans d'incolores et indistinctes lueurs ; c'est l'aurore laissant entrevoir un ciel chargé de lourds nuages, qui semblent peser et choir sur la terre ; une lame de feu les traverse, le tonnerre gronde. Abraham s'incline et adore le feu.

Soudain les nues se déchirent, se dispersent, et le soleil réapparaît, radieux, éblouissant. Et Abraham de

1. Yalkout, § 62. Midrasch Rabba sur Beréschith, § 39.

s'écrier : « Ni le soleil, ni la lune, ni le feu, n'ont créé l'Univers et ne le gouvernent ; il obéit à un Être tout-puissant, invisible. A lui seul gloire et louange ! »

Après avoir découvert la Cause première, il perçut enfin la voix de Dieu qui lui dit : « Va-t-en de ton pays, quitte ta terre natale, voyage, visite des contrées nouvelles, afin que le parfum de ta belle renommée se répande au loin ; si au contraire tu n'abandonnes pas ta demeure paternelle, le lieu de ta naissance, tu empêcheras ce parfum de franchir les limites de ton foyer, et tu ne deviendras pas le glorieux fondateur de la nation juive. Tel un vase rempli de suaves et pénétrantes senteurs, mais hermétiquement clos et reposant toujours dans un même endroit. Nul n'en jouit. Mais découvrons-le, déplaçons-le les parfums s'en échapperont et laisseront partout derrière eux une traînée odoriférante. C'est pourquoi : « Va-t-en de ton pays. »

—

DIEU PRÉFÈRE LA GLOIRE DU JUSTE A SA PROPRE GLOIRE[1].

« Je bénirai ceux qui te bénissent et maudirai ceux qui te maudissent... » (XII, 3.)

Nos sages professent un tel culte pour la justice, qu'aucune récompense ne leur paraît digne du mérite de celui qui l'exerce. Ils n'admettent pas qu'il puisse être proposé un autre objet à leur vénération. Le monde et l'humanité — on l'a vu dans une des précédentes variétés — n'ont été créés qu'à cause du juste. Le verset cité plus haut fournit à leur thème favori un argument inattendu. « Dieu, disent-ils, tient plus à la glorification du juste qu'à sa propre glorification. » N'est-il pas écrit à propos d'Abraham : « Je maudirai ceux qui te maudiront », et dans le premier livre de Samuel[2] : « Ceux qui me mé-

1. Yalkout, § 65.
2. Samuel, I, 2, 30.

prisent seront méprisés. » D'où l'on peut conclure que Dieu est plus sensible à la gloire du « tsadik » qu'à la sienne, puisqu'il maudit le contempteur du juste et non son propre contempteur.

Cette manière d'argumenter est familière à nos docteurs; elle dénote un esprit d'observation naïvement ingénieux.

—

CONVERTIR C'EST CRÉER [1].

> « Abraham emmena sa femme... les personnes qu'on avait « formées » à Haran... » (xii, 5.)

Que signifie l'expression נפש אשר עשו « les personnes ou les âmes qu'on avait formées » ? Le verset nous apprend apparemment qu'Abraham avait fait plusieurs conversions, initié de nombreux païens à la connaissance du Dieu un. Et c'est à dessein que le texte dit: נ'א'ע' « créer des personnes » ; car éclairer les esprits, purifier les consciences et les convertir au culte du vrai Dieu, c'est en réalité les recréer, c'est leur donner une nouvelle personnalité et surtout la véritable. Quiconque enseignera à son prochain les saintes notions du devoir et de la religion, aura autant de mérite suivant Resch Lakisch, que s'il lui insufflait la vie. Façonner les cerveaux, pétrir les cœurs, il n'est pas pour un juif de plus impérieuse obligation.

—

HONOREZ LA FEMME [2] !

> « Et à Abram il fut fait du bien à cause d'elle... » (xii, 16.)

S'il plaît parfois à nos Sages, lorsqu'ils parlent de la

1. Yalkout, § 66.
2. Yalkout, § 68.

femme, de s'échapper en quelqu'amusante facétie, de décocher à son adresse quelque trait inoffensif, ils ne lui en témoignent pas moins avec empressement et à tout propos, les marques du plus sincère et du plus profond respect. Ils ne résistent jamais au plaisir d'exalter son mérite. « Que l'homme prenne à cœur d'honorer sa femme ; c'est grâce à elle que la bénédiction pénètre dans la maison. N'est-il pas écrit : « A cause d'elle il fut fait du bien à Abraham » ? Qu'il prenne garde d'affliger sa femme, car elle est sensible, elle pleure volontiers, et ses larmes seront son châtiment. Que vos femmes vous soient toujours chères, s'écria un jour Raba, alors seulement vous prospérerez. »

—

LE DÉNONCIATEUR[1].

> « Sara dit à Abram : mon injure vient de toi... » (XVI, 5.)

Parce que Sara, rapporte R. Hanan, accusa Abraham de son malheur, elle mourut la première. Rien ne paraît plus vil à nos docteurs que de dénoncer, d'accuser quelqu'un. Le מוסר, vulgairement dit le cafard, leur est particulièrement odieux. Ce triste personnage a de tout temps inspiré au juif une vive répulsion. « Celui qui dénonce son prochain sera puni le premier. Malheur à celui qui se plaint de son semblable ! Il sera châtié avant celui dont il se plaint. Il y a trois cas où Dieu aime se souvenir des fautes du pêcheur : c'est quand l'homme passe devant un mur qui branle, bravant ainsi sottement la mort, quand il lui adresse des prières impératives et quand il dénonce son prochain. »

—

1. Yalkout. § 79.

VAYÉRA

L'HOSPITALITÉ [1].

« Il leva les yeux, regarda, et voici trois hommes... il courut au-devant d'eux... » (XVIII, 2.)

L'hospitalité, cette vertu patriarcale, tend à disparaître, semble-t-il, dans notre société policée. Je ne sais si je m'abuse, mais j'ose déclarer, au risque de paraître ridiculement maussade, que les gens deviennent moins ouverts, plus empesés, plus froids, que leur accueil perd de sa spontanéité, de sa simplicité et de sa cordialité.

Quoi qu'il en soit, l'hospitalité fut une des vertus les plus cultivées des Orientaux et la plus jolie parure de notre ancêtre Abraham.

« Il attend à l'entrée de la tente le voyageur languissant, court au-devant de lui, le prie de restaurer ses forces défaillantes. Ni la chaleur du jour, ni la maladie ne l'arrêtent dans son office. Et le Midrasch d'ajouter : Celui qui invite à sa table le passant, l'étranger qui chemine péniblement sur la route poussiéreuse, l'héberge, a plus de mérite que celui qui séjourne dans la maison d'étude ou de prière. Six vertus, dit R. Yohanan, procurent à l'homme un bonheur dont il touche l'intérêt en ce monde et dont le capital lui est réservé pour le monde à venir : l'hospitalité, la visite des malades, le recueillement pendant la prière, la fréquentation de l'école, l'instruction et l'éducation des enfants et le devoir de juger son prochain avec indulgence. » On sait qu'aujourd'hui encore, certaines communautés juives d'Alsace, distribuent des billets de logement « Blätte » à tous les pauvres de passage.

—

1. Yalkout, § 82.

IL FAUT SE CONFORMER A L'USAGE[1].

« Il se tenait près d'eux sous l'arbre,
et ils mangèrent... » (XVIII, 8.)

Certains accusent parfois le Juif — ne faut-il pas toujours l'accuser de quelque chose, ne serait-ce que pour n'en pas perdre l'habitude — de s'isoler dans la société où il vit, de s'y sentir étranger, d'en repousser les usages et les coutumes. Au surplus, l'accusation ne date pas d'hier. Il est vrai que d'autres lui reprochent precisément le contraire, et lui font un grief de sa prompte assimilation. Touchant accord, éloquent témoignage de leur sincérité!

Pourtant, ce qui est indéniable, c'est que nos sages n'ont jamais perdu une occasion pour inviter le Juif à se conformer aux usages des personnes avec lesquelles il vit et aux coutumes du pays qu'il habite : לעולם אל ישנה מן המנהג. « Si lors de la visite faite à Abraham, les trois anges firent semblant de manger, c'était pour nous apprendre qu'il faut toujours suivre les usages de ceux avec qui l'on se trouve. Quand Moïse monta sur le Sinaï il vécut de la vie divine et ne prit aucune nourriture ; lorsque les anges descendirent sur la terre, ils vécurent de la vie de l'homme, et acceptèrent le repos d'Abraham. N'oubliez donc jamais que lorsque vous entrez dans une ville, il faut en adopter les coutumes. »

—

LE JUSTE NE DOIT POINT PÉRIR AVEC LE MÉCHANT[2].

« Il est indigne de toi de faire mourir le
juste avec le méchant... (XVIII, 25)

Le débat sublime entre Dieu et Abraham qui fait un pathétique appel à sa justice miséricordieuse, pour lui

1. Yalkout, § 82.
2. Yalkout, § 83.

arracher la grâce des Sodomites, forme avec le drame de Job, une des plus belles pages que l'antiquité nous ait transmise. C'est l'éternel problème de l'équitable rétribution des œuvres humaines. Il a de tout temps hanté l'esprit et la conscience d'Israël. L'histoire, la littérature des Hébreux n'est en quelque sorte qu'une longue et douloureuse interrogation sur la souffrance imméritée du juste, sur la solidarité inique qui enchaîne alternativement le bon au mauvais, et le mauvais au bon. La justice intégrale, absolue, tel fut et tel est encore leur idéal. « Hé quoi ! paraphrase le Midrasch, il ne te suffit pas de ne point sauver le méchant à cause du juste, tu exiges encore la mort du juste à cause du méchant ! Tu te parjures, et c'est indigne de toi ! N'as-tu pas fait le serment de ne plus envoyer aux hommes une calamité pareille à celle du déluge ? Et si tu me réponds que tu n'es pas parjure, puisque tu fais périr Sodome et Gomorrhe par le feu et non plus par l'eau, je te dirai que c'est là une chose indigne de toi, indigne de Celui qui veut être le grand justicier ! »

L'ÉPREUVE DU JUSTE[1].

« Après ces événements, Dieu éprouva Abraham... » (XXII, 1.)

Après quels événements, demande le Midrasch ? Après la dénonciation de Satan. Lorsque fut sevré son fils Isaac, Abraham fit un grand festin et Satan accusa aussitôt le patriarche d'ingratitude.

Tu vois, dit-il à Dieu, ton Abraham est comme les autres. Me feras-tu toujours l'éloge de son attachement ? Me le citeras-tu toujours comme un modèle de fidélité ? Il invite tous ses amis à un grand festin, il se livre à des

1. Yalkout, § 96.

réjouissances, et il ne songe pas à t'apporter la moindre offrande ! Pas la plus petite tourterelle, pas la plus menue colombe.

Et que m'importent les pigeons et les colombes ! J'ai confiance en lui. Sais-tu que si je lui demandais de me sacrifier son fils unique, il me le sacrifierait ! Et sur-le-champ « Dieu éprouva Abraham ».

« Dieu, en effet, éprouve surtout le juste ה׳ צדיק יבחן, car, de lui seul, il est sûr. Vous avez deux génisses : l'une est pleine de force et de santé, l'autre est faible et peu valide. Laquelle prenez-vous pour lui mettre le joug ? La plus résistante. Ainsi Dieu, il envoie l'épreuve au juste, parce que le juste seul est capable de peiner et de souffrir. »

HAYÉ-SARA

LE REMÈDE VIENT EN MÊME TEMPS QUE LE MAL [1].

« La vie de Sara fut de cent vingt-sept ans. » (XXIII, 1.)

« Pourquoi la mort de Sara est-elle immédiatement mentionnée après la naissance de Rebecca? Pour nous enseigner le dicton traditionnel, que Dieu envoie le remède en même temps que le mal; avant de rappeler à lui les âmes pieuses, il en appelle d'autres à la vie. A la mort de Sara naquit Rebecca. Il en fut ainsi toutes les fois qu'un juste disparut en Israël. Lorsque mourut l'illustre Akiba, vint au monde R. Yehouda Hanaci, le rédacteur de la Mischna ; le jour où R. Yehouda s'en alla, apparut R. Ada bar Ahaba; à la mort de ce dernier, naquit R. Abin; lorsque mourut R. Abin naquit R. Auschya... Quand le soleil se coucha pour l'un d'eux, il se levait pour un autre. » Dieu n'abandonne jamais complètement Israël; il lui suscite toujours aux moments critiques, des guides éclairés pour lui inspirer le courage et l'espérance.

—

PRÉTENDANT ÉTUDIE TA PRÉTENDUE [2] !

« Il fit plier les genoux aux chameaux... vers le soir au temps où sortent celles qui vont puiser de l'eau. » (XXIV, 24.)

On sait que le judaïsme est irréductiblement hostile au

1. Yalkout, § 102.
2. Yalkout, § 107.

célibat, que le mariage, suivant nos Sages, est obligatoire et ne souffre aucune exception. Au célibataire seul qui s'occupe de science religieuse, ils seraient peut-être tentés d'accorder quelque circonstance atténuante.

Mais si tout Juif, pour obéir aux prescriptions de sa religion et aux lois de la nature, a le devoir de se choisir une compagne, il lui est du moins permis, observent nos Sages, de ne faire ce choix qu'à bon escient. Il ne saurait être assez circonspect, disent-ils, assez soucieux d'utiliser les moindres éléments d'information. Les faits en apparence les plus insignifiants devront concourir à la révélation du caractère, du tempérament de sa future; il ne devra rien négliger, l'incident secondaire, l'indice futile, tout pourra servir à la psychologie de l'âme féminine. Voyez Eliézer, le serviteur d'Abraham : parce que Rebecca lui offrit d'abreuver ses chameaux, elle apparut aussitôt à son esprit comme la plus digne de devenir la femme d'Isaac. Bonne envers les animaux, il présuma qu'elle le serait à plus forte raison envers son mari. « Lorsqu'un homme, dit R. Houna, se présente chez la femme qui lui est proposée en mariage, qu'il prête une oreille attentive à ce que disent les chiens. » Qu'il daigne observer les animaux domestiques qui vivent autour d'elle; ils pourront peut-être l'édifier sur les sentiments intimes de la jeune fille. Si la présence de la femme ne les effarouche pas, s'ils viennent la caresser, on pourra affirmer qu'elle est pleine de bonté et d'affection ; si au contraire le chien, le chat, les poules... paraissent se défier et s'éloigner d'elle, on sera autorisé à la déclarer mauvaise et antipathique. *Et nunc erudimini !...*

—

LA FORCE DU LIEN MARITAL [1].

«...Il prit Rebecca, elle devint sa femme,
il l'aima et Isaac se consola de la mort
de sa mère.» (xxiv, 67.)

« Isaac pleura pendant trois ans la mort de sa mère, puis se maria et oublia son deuil. Le célibataire ne songe qu'à ses parents, mais le mari ne pense qu'à sa femme. » « Isaac fut consolé dès qu'il eut pris Rebecca. » S'attacher indissolublement à sa femme, tel est donc le premier devoir de l'époux. N'est-il pas dit : l'homme quittera son père et sa mère, demeurera lié à sa femme et ils formeront une seule chair. Agir autrement c'est méconnaître la sainte loi du mariage. »

1. Yalkout, § 109.

TOLEDOTH

LA VIE SPIRITUELLE EST LE LOT D'ISRAEL[1].

« Vends-moi « dès aujourd'hui » כיום
ton droit d'aînesse. » (xxv, 31.)

Le Midrasch traduit כיום par « autrefois » : Vends-moi ton droit d'aînesse, comme tu m'a cédé « jadis » la propriété du monde futur. A quelle époque? Lorsqu'ils se trouvaient encore dans le sein de leur mère. — « Mon frère, disait alors Jacob à Esaü : deux mondes se tiennent devant nous, le monde présent et le monde futur. Dans le monde présent, l'homme ne songe qu'à satisfaire ses instincts, ses passions, ses appétits; il mange, il boit, se livre au négoce, se marie, procrée des fils et des filles; dans le monde à venir, l'homme est affranchi de tout cela. » — « Je t'abandonne volontiers le dernier, répondit Esaü, moi je réclame le premier. » Voilà pourquoi le verset dit : Renonce à ton droit d'aînesse « comme autrefois », tu as renoncé à la vie future; car le texte continue aussitôt : « puisque je vais vers la mort, à quoi me sert le droit d'aînesse? »

Et dire que nous devons cette interprétation au seul mot כיום, ou plutôt à l'unique consonne « כ » ! Le moindre vocable, la moindre lettre contient aux yeux de nos Haggadistes une foule de choses. Heureux Haggadistes !

—

1. *Ibid.*, § 111.

NE MENTEZ JAMAIS [1] !

« ... Je serai à ses yeux comme un trompeur et je m'attirerai une malédiction... » (xxvii, 12.)

« Jacob résiste d'abord aux instances de sa mère ; il ne veut pas tromper son père et se substituer à Esaü. A la fin il cède et se laisse entraîner à la supercherie que lui conseille Rebecca. Cette faiblesse, disent nos Sages, ses enfants durent cruellement l'expier à travers les siècles. Car le même « cri lamentable » צעקה גדולה, qu'Esaü poussa en apprenant la duperie de son frère, les Juifs persans le poussèrent, quand Aman, le descendant d'Esaü, décréta leur extermination.

Rien en effet, ne paraît plus grave à nos docteurs que de tromper son prochain. « Celui qui dupe son semblable, ajoute R. Eléazar, n'est pas moins coupable que celui qui se prosterne devant des idoles. » Et d'aucuns voudraient assimiler la morale si pure de nos rabbins, à celle dont les Provinciales de Pascal ont flétri la duplicité corruptrice !

Puissions-nous à notre tour, ne jamais fournir à Edom l'occasion de se plaindre, et éviter même envers nos ennemis jusqu'à l'apparence d'un préjudice !

1. Yalkout, § 115.

VAYÉTSÉ

DIEU ASSORTIT LES COUPLES [1].

« Jacob partit de Beér-Chébâ et alla
à Haran. » (XXVIII, 10.)

« C'est Dieu lui-même qui protège et guide Jacob, qui le conduit paisiblement jusque dans la maison où l'attendent Rachel et Léah. Car c'est Dieu qui choisit à chacun sa femme, et chacun a la femme qu'il mérite. On demanda un jour à R. Yocé : Depuis que Dieu a créé l'Univers, ne fait-il plus rien ? Ce serait un repos fatigant ! Et s'il travaille, à quoi travaille-t-il ? Il est occupé, répondit le bon rabbin, à assortir les couples, à choisir à chacun sa femme ! » Le Midrasch veut sans doute exprimer par là l'opinion populaire, que nul n'échappe à sa destinée.

—

LE JUSTE EST LE PLUS BEL ORNEMENT DE LA CITÉ [2].

Pourquoi, objecte un Haggadiste, est-il écrit : « Jacob quitta Beèr-Schébâ » et s'en alla à Haran ? Il suffisait de dire : « Il alla à Haran. » Quitter Beèr-Schébâ, est-ce donc un événement si extraordinaire. C'est que, répond le Midrasch, l'abandon d'un endroit par un « tradik » est digne de mention et ne saurait passer inaperçu. Le juste donne de l'éclat à la ville qu'il habite ; il en est la gloire la plus pure, le plus bel ornement ; quand il la quitte, la ville perd son éclat et sa gloire ! Les mots : Il partit de Beèr-Schébâ, ne sont donc pas superflus.

—

1. Yalkout, § 117.
2. *Ibid.*

LA VISION DE JACOB ET L'ÉCHELLE SYMBOLIQUE DES ÉVOLUTIONS DE L'HISTOIRE [1].

« Il eut un songe, une échelle était dressée sur la terre... (xxviii, 12.)

Jacob quitte le pays de Kanaan, il s'en va pour la terre d'exil. Sur le front il a le tendre baiser de Rebecca, et dans les yeux l'image bénie de son père. Il marche dans l'aveuglante lumière du soleil, sur les routes désespérément blanches de poussière. Son cœur palpite d'inexplicable frayeur et d'insurmontable fatigue.

Cependant l'ombre s'épaissit à l'Orient, un crépuscule d'or se dessine au flanc des montagnes. La nuit approche, le croissant sort des nues et les blancs rayons tombent mélancoliquement sur le sol, dans le silence de la plaine et des cieux.

Jacob se couche sur un monceau de pierres, et il attend le sommeil qui répare les forces et dissipe les soucis du fils de l'homme. Ses paupières alourdies se ferment, il s'assoupit, bercé par la brise d'Orient, qui roule sous les étoiles, les parfums de Guilaad. Un frisson court dans l'espace, et Jacob, anxieusement voit l'avenir de sa postérité. Une immense échelle s'élève de la terre et atteint les cieux, elle relie ce qui passe, le temporel, à ce qui demeure, à ce qui est immuable, à l'éternel. C'est la symbolique échelle de l'histoire: peuples, royaumes, empires y montent et en descendent. Babylone escalade 70 degrés et s'en retourne; les Mèdes parviennent au 52e échelon, les Grecs au 108e. Edom monte à son tour, et Jacob ne le voit pas redescendre. Il tremble. — O mon Dieu, à toi le bouclier d'Abraham, abandonneras-tu la postérité de Jacob? Je la vois déshéritée, solitaire, assise au bord des siècles qui s'écoulent, pleurant la liberté

1. Yalkout, 21.

perdue; je la vois « battue, tondue et elle se tait, menée à la boucherie comme un agneau et elle garde le silence » .. Quoi ! « le juge de toute la terre n'agira pas avec justice ? » ... Dieu d'Abraham, Dieu de mon père, aie pitié de mes enfants, arrête leur malheureux sort !

Et Dieu s'écrie : אל תירא עבדי יעקב « Ne crains rien, mon serviteur Jacob ! Alors même que tes ennemis atteindraient le sommet de l'échelle, pareils à l'aigle qui s'élève dans les airs, bravant les étoiles, je les précipiterai de nouveau sur la terre. » Sois courageux et espère ! (Abadie I, 4.)

Et Jacob entend à travers le ciel la mélodie caressante des anges célébrant la gloire et la justice de l'Eternel. La vision s'évanouit, Jacob entr'ouvre des yeux étonnés, se prosterne et balbutie : « Oui, c'est ici la maison de Dieu, et voici la porte du ciel ! »

—

DE LA DISCUSSION JAILLIT LA LUMIÈRE[1].

> « Et voici, l'Eternel était placé au-dessus... » (XXVIII, 13.)

« Est-ce sur l'échelle ou sur Jacob lui-même, demande R. Hama bar Hanina? » C'est sur Jacob. Dieu voulut se rapprocher le plus possible du patriarche, pour lui enseigner sa mission. Et l'enseignement n'est fécond que lorsqu'on s'instruit, à deux, et côte à côte. Comme le fer aiguise le fer, comme la lame d'un couteau s'aiguise par une autre lame, ainsi deux savants qui étudient ensemble, s'instruisent l'un l'autre. Il n'est rien de tel, pour fortifier la pensée que l'étude en commun ; la discussion trempe l'esprit, la contradiction l'aiguillonne, lui donne de la finesse et de la pénétration.

... Et il en fallut à Israël !

—

1. *Ibid.*, § 119.

LA RELIGION EST L'OASIS DU DÉSERT MORAL[1].

« ...Il voit un puits dans un champ... »
(XXIX, 2.)

La vision de Louz a disparu. — Jacob élève un monument au Dieu caché de Béthel. L'écho de la voix divine retentit encore dans la plaine. Le fils d'Isaac frissonne d'une crainte obscure et il dit en son cœur, gonflé d'instable espoir : Dieu d'Abraham, terreur de mon père, « si je retourne en paix à la maison maternelle, j'abandonnerai le dixième de tous les bienfaits dont tu me combleras ». Et Jacob aime d'un amour de mystère et d'angoisse le Dieu apparu à Béthel.

Au soleil levant, il reprend sa marche pénible « vers le pays des fils de l'Orient ». Soudain, il s'arrête; il entend le tintement lointain des clochettes au cou des chamelles, le bêlement des agneaux, et les cris joyeux des pâtres conduisant le bétail à la fontaine bénie. « Il regarde et voit un puits dans un champ; autour du puits trois troupeaux de brebis se reposent; une énorme pierre en ferme l'ouverture; les pâtres écartent le rocher, abreuvent les bêtes altérées d'eau vive, et repoussent la pierre sur le puits. » Ce sont les bergers de Harane, du pays de Laban et de Rachel.

Et Jacob tressaille de joie. Dans cette source qui ranime les forces du voyageur égaré dans l'immense désert, il reconnaît la Torah, la Loi, la Religion, où tous ceux qui ont soif de vérité et de justice viennent puiser du réconfort et de l'énergie. Il pressent qu'un jour les hommes énervés par la passion du lucre, des jouissances et même de la science, auront soif de calme et de simplicité comme le désert a soif d'eau pure. Il comprend que le corps épuisé par le plaisir, le cerveau brûlé par le raisonne-

1. Yalkout, § 123.

ment aspireront à l'ingénuité limpide, comme la biche altérée renifle l'eau claire. Et la pierre pesante que les pâtres de Harane écartent et remettent, c'est l'éternelle lutte de la passion et du bien, avec ses alternatives de défaite et de triomphe !

—

N'AVOIR POINT D'ENFANTS, C'EST LA MORT[1].

> « Lorsque Rachel vit qu'elle ne donnait pas d'enfants à Jacob... elle dit à Jacob : Accorde-moi des enfants, sinon je meurs. »
> (xxx, 1.)

Nos juifs occidentaux, à l'instar des Ariens, puisqu'Ariens il y a, ne saisissent peut-être plus le sens de ces paroles. Hé quoi ! Souhaiter la mort, parce que l'on n'a pas d'enfants, cela paraît excessif. Israël semble oublier les vraies traditions de ses pères, et ne plus se soucier outre mesure de laisser une nombreuse postérité. Avoir beaucoup d'enfants, ou n'en avoir pas du tout, cela ne l'émeut plus ; il s'en accommode même fort aisément. Il n'aime plus se rappeler que ses ancêtres considéraient comme une bénédiction la naissance d'un enfant, et comme sacré le devoir d'y contribuer. Aussi Rachel préféra-t-elle la mort à la stérilité ? Quatre hommes, dit R. Samuel b. Nahman peuvent être assimilés à un mort : L'aveugle, le lépreux, celui qui n'a point d'enfants, et le pauvre.

1. Yalkout, § 127.

—

VAYISCHLA'H

AIDE-TOI ET LE CIEL T'AIDERA[1].

« Alors Jacob eut une grande peur... »
(XXXII, 7.)

Il est singulier, observe l'Aggada, que Jacob entouré et protégé par des anges מלאכים, tremble à l'approche d'Esaü, invoque, plein d'angoisse, le dieu d'Abraham et Isaac. La présence de tant de messagers divins ne devrait-elle pas le rassurer? C'est que les hommes justes et pieux n'espèrent pas qu'un miracle s'accomplisse en leur faveur; ils n'oseraient s'en déclarer dignes; ils ont trop conscience de leur petitesse, de la médiocrité de leur mérite pour prétendre à l'assistance immédiate de Dieu. Ils ne se croiseront donc pas les bras, en attendant le secours céleste. Ils commenceront par prendre quelques mesures défensives, ensuite ils imploreront Dieu. Aide-toi, et le ciel t'aidera, dit le proverbe. Ainsi semble agir Jacob. Il apprend d'abord avec terreur, malgré la protection des anges, la venue d'Esaü; puis il divise son monde en deux camps ; enfin il adresse une prière fervente au Dieu de son père, et reconnaît qu'il est « trop petit pour les bienfaits et la confiance » que l'Eternel lui a accordés. — Leçon édifiante pour tous ceux qui espèrent en dépit du doute et de l'inquiétude !

NE RAMPEZ PAS DEVANT LES FORTS[2].

« ...Il se prosterna à terre sept fois, jusqu'à ce qu'il se fût approché de son frère. » (XXXIII, 3)

Il y a eu à toutes les époques des adulateurs de la force

1. Zohar.
2. *Ibid.*

et de la violence. De tout temps, on a trouvé plus commode de courber l'échine devant l'iniquité des puissants, que de se redresser, fier de son droit. Les consciences inflexibles se rencontrent peu dans les carrefours de ce monde. Les vrais caractères sont rares, sous tous les régimes et toutes les latitudes. Nos sages, souvent contraints à la prudence par quelque tyranneau asiatique, ne sont pas habiles jusqu'à la platitude et la lâcheté. Aussi se refusent-ils à admettre que Jacob se soit prosterné sept fois devant Esaü et ait pu obéir au dicton talmudique : « Lorsque le renard règne, courbe-toi devant lui. » Le texte, en effet, nous fait entendre qu' « il se prosterna sept fois », mais ne dit point לפניו « devant lui ». Après sa prière, la majesté divine lui était apparue, et c'est devant elle, et non devant Esaü, qu'il « s'inclina sept fois, jusqu'à ce qu'il se fût approché de son frère ». Rien ne fera baisser la tête au juste, si ce n'est le respect du droit et le sentiment du juste.

LES PETITS PEINENT ET LES GRANDS EN PROFITENT [1].

> « Tous ceux qui sortaient par la porte de la ville obéirent à Hemor... et se firent circoncire. » (XXXIV, 24.)

Sichem, fils de Hemor, prince du pays, enleva un jour Dina, la fille de Jacob et la prit pour femme. Pour faire agréer son mariage par les frères de Dina, il fit circoncire tous ses sujets. Que rapporte à ces pauvres gens leur circoncision? demande avec esprit le Midrasch. « Sichem se marie et c'est Migbaï qu'on circoncit ! »

Tragi-comédie, à laquelle nous assistons souvent en ce bas monde ! Les petits peinent pour le seul profit des grands !

---

1. Yalkout, § 134.

VAYÉSCHEB

LA SÉCURITÉ DU JUSTE N'EST PAS PLUS DURABLE QUE CELLE DU MÉCHANT[1].

« Jacob demeura dans le pays... »
(xxxvii, 1.)

On lit dans les Proverbes : « Le méchant fuit sans qu'on le poursuive, mais le juste demeure avec confiance comme un jeune lion. » Voyez Jacob et Esaü. L'un fixa sa résidence dans le pays où son père avait séjourné, tandis qu'Esaü « s'en alla à cause de son frère Jacob ». Le juste se sent partout en sécurité; le méchant nulle part. Pourtant, ajoute le Midrasch, même la paix du juste ne dure point. Celle de Jacob fut troublée par les aventures de Joseph. Ainsi va le monde !

—

AIMEZ ÉGALEMENT TOUS VOS ENFANTS[2].

« Israël aimait Joseph plus que ses autres enfants... il lui fit une robe bigarrée.»
(xxxvii, 3.)

« Gardez-vous d'établir une distinction entre vos enfants; que tous vous soient également chers ! La tranquillité de la famille est à ce prix ainsi que sa prospérité. Un père ne doit pas avoir de préférence pour un de ses enfants. A cause d'une ridicule tunique, Joseph fut haï et vendu par ses frères ; deux sicles de laine que Jacob lui avait donnés de plus qu'à ses autres frères, jetèrent la

1. Yalkout, § 140.
2. Midrasch Rabbah sur Beréschith, § 84.

discorde dans la maison paternelle, et préparèrent la servitude égyptienne. »

« Cette robe, diversement colorée, symbolisait déjà les événements futurs. La lettre פ״א forme l'initiale de Putiphar ; le סמ״ך celle des marchands סוכרים ; le יו״ד celle des Ismaélites ישמעלים, et le מ״ם celle des Midianites מדינים, auxquels fut vendu Joseph. » Voilà comment une destinée peut dépendre quelquefois d'une belle robe. Exemple digne de méditation !

—

CAUSE FINALE [1].

« Il arriva, en ce temps-là, que Juda s'éloigna de ses frères. ..
(XXXVIII, 1.)

Nos Haggadistes, les conteurs populaires de l'époque talmudique, n'ont certes pas la prétention d'en remontrer aux hautes spéculations de nos philosophes, aux théories savamment ordonnées de nos métaphysiciens. Ils abandonnent rarement leur méthode originale, ou plutôt leur façon naïvement fantaisiste, car il ne peut être question de méthode ; ils ne se soucient guère d'échanger les riches broderies de leur imagination, contre le vêtement usé, étriqué, de la raison philosophique. Cependant il leur arrive quelquefois de s'en départir, de nous offrir des échappées sur l'évolution historique de l'humanité, que la métaphysique la plus sévère ne désavouerait pas.

En voici un exemple :

« La haine fratricide des fils de Jacob les aveugle au point de vendre leur frère aux marchands midianites ; pendant ce temps, Joseph gémit, déplore la séparation violente ; Jacob s'enveloppe de son habit de tristesse et de deuil, et veut descendre dans le Scheol ; Juda quitte sa famille, se

1. Yalkout, § 144.

marie, fonde une race royale, et Dieu, dont les pensées ne sont pas nos pensées et les voies ne sont pas nos voies, fait concourir ces actes individuels et divers, si opposés et si variés, à un but lointain, inconnu mais vaguement, obscurément pressenti, à la réalisation des temps messianiques », à l'éternel progrès.

Un pouvoir invisible, une force cachée; fait converger tous nos efforts, tous nos actes, tous nos labeurs, malgré leur apparente diversité, vers un plan général, déroulé à travers le temps et l'espace ; chacun de nous à son insu y participe dans la mesure de ses facultés. Individus et collectivités apportent des éléments à l'œuvre anonyme, y travaillent, insconsciemment peut-être, et font concourir les événements les plus contradictoires, à l'exécution de ce plan conçu par l'éternelle sagesse, et qui se trouve être la cause finale de l'Univers.

—

LA PAUVRETÉ, LA RICHESSE ET LA PASSION [1].

« Il n'écouta pas la femme de Putiphar. »
(XXXIX, 10.)

« La pauvreté, la richesse, la passion, trois causes de trouble pour l'honnête homme!

On demanda à un pauvre diable pourquoi il négligeait l'étude de la loi : — Parce que je suis pauvre, et la pauvreté m'enlève la tranquillité d'esprit nécessaire aux études. — Puisse Hillel l'ancien te servir de modèle ! — Un jour, Hillel ne disposa pas de la modique somme que chaque étudiant payait pour suivre les cours de l'école. Il ne se découragea pas ; il monta sur le toit, se coucha dans la gouttière et écouta les leçons de ses maîtres Schemaya et Abtalion. C'était un vendredi et dans le mois de Tébeth. La neige se mit à tomber et bientôt Hillel disparut sous

1. Yalkout, § 145.

une blanche couverture. Au lever du jour, Schemaya dit à son collègue : — Comme il fait sombre ce matin, et comme la lumière pénètre difficilement dans notre chambre ! Ils regardèrent et aperçurent une forme humaine qui en bouchait l'ouverture. C'était Hillel, enseveli sous trois coudées de neige Ils le saisirent, le frictionnèrent, le ranimèrent en s'écriant : — Pour lui, nous pouvons transgresser le sabbat !

Au riche on demanda pourquoi il délaissait l'étude de la loi. — Parce que je suis riche et que la richesse m'accable de soucis, et m'ôte la sérénité indispensable à ce genre d'occupation. — Tu ne connais donc pas l'histoire de R. Elazar b Harçoum qui possédait plusieurs villes et dont d'innombrables bateaux chargés de riches cargaisons sillonnaient tous les océans ? En dépit de sa fortune, il consacra sa vie entière à la science. Un jour son personnel vint le trouver pour le service de voierie. — Laissez-moi, leur dit-il, je vais à l'académie !

Enfin on demanda au pervers la raison de sa paresse intellectuelle. — Parce que je suis le jouet de mes passions et la victime de mes agréments physiques. — Tu n'as donc jamais entendu parler d'un certain Joseph, fils de Jacob, qui malgré la beauté de ses traits יפת תאר, malgré des appels passionnés, des tentations perfides, des excitations voluptueuses, demeura pur et fidèle aux études !

Hillel, Harçoum et Joseph rappellent éloquemment à leur devoir, le pauvre, le riche, le pervers. »

MIKETS

ÉVITEZ LES VAINS PROPOS[1] !

> « Au bout de deux ans Pharaon eut un songe... » (XLI, 1.)

« De quelles années s'agit-il ? Assurément des deux ans d'emprisonnement que Joseph eut à subir après la délivrance de l'échanson royal. N'est-il pas dit dans les Proverbes : « En tout travail, il y a quelque profit, mais la parole des lèvres n'est que disette ? » Joseph avait épousé la fille du premier ministre parce qu'il s'était montré laborieux et zélé pour son maître; mais son incarcération n'avait pris fin que deux ans après l'élargissement de l'échanson du roi, parce qu'il avait parlé étourdiment à son compagnon de captivité. » Tant il est vrai que tout effort, toute peine engendre, tôt ou tard, suivant la parole du Sage, quelque profit, et qu'un vain propos peut devenir une cause de désagrément, parfois même de malheur.

—

PAS D'OSTENTATION[2] !

> « J'ai appris qu'il y a du blé en Egypte ; descendez-y... » (XLII, 2.)

Le Midrasch raconte que Jacob recommanda à ses fils de ne pas pénétrer tous ensemble par la même porte,

1. Yalkout, § 147.
2. *Ibid.*, § 148.

dans la ville où résidait Joseph, de s'isoler, de se disperser, pour ne pas s'exposer à l'influence du « mauvais œil » עין הרע.

La tradition nous apprend apparemment par là, que les fils d'Israël doivent aimer la simplicité, la modestie. Qu'ils s'efforcent souvent de passer inaperçus, de dissimuler un peu plus leurs prouesses, de ne point s'annoncer au son du tambour et de la trompette! Qu'ils fuient la montre, la pose, l'ostentation, ne s'offrent point en spectacle, gardent toujours une certaine mesure dans leurs faits et gestes, évitent le tapage de la réclame, le vacarme du faiseur, les vanités bruyantes du cabotin !

En un mot, souvenons-nous de la recommandation de notre ancêtre Israël, conservons à la ville, à la campagne, partout où nous nous trouvons, l'attitude des fils de Jacob se rendant en Egypte, et nous désarmerons peut-être l'envie que toute supériorité offusque. Nous savons en effet, qu'à nous autres Juifs, il faut plus de modestie qu'à nos concitoyens; car pour un d'entre nous qui en manquera, on dira aussitôt : ces Juifs !...

—

SATAN ET LE MIDRASCH[1].

« Un accident pourrait lui arriver pendant le voyage...» (XLII, 4.)

« Un accident ne peut-il pas tout aussi bien vous arriver à la maison, qu'en voyage! Pourquoi donc Jacob s'obstine-t-il à ne pas confier Benjamin à ses dix fils? C'est que Satan lance surtout ses accusations contre nous dans les conjonctures dangereuses, épie le moment où nous nous trouvons exposés à quelque péril, profite d'une occasion favorable pour nous nuire. »

1. Yalkout, § 149.

Nos Sages entendent évidemment par là que nous ne devons pas braver sottement le danger, courir au-devant du malheur, par notre imprudence et notre entêtement.

Le terme « Satan » revient souvent dans nos livres traditionnels. Il désigne tantôt l'ennemi du genre humain, à l'affût de ses défaillances, pour le dénoncer et le faire condamner; tantôt l'esprit tentateur, les mauvais penchants, les passions perverties ; tantôt il est comme ici, synonyme de danger et de malheur.

VAYIGASCH

INTERPRÉTATION DE MOTS SUPERFLUS[1].

« Juda s'approcha de lui disant : De grâce... »
(XLIV, 18.)

Suivant les commentateurs de ce chapitre, le terme Vayigasch « il s'approcha » exprime dans la Bible, ou l'idée d'une prière, d'une salutation, ou d'une menace, d'une provocation. Ils citent à l'appui de leur dire, divers versets de l'Ecriture sainte. C'est pourquoi les uns prétendent que Juda prit une attitude suppliante, les autres, qu'il adressa à Joseph des paroles aigres et comminatoires. Selon ces derniers, ce serait donc à dessein qu'il assimilait Joseph à Pharaon, pour rappeler à son frère la cruelle mésaventure de celui qui avait jadis maltraité Sara.

C'est une des faiblesses de nos docteurs de vouloir interpréter les mots qu'ils jugent superflus et dont l'absence n'enlèverait rien au sens et à la clarté du texte.

—

NE FAITES POINT ROUGIR VOTRE FRÈRE EN PUBLIC[2].

« Faites sortir tout le monde d'auprès de moi... » (XLV, 1.)

Lorsque Joseph se fit connaître à ses frères, il désira demeurer seul avec eux, ne voulut point que la présence d'un étranger embarrassât les effusions fraternelles et que ses frères eussent à rougir en public. Rien ne paraît

1. Yalkout, § 150.
2. *Ibid.*, 151.

plus grave aux yeux de nos Anciens que de faire rougir un homme devant le monde. « C'est commettre un meurtre, déclarent-ils ailleurs, que d'y contraindre son semblable, c'est se jeter soi-même dans une fournaise ardente, c'est se perdre pour l'éternité. »

—

UNE VOIX[1] !

> « Et le bruit קול se répandit dans la maison de Pharaon que les frères de Joseph étaient arrivés... » (XLV, 16.)

Pourquoi le texte parle-t-il d'une voix ou plutôt de « la voix » הקול ? De quel bruit, de quelle voix s'agit-il ? De la voix qui, soudain, soupira dans les cieux et gémit sur le sort du peuple de Dieu, sur le cours si troublé de ses destinées. Car cette reconnaissance de Joseph par ses frères fut le signal de l'arrivée des enfants de Jacob en Egypte, donc la cause occasionnelle de l'exil et des persécutions d'Israël. Les enfants, les peuples naissants, les prophètes et les poètes perçoivent quelquefois de telles voix et s'en inspirent. C'est l'intuition du simple, du voyant, du lyrique.

1. Yalkout, § 152.

VAYHI

LA SÉPARATION DES CHAPITRES[1].

« Jacob vécut dans le pays d'Égypte dix-sept ans... » (XLVII, 28.)

On sait que le Pentateuque est divisé en autant de parties qu'il y a de sabbats dans l'année et dont chacune s'appelle « Sidra »; elles sont séparées les unes des autres, tantôt par la lettre פ"א, tantôt par la lettre סמ"ך, initiales des mots פת' « ouverture », et סת' « fermeture ». La section de « Vay'hi » est la seule de la Torah, observe le Midrasch, qui ne soit pas précédée de l'un de ces deux signes; elle semble incorporée dans celle de « Vayigasch ». Il est donc difficile d'en découvrir le commencement qui se trouve caché par le chapitre antérieur. Quel en est le motif? C'est qu'à la mort de Jacob — ce chapitre l'annonce — le ciel se voila d'un nuage de deuil, car les tribulations d'Israël durent suivre la fin du patriarche; l'esclavage égyptien commença. Suivant une autre version haggadique, Jacob essaya, au seuil de l'inconnu, de déchirer le voile qui dérobe aux regards de l'homme l'insondable mystère de l'au delà; mais Jacob ne vit rien, et le voile ne fit que s'épaissir davantage. Telle est la raison pour laquelle « Vay'hi » paraît se dissimuler derrière la section précédente et se confondre avec elle.

—

1. Yalkout, § 154.

L'HOMME EST L'OMBRE D'UNE OMBRE[1].

« Lorsque les jours de la mort d'Israël arrivèrent... » (XLVII, 29.)

« Où sont les puissants qui triomphent de la mort? Un jour, Jacob vainquit le messager de Dieu et reçut le nom d'Israël; mais il n'échappa pas à la tombe. « Nous sommes des étrangers devant toi, lisons-nous dans le livre I des Chroniques, des voyageurs comme tous nos pères et nos jours sont comme l'ombre sur la terre, et il n'y a nulle espérance. » Si encore nous ressemblions à l'ombre d'un mur ou d'un arbre, qui a du moins quelque durée, mais nous sommes comme l'ombre fugitive d'un oiselet qui passe ! »

Victor Hugo dit quelque part :

L'homme, fantôme errant, passe sans laisser même
Son ombre sur le mur !

LE JUSTE FAIT LE BIEN CHAQUE JOUR[2].

« Ibidem... » (*Ibid.*)

« Pourquoi est-il écrit : Lorsque « les jours » de la mort d'Israël approchèrent?... Le singulier serait plus rationnel; on ne peut mourir qu'en un jour, en une heure; un instant même y suffit. C'est donc « le jour » de la mort, qu'il faudrait et non « les jours » ! Lorsque meurt le juste, répondent nos Sages, Dieu passe en revue « tous les jours » qui formèrent la trame de son existence. Voilà pourquoi le texte dit : Lorsque « les jours » de la mort d'Israël approchèrent; ils parurent successivement devant Dieu; car il n'est pas un seul jour, où le juste n'accomplisse quelque bonne œuvre. »

1. *Ibid.*, 145.
2. *Ibid.*, 145.

LA CHARITÉ VRAIE[1].

> « Tu agiras envers moi avec charité et vérité, tu ne m'enterreras pas en Égypte... » (*Ibid.*).

Rien de plus élevé, de plus pénétrant que les dissertations de nos docteurs sur la charité. En voici un échantillon :

Jacob, pour être enseveli dans la sépulture de ses pères, pria son fils Joseph, d'agir avec « charité et vérité ». Il existe donc, remarquent nos Sages, une fausse charité ; sinon le mot « charité » חסד, ne serait pas suivi de celui de אמת « vérité ». La charité, en effet, n'échappe pas elle-même à l'universelle loi de l'intérêt qui gouverne l'humanité. Nous n'y pouvons rien, car nous sommes des êtres imparfaits et faillibles. Elle n'est donc souvent que le masque de la vanité, de l'orgueil, ou de l'espoir d'une récompense. Cependant, l'on peut présumer, qu'il en existera une d'absolument désintéressée. Ce sera celle que nous exerçons envers les morts en leur donnant la sépulture ; car des trépassés, nous ne pouvons plus rien attendre. Aussi nos Talmudistes l'appellent-ils חסד של אמת « la charité vraie », la seule qui ne soit pas contaminée par l'intérêt. C'est la raison pour laquelle Jacob, dans la prière qu'il adressa à Joseph, eut hâte d'ajouter אמת vérité, à חסד charité.

חזק COURAGE !

1. Yalkout, § 156.

EXODE

EXODE

SCHEMOTH

BONNE ÉDUCATION[1].

« Voici les noms des fils d'Israël venus en Égypte avec Jacob... » (EXODE, I, 1.)

« Pourquoi nommer encore une fois tous les enfants de Jacob? Il suffisait de rappeler l'arrivée du patriarche et de sa famille, sans l'accompagner d'une nouvelle énumération! C'est que chacun d'eux était un autre Jacob et méritait, à l'égal du père, une mention spéciale ; ils demeuraient fidèles aux enseignements du chef de la maison et cultivaient les vertus paternelles, la charité et la piété. Jacob, en effet, n'avait rien négligé pour élever ses enfants dans les saines traditions de ses ancêtres. Il savait qu'une éducation défectueuse pouvait devenir une source de tribulations pour sa famille, le relâchement de la discipline intérieure, une cause de ruine pour le foyer domestique. La guerre de Gog et de Magog, ajoute le Midrasch, n'engendrera pas de plus grandes calamités qu'une mauvaise éducation en a déjà fait naître au sein des familles. Pères, souvenez-vous quelquefois de la parole de Salomon le Sage : « Celui qui épargne sa verge, hait son fils, et celui qui l'aime, se hâte de le châtier. »

A part la verge, dont nos docteurs n'ont d'ailleurs jamais fait aucun usage, la pédagogie domestique de nos

1. Midrasch Rabbah sur Exode, § 1.

Anciens avait du bon. Du moins c'est à elle, que suivant le Midrasch, les fils de Jacob durent l'honneur d'être mentionnés en tête du chapitre.

—

LA FEMME ET LA DÉLIVRANCE D'ÉGYPTE [1].

« Ils leur rendirent la vie amère... »
(I, 14.)

On accuse souvent le judaïsme dogmatique de méconnaître le rôle de la femme, dans le culte et dans la société. Le cadre dans lequel nous nous sommes promis d'enfermer ces « fantaisies » ne nous permet pas de rechercher ce que ce reproche pourrait avoir de vrai ou d'excessif. Ce qui est hors de conteste c'est que nos Haggadistes n'ont jamais oublié d'associer la femme à l'exercice de la religion; ils ont compris que celle-ci ne saurait vivre sans le concours de celle-là, et que ce qu'il peut y avoir encore, en ce monde égoïste, d'affirmation spontanée du beau et du bien, c'est dans la conscience féminine. Là est le dernier et inexpugnable asile de la bonté, de la piété, du dévoûment, qui sont inséparables de toute religion. Le Midrasch l'a intelligemment et délicatement senti :

« Pesant est le joug de l'Egyptien. Israël souffre et gémit. Le soleil est accablant; hommes et bêtes languissent, la nature se fait complice des bourreaux. Les membres meurtris, la langue brûlée, les yeux rouges de fièvre, les malheureux souhaitent la mort. Mais les femmes redressent le courage de leurs époux. Soutenues par la piété, par la croyance en un grand justicier, elles parcourent sous les rayons de feu, les vastes chantiers où peinent les pauvres travailleurs, elles leur apportent le pain qui sustente, la boisson qui ranime, préparent les mets qui

1. Yalkout, § 164.

restaurent les estomacs affamés, versent sur les blessures saignantes des cœurs, le baume rafraîchissant de leurs réconfortantes paroles, de leur doux et bienveillant sourire. — Et Israël renaît à l'espérance, à la foi, aspire à la délivrance prochaine. »

—

VISION DE PHARAON [1].

« Le roi Pharaon s'adressa aux sages-femmes hébreues... » (I, 15.)

Pourquoi Pharaon ordonne-t-il subitement la mise à mort de tout mâle nouveau-né ? C'est qu'il a une vision : « Il est assis sur son trône ; un vénérable vieillard tient devant lui une immense balance. Dans l'un des plateaux sont entassés tous les grands, tous les princes de la vallée du Nil ; dans l'autre, un petit agneau pousse de plaintifs gémissements. Et voici que cette inoffensive et ordinaire proie du loup fait pencher la balance, pèse plus lourd que la grappe humaine suspendue à l'autre fléau. Pharaon s'éveille ; il fait appeler ses serviteurs et leur raconte son étrange vision. Et l'un d'eux s'écrie : Tremble ô roi, pleurez, ô Egyptiens ; un enfant naîtra en Israël, qui étonnera le monde, vous fera plier comme les roseaux du Nil ! »

—

NAISSANCE DE MOISE [2].

« ...Elle vit qu'il était bon... »
(II, 2.)

La légende se plaît à embellir de poétiques mystères la naissance des personnages illustres, des fondateurs

1. Yalkout, § 164.
2. *Ibid.*, § 166.

d'empires et de religions. De là ces événements extraordinaires, ces prodiges fameux qui signalent d'ordinaire la naissance des grands hommes. On connaît l'histoire des Mages qu'une étoile conduit à Bethléem dans la maison de Marie où vient de naître le futur héros des Evangiles. Le récit biblique de celle de Moïse n'emprunte rien au merveilleux; mais l'imagination de nos Haggadistes y supplée, et invente fictions et allégories. « Lorsque Moïse vit le jour, une lumière étincelante éclaira la maison paternelle, illumina toute la terre, symbolisant ainsi l'aurore d'une ère nouvelle. Le verset, en effet, dit : la mère « s'aperçut qu'il était bon » כי טוב, et lors de la création, quand la clarté se répandit pour la première fois sur le monde, Dieu dit « qu'elle était bonne » כי טוב. Il s'agit donc bien de lumière dans notre chapitre, aussi bien que dans celui de la Genèse. » D'autres interprètent les mêmes termes par : Dès sa naissance il « paraissait apte » à devenir le pasteur d'Israël et le prince des prophètes. — Ces exemples suffisent pour donner une idée de cette exégèse particulière, qui demande aux facultés imaginatives le secours que les modernes sollicitent de la raison.

LA NAISSANCE N'EST RIEN, LE MÉRITE EST TOUT[1].

« Elle vit qu'il était beau... »
(II, 2.)

Nos docteurs n'admettent d'autre noblesse que celle du savoir. Ni titres, ni grades, ni blasons ne trouvent grâce devant l'esprit démocratique de nos Sages. Pour eux, il n'existe qu'une seule aristocratie, celle de l'esprit, qu'une seule roture, celle de l'ignorance. Cette idée se trouvera encore exprimée dans diverses « variétés » qui suivront.

1. Yalkout, § 166.

La naissance ne confère pas la dignité, mais la science. « Un jour les disciples de R. Peréda annoncèrent à leur maître l'arrivée de R. Zeïra, dont la généalogie, dirent-ils, remontait par Abtoulas et Elazar b. Azaria, jusqu'à Ezra. — La belle affaire, repartit Peréda ! S'il est savant, c'est beau, s'il est de bonne famille et savant, c'est très beau, mais s'il est de bonne famille et ignorant, que le feu le consume ! — »

VAËRA

ADONAI, ELOHIM [1].

« Elohim parla à Moïse, et lui dit : Je suis Adonaï. J'apparus à Abraham... » (vi, 2.)

Les commentateurs distinguent dans l'essence divine deux modes principaux : celui de la justice et celui de la miséricorde מדה הדין ומדה הרחמים. Elohim exprime le premier, et Adonaï יהוה, l'ineffable tétragramme exprime le second. Voilà pourquoi le verset dit: Elohim parla à Moïse en ces termes : Je suis Adonaï, l'Eternel, c'est-à-dire, je ne représente pas seulement la justice lente mais immanquable qui domine les contingences, je ne m'appelle pas uniquement Elohim, le juge souverain, mon nom est surtout Adonaï, l'Eternel miséricordieux, qui prend en pitié l'humanité souffrante et tempère l'implacable rigueur du juge par la tendre compassion du père. Moïse, mon serviteur, Adonaï a entendu la plainte d'Israël : Espère ! J'apparus jadis à Abraham, Isaac et Jacob sous le nom d'El-Schadaï, le juge tout-puissant; j'ai mis leurs descendants sous le joug de l'Egyptien; aujourd'hui, je me fais connaître sous celui d'Adonaï, de l'Eternel plein de grâce et de bonté, qui se souvient de l'alliance contractée avec les patriarches des enfants d'Israël. Debout, courage ! L'esclavage cessera. Je suis Adonaï !...

O puisse le Dieu que nous invoquons nous apparaître de nouveau, à l'aurore trouble de ce siècle, sous le nom d'Adonaï !

---

1. M. Rabbah sur Exode, § 6.

LA RÉSURRECTION[1].

« J'ai établi une alliance avec eux pour leur donner le pays de Kanaan... »
(VI, 4.)

Nos Talmudistes ne sont pas embarrassés pour découvrir dans la Bible tout ce qu'ils aiment y découvrir. Une exégèse aussi fantaisiste qu'ingénieuse, qui est précisément celle de nos Midraschim, leur en facilite la besogne. Si je vous disais qu'ils ont trouvé une preuve de la résurrection des morts dans le verset de l'en-tête, vous souririez. Cela est pourtant. Voici comment ils s'y sont pris : Comment Dieu peut-il dire qu'il a établi une alliance avec les patriarches, pour « leur » donner le pays de Kanaan? Puisqu'ils sont morts, ils n'en prendront pas possession ! C'est לכם « à vous » qu'il faudrait : « J'ai contracté une alliance avec eux, pour « vous » donner la terre de Kanaan. Mais il y a להם « à eux »; c'est aux patriarches eux-mêmes qu'il a promis le pays. Il ne peut donc s'agir que des patriarches ressuscités. » Telle est leur preuve exégétique de la résurrection des morts. Ce n'est pas plus difficile que cela.

1. Yalkout, § 176.

BO [1]

LA RESPONSABILITÉ.

« ...Va vers Pharaon, car j'ai endurci son cœur... » (x, 1.)

Une des questions les plus agitées de notre temps est celle de la responsabilité. Sociologues, magistrats, criminalistes, se demandent à l'envi dans quelle mesure l'homme est libre, et par conséquent responsable de ses actes. Est-il juste, d'une justice absolue, d'imputer à lui seul les fautes dont il se rend coupable? L'influence délétère du milieu dans lequel il vit, ses passions, ses instincts héréditaires, ses habitudes ataviques, les circonstances enfin, ne constituent-ils pas une espèce de fatalité qui pèse sur lui et atténue en partie sa responsabilité?

Ne serait-il pas sage de nous habituer à l'idée d'une liberté mitigée et toute relative à une conception plus philosophique et plus équitable de la responsabilité ?

Cette préoccupation de nos contemporains témoigne, quoi qu'on en dise, du progrès de la mentalité générale, et somme toute, elle leur fait honneur. Nous lui devons du moins, il le semble, ces lois pénétrées d'humaine pitié, telles que la loi de sursis et d'autres analogues et une application plus intelligente, plus douce, du code.

Eh bien, nos Sages ont le même souci d'une équitable pénalité. Ils paraissent obéir à des considérations de ce genre, lorsqu'ils commentent « la Sidra » de ce jour. Ils ne peuvent, en effet, concevoir une responsabilité sans liberté, regarder comme criminel celui qui agit sous l'empire d'une force aveugle et fatale. Que vont dire les

1. Midrasch Rabbah sur Exode, § 13.

« Minim » (les hérétiques), observe R. Yohanan, de la justice divine et de la liberté humaine? N'ont-ils pas raison de soutenir que Pharaon ne saurait être coupable, puisqu'il était poussé par une puissance supérieure? La responsabilité disparaît et avec elle la culpabilité, quand le libre arbitre n'existe plus ! Comment faut-il donc interpréter le verset « Va vers Pharaon, car j'ai endurci son cœur », pour qu'il ne prête pas le flanc à la terrible objection des « Minims » ?

En voici, répond R. Siméon b. Lakisch, l'explication la plus rationnelle : Les termes « endurcir le cœur de Pharaon », ne signifient pas « peser sur la volonté du roi », et le contraindre à agir dans un sens et non pas dans un autre ; car les « Minim » seraient alors en droit de protester contre l'injustice de la peine. Mais ils nous apprennent que Dieu, après avoir en vain averti Pharaon, non seulement lui permet de s'abstenir, mais lui accorde encore toute latitude, lui donne la force de pousser l'entêtement jusqu'à l'endurcissement, jusqu'à la folie. « La pierre est lourde, lisons-nous dans les Proverbes, le sable charge, mais la colère d'un insensé est plus pesante que tous les deux. »

L'HUMILITÉ [1].

« Vous prendrez un bouquet d'hysope... » (XII, 22.)

L'hysope est sans doute une plante très petite, puisqu'il est écrit dans les Rois I. V, : « Salomon a aussi parlé des arbres, depuis le cèdre du Liban jusqu'à l'hysope qui sort de la muraille. » Si elle fut choisie pour servir d'instrument de salut aux Israélites, c'est que les forts et les faibles, les grands et les petits, sont égaux devant Dieu,

1. M. Rabbah sur Exode, § 17.

qui aime surtout les humbles et les débonnaires ; par eux, il lui convient d'accomplir des miracles. Pareil à l'hysope, le peuple Israël est menu, il est pourtant le peuple de Dieu. » — Cette idée, que la modestie plaît à Dieu, que l'humilité sied à Israël, est fréquemment exprimée dans le Midrasch sous la forme suivante : Dieu s'est montré à son peuple sur le Sinaï et non sur une haute montagne ; il s'est manifesté à Moïse dans un buisson et non dans les majestueuses ramures des arbres de la forêt...

BESCHALA'H

LE CUISINIER ET LES POISSONS POURRIS[1].

« Lorsque Pharaon renvoya le peuple... »
(XIII, 17.)

Quel sot que ce Pharaon ! Il fut frappé de dix plaies, dépouillé de son argent וינצלו את מצרים, et à la fin, il dut quand même renvoyer les Israélites. Le malheureux ! S'il avait connu la parabole racontée au nom de R. Ysmaël, il se serait bien gardé de passer successivement par trois châtiments.

Un roi pria son domestique de lui apporter des poissons du marché. Le domestique acheta des poissons pourris. — Par ta vie, s'écria le maître, tu n'échapperas pas à une de ces trois punitions : ou tu mangeras ta pourriture, ou tu recevras cent coups de trique, ou tu payeras une amende. — Je choisis la pourriture, répliqua aussitôt le cuisinier. A peine eut-il consommé une partie des poissons avariés, qu'il en fut dégoûté, et il dit au roi : — J'aime mieux les cent coups de trique. Il n'avait pas encore reçu le cinquantième coup, que fou de douleur il se mit à hurler : — Je préfère l'amende. De sorte que notre cuisinier subit trois peines au lieu d'une : il mangea des poissons pourris, reçut des coups et paya l'amende. »

Cette fable a sans doute donné naissance au proverbe si connu de nos coreligionnaires d'Alsace : « Makos und faule Fisch — Des coups et des poissons pourris ».

—

1. Yalkout, § 225.

LE CULTE DES MORTS[1].

« Moïse prit avec lui les ossements de Joseph... » (XIII, 19.)

Obéir aux dernières volontés du mourant, lui préparer la tombe désirée, l'ensevelir, est une des plus pieuses prescriptions du judaïsme. Ne pas accomplir les vœux suprêmes de l'agonisant, ne pas participer à la sépulture, c'est transgresser un devoir sacré. N'est-ce pas Moïse « lui-même » qui emporta les ossements de Joseph, persuadé qu'il était de la sainteté de son acte ? Le verset en effet dit : Il les prit « avec lui ». — Et le Midrasch de continuer : « Comment Moïse a-t-il pu découvrir la tombe de Joseph, mort depuis des siècles ? Il était allé trouver une femme qui avait survécu à la génération de l'ancien vice-roi d'Egypte. La contemporaine du fils de Jacob raconta à Moïse que les Egyptiens, pour appeler les bénédictions du ciel sur les eaux du Nil, y avaient déposé le cercueil de Joseph. Moïse se rendit aussitôt sur les bords du fleuve. « Joseph, Joseph ! s'écria-t-il, le temps de l'affranchissement d'Israël est arrivé ! Nos pères avaient fait le serment de réunir un jour tes ossements à ceux d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Joseph, cette heure a sonné ! » Sur-le-champ, le cercueil de l'ancêtre remonta à la surface. »

Tant était sincère et profonde leur vénération pour les trépassés, que nos Haggadistes ne se faisaient pas faute d'inventer d'agréables fictions, pour expliquer dans un cas donné, la possibilité du culte des morts.

—

1. Yalkout, § 227.

L'ACTION D'ABORD, LA PRIÈRE ENSUITE[1].

« L'Éternel dit à Moïse : Pourquoi cries-tu vers moi?... (XIV, 15.)

La prière, en tant qu'elle exprime les aspirations spontanées du cœur humain, subsistera aussi longtemps qu'il y aura un homme sur la terre; elle est, en effet, son éternel recours contre les insuffisances, les écœurements de la réalité, contre les iniquités et les souffrances du monde. Or, s'il est un peuple qui fût jamais accablé de tristesse et de douleur, c'est le peuple Israël. Aussi son histoire n'est-elle en quelque sorte qu'une navrante élégie, et l'on comprend que les lamentations, les complaintes et les prières tiennent une si grande place dans la liturgie hébraïque.

Mais la prière juive est tout humaine, je veux dire qu'elle ne traduit point l'extase des rêveurs de la cabale, la folle sensiblerie du mysticisme; elle ne fait pas oublier à l'homme la terre sur laquelle il est obligé de vivre; elle n'endort pas son intelligence, n'énerve pas sa volonté, ne paralyse point son énergie. Il est même des circonstances, suivant le Midrasch, où l'homme doit d'abord penser à l'action avant de songer à la prière. C'est du moins ce que, d'après la tradition, notre verset semble indiquer à Moïse. « Eh quoi! tu passes ton temps à te lamenter, à prier, alors que ton peuple est dans l'angoisse! La mer est devant, l'ennemi derrière lui, et toi « tu cries vers moi » et tu te tiens immobile devant ma face! Ce n'est pas le moment d'élever la voix vers le ciel et d'user ta force dans de longues prières! Il faut agir ! »

—

1. Yalkout, § 233.

LA FEMME ET LE CANTIQUE DE MOISE [1].

« Voici mon Dieu, je lui rends hommage... » (xv, 2.)

Les Hébreux ont traversé la Mer Rouge.

Ils croient sortir d'un rêve sanglant. Ils regardent, étonnés : à leurs pieds, l'écume des flots charrie des cadavres et le rivage se couvre de débris humains. Les vents qui hurlaient s'apaisent en brise caressante, le soleil perce la nue noire, tout paraît s'associer à l'hymne d'un peuple libre.

Et le pasteur d'Israël et la nation affranchie chantent une ode d'admiration et de reconnaissance. Moïse élève la voix, et la multitude répond en chœur. Les femmes en longues files sont accroupies dans le sable ; sur leurs genoux elles bercent un enfant endormi ; un nourrisson frêle et tendre se suspend à leur sein, et la sublime mélodie retentit, monte, monte toujours. Soudain, les femmes, d'un mouvement unique, se relèvent, attachent l'enfant au cou, écartent le nourrisson du sein et, le soulevant dans les bras, s'écrient : זה אלי ואנוהו, le voici, par lui nous exalterons ta gloire ! Nous l'élèverons dans l'amour du Dieu de nos patriarches, du Dieu de nos mères, dans le culte de ta religion, qui est celle de la bonté, du droit, de la justice !

Et les hommes, reprenant l'hymne interrompu, terminent : l'Eternel règnera à jamais, l'Eternel règnera toujours !

---

1. Yalkout, § 241.

RESPECTEZ VOS MAITRES[1] !

« ... L'Éternel a entendu vos murmures... vos murmures ne sont pas contre nous, mais contre l'Éternel. » (XVI, 8.)

On dit que le respect des jeunes pour leurs anciens, des élèves pour leurs maîtres, s'en va. Aujourd'hui où l'on donne au premier blanc-bec venu du « mon cher maître », que voulez-vous qu'il reste pour les maîtres authentiques ? Nos jeunes « arrivistes » n'aiment pas se souvenir de leurs « vieux ». Il n'en était pas ainsi, semble-t-il, dans les temps d'autrefois, ni surtout à l'époque du Talmud. Le « Talmid 'ha'ham » vénérait son maître à l'égal de Dieu. « Murmurer contre lui, rapporte R. Hama bar Hanina, c'est murmurer contre Dieu lui-même » ; car le verset dit : « Que sommes-nous ? L'Eternel vous a entendus ; vos murmures ne nous atteignent pas, mais Dieu. » R. Hisda ajoute que discuter avec son maître, c'est discuter avec Dieu, chercher une querelle à son maître, c'est se quereller avec Dieu, et le soupçonner, c'est soupçonner la Providence.

—

LE SAVOIR-VIVRE[2].

« Et Moïse dit à Josué : Choisis-nous des hommes et sors pour combattre Amalec... » (XVII, 9).

On croit communément que la civilisation moderne seule possède ces vertus légères, mais exquises, la civilité, la courtoisie, l'urbanité, qui semblent détonner dans nos livres saints et trancher sur leur fond ordinaire, généralement sévère et grave. Il n'en est rien, et le savoir-vivre

1. Yalkout, § 258.
2. *Ibid.*, § 264.

דרך ארץ, était fort apprécié par nos Anciens; car, s'il n'est pas une preuve certaine de la bonté du cœur humain, il n'en décèle pas moins une prédisposition à la délicatesse des sentiments. Nos Sages ne se sont pas mépris sur le mérite de cette qualité, superficielle, il est vrai, mais qui ne laisse cependant pas de rendre le commerce des hommes supportable, voire même doux et attrayant. Ils en affirment l'importance à tout propos :

« Amalec, l'éternel ennemi des Hébreux, vint lutter contre Israël, et Moïse dit à Josué : Choisis-nous des hommes, sors et combats Amalec. » Ce passage, observe le Midrasch, nous apprend le savoir-vivre דרך ארץ. Car le pasteur d'Israël ne dit pas : « Choisis-moi » des hommes pour lutter contre Amalec; il possédait au suprême degré le don de ménager les susceptibilités, d'éviter les froissements d'amour-propre. Il ne dira donc pas, à l'instar des capitaines illustres, de tous les puissants de la terre : « Je veux, j'ordonne, j'exige. » Profond connaisseur du cœur de l'homme, il s'efface avec modestie, désire se confondre avec les autres, et pour ne pas paraître son supérieur, il dit : Choisis-« nous » des soldats pour résister à l'ennemi.

Puissons-nous à notre tour prendre exemple sur Moïse! Puissions-nous à notre tour donner à nos relations sociales, ce tact, cette mesure, cette affable distinction que nos docteurs appellent dans leur langage pittoresque et expressif « Dérëh-Érets » (voie de la terre), apparemment parce que c'est le plus sûr moyen pour nous comporter sans importunité en ce monde !

YITRO

N'ÉPOUSEZ PAS LA DOT, MAIS LA FEMME INSTRUITE ET VERTUEUSE[1].

« ...C'est Yethro ton beau-père qui vient avec ta femme...» (XVIII,6.)

La mode exige qu'on ne prononce jamais le mot « argent » sans lui accoler celui de « juif »; les deux termes sont devenus inséparables, presque synonymes. Qui dit argent, dit juif et réciproquement. Il est entendu que les descendants de Sem seuls aiment le précieux métal, le caressent de leurs doigts crochus, et que les nobles Ariens le méprisent, le repoussent d'un geste d'horreur et de répulsion. Il nous semble, pourtant, que les plus huppés d'entre eux, condescendent quelquefois à épouser les riches héritières des marchands de pré-salé d'Amérique, ou même — ô abomination! — certaines filles d'Eve, malheureusement affligées d'un appendice de la face, par trop révélateur.

Je ne voudrais pas tirer vengeance de cette conception particulière du désintéressement; si j'en parle, c'est simplement pour y opposer l'idée que s'en faisaient les disciples de ce Talmud, si souvent raillé et bafoué. Ils donnaient leurs filles à ceux qui étaient riches de savoir et non d'écus, et leurs fils, à celles dont les pères possédaient à défaut de fortune, la science et la vertu. Leurs gendres de prédilection étaient le « Talmid-Haham », l'homme instruit dans la Loi, le Rabbi, leurs brus favorites étaient les filles du docteur ès science sacrée.

Voici comment le Midrasch s'exprime en commentant

1. Yalkout, § 268.

notre verset : « Vendez tous vos biens pour faire épouser à votre fille un Talmid-Haham ; abandonnez tout ce que vous possédez, pour pouvoir unir votre fils à la fille d'un rabbin ! Car si vous venez un jour à disparaître, vous aurez la consolation de laisser derrière vous des enfants instruits et capables de bien. N'épousez pas la fille d'un עם הארץ (ignorant), fût-elle chargée d'or, car vous vous exposerez à laisser un jour des enfants ignorants et enclins à l'erreur et au vice. »

La vérité nous oblige d'avouer que les Juifs d'à présent n'aiment plus se souvenir du conseil de leurs aïeux.

—

AIMEZ LA TABLE DU SAGE [1].

> « ..Aaron et tous les anciens d'Israël vinrent pour manger du pain avec le beau-père de Moïse, en la présence de Dieu. » (XVIII, 12.)

Autant nos docteurs nous recommandent de fuir la société des sots et des frivoles, autant ils nous invitent à rechercher la compagnie des sages, des hommes instruits et sérieux. « S'asseoir à la table du savant, participer au repas du Talmid-Haham, c'est s'asseoir à la table de Dieu, c'est jouir de la splendeur divine. » Le verset ne nous le fait-il pas entendre ? « Aaron et les Anciens d'Israël vinrent pour manger du pain avec Yéthro, en la présence de Dieu. » Or, Moïse était allé à la rencontre de son beau-père, pour le recevoir et le servir. Pourquoi le verset ne le mentionne-t-il pas ? S'était-il donc soudainement absenté ? Non Moïse était là, et le verset en réalité parle de lui lorsqu'il dit : qu'ils mangèrent « en la présence de Dieu ». « Car manger à la table d'un Talmid-Haham, c'est manger en la présence de Dieu. »

—

1. Yalkout, § 270.

LA SCÈNE DU SINAI A FAIT D'ISRAEL, UN PEUPLE NOUVEAU [1].

> « Le troisième mois de la sortie des enfants d'Israël du pays d'Égypte. . ils vinrent au désert du Sinaï. »
>
> (EXODE. Chap. XIX, 1.)

« Pourquoi a-t-il fallu trois mois à Israël pour arriver jusqu'au pied du Sinaï? Un ou deux mois aurait dû suffire ! C'est que Dieu ne le jugea apte à recevoir la Loi, qu'après lui avoir fait faire un stage de trois mois dans les solitudes du désert. Pareils à la femme convertie au judaïsme, qui a besoin d'un prosélytisme trimestriel pour acquérir le droit d'épouser un juif, les enfants de Jacob durent attendre trois mois avant d'être déclarés dignes de devenir les dépositaires du Décalogue. N'était-ce pas en effet une conversion, que celle à laquelle Dieu invita le peuple récemment libéré du joug égyptien, en l'appelant à la pratique d'une Loi régénératrice de l'espèce humaine? Il est écrit : « Le troisième mois Israël parvint au désert de Sinaï. » Le Midrasch joue sur le mot בחדש « le mois » et lit בא חדש « le mois est arrivé », c'est-à-dire le véritable mois, le mois solennel de l'initiation religieuse des Hébreux (Hodesch signifiant transformation, renouvellement). Ce sera un peuple nouveau dans toute l'acception du terme, quand il aura assisté à l'immortelle scène du Horeb. »

—

1. Yalkout, § 271.

LA MODESTIE [1].

« L'Éternel descendit sur le Sinaï... »
(Ex. Chap. XIX, 20.)

Une des vertus les plus rares et les moins accessibles au cœur de l'homme, continûment bouffi de vanité et d'orgueil, c'est la modestie vraie, l'humilité sincère. Lieu commun que cela, mais sujet intarissable pour nos Haggadistes. « Pourquoi, le Décalogue fut-il promulgué sur le mont Sinaï, alors qu'il existait de plus hautes montagnes? Dieu choisit ce dernier pour apprendre aux hommes que ceux-là seuls méritent l'estime, l'honneur, la gloire, qui sont modestes, humbles, petits. »

1. Yalkout, § 284.

DÉCALOGUE

MISSION D'ISRAEL [1].

« Alors Dieu prononça toutes ces paroles : Je suis l'Éternel... »
(Ex. Ch. xx, 1.)

La dernière veillée est à son déclin, les étoiles s'enfuient; les lueurs rosées pâlissent et se meurent. La terre sent l'aurore qui l'inonde de pleurs, l'aube blanchit la crête des collines; le jour éclate, le soleil rouge fend la brume, et tout un peuple apparaît au pied du Sinaï. Hier encore asservi, il attend avec angoisse son affranchissement spirituel. Une épaisse fumée couvre la montagne; un son de trompette retentit et fait frissonner tous les cœurs; la fumée s'élève comme la fumée d'une fournaise, la trompette sonne toujours et le Horeb en est ébranlé. — Moïse parle et Dieu lui répond. Et le colloque sublime se poursuit, et le peuple tremble de frayeur.

Moïse, mon serviteur, Israël est-il digne de devenir le dépositaire de ma Loi? Te portes-tu garant de sa fidélité à ma glorieuse bannière? Est-il capable de remplir la sainte mission dont je veux l'investir? Elle est lourde, elle est grave; elle lui demandera de pénibles sacrifices, et lui suscitera de nombreux ennemis. Evitons ces épreuves douloureuses aux enfants de Jacob! Offrons la Loi aux fils d'Ismaël, d'Edom, de Moab!

Et la trompette fait entendre ses éclatantes sonneries, et Edom, et Moab, et Ismaël, accourent dans le cliquetis des armes. Edom s'écrie : Que nous apprend cette Loi? — Elle vous dit: « Tu ne tueras point. » — Nous la re-

1. *Ibid.*, 286.

poussons, car nous vivons par la force, par la guerre, nous nous illustrons par les armes. — Moab s'écrie : — Que nous apprend encore cette Loi ? « Vous ne commettrez point d'adultère, vous ne souillerez point vos demeures, vos familles. » — Nous n'en voulons point, car nos mœurs sont corrompues, nos foyers sont contaminés ! Enfin Ismaël s'écrie : — Est-ce là tout ce qu'elle nous apprend ? — Elle vous dit encore : « Vous ne volerez point ! » — Nous la rejetons, car nous ne vivons que de vol et de rapine.

Mais Israël élève la voix : — Ta Loi, nous l'acceptons et nous l'exécuterons, et nous l'enseignerons au reste des hommes נעשה ונשמע ! Dieu la donna à Israël.

Que signifie ce Midrasch, sinon que la destinée des enfants de Jacob était de devenir le guide spirituel des nations. L'histoire nous enseigne que chaque peuple joue un rôle sur la scène du monde qui répond à son goût propre, à ses aspirations, à son esprit personnel. Telle nation antique fut illustrée par son culte du beau, telle autre par son amour de la force ; Israël se distingua par quelque chose de plus éminent, qui se nomme le sentiment de la justice et de la foi. Le germe de tout progrès moral, c'est Israël qui l'a jeté dans les sillons de l'humanité. Sa mission et sa gloire, la voilà !

—

UNIVERSALITÉ DE LA LOI ET ENSEIGNEMENT GRATUIT [1].

« Alors Dieu prononça toutes ces paroles... » (*Ibid.*)

On répète souvent que les docteurs du Talmud ne se plaisent qu'à des minuties de casuistes, à de mesquines subtilités, et sont incapables d'une pensée large, d'une spéculation élevée. Il nous semble toutefois que la con-

1. *Ibid.*, 286

ception d'une Loi universelle, applicable à tous les peuples sans distinction de culte et de race, ne marque pas précisément une mentalité inférieure. Eh bien, nos Sages ont déjà eu cette conception. « Pourquoi Dieu n'a-t-il pas promulgué le Décalogue dans la Palestine, dans le pays d'Israël? Pour apprendre au monde entier que la Loi n'est pas la propriété exclusive des enfants de Jacob, qu'elle appartient à toutes les nations, que tous les peuples lui doivent un égal respect, une égale soumission; pour enlever à toute collectivité, se trouvât-elle aux antipodes, un prétexte à refuser la Loi. Car si la manifestation du Sinaï avait eu lieu dans la Terre sainte, les autres peuples auraient pu dire : « Mais le Décalogue n'est pas à nous, il n'est destiné qu'à Israël, puisqu'il a été proclamé dans son pays. » Aussi Dieu choisit-il le désert du Sinaï, un lieu abandonné, qui appartient à chacun puisqu'il n'appartient à personne. Il a montré par là que l'humanité entière avait droit aux vérités éternelles.

Le Midrasch tire encore une autre conclusion, non moins judicieuse de cette préférence donnée à un endroit public במקום הפקר, accessible à tout le monde. « De même que la jouissance d'un lieu public est gratuite, de même la Loi doit être enseignée gratuitement à tous les hommes ; Dieu l'a donnée gratuitement à Israël, à nous d'instruire nos semblables, sans demander de rémunération! »

IMMUABILITÉ DES LOIS PHYSIQUES[1].

> « Tu ne te feras point d'idole, ni une image quelconque de ce qui est en haut dans le ciel ou en bas sur la terre... » (Ex. xx, 4.)

On s'étonne de découvrir déjà dans la Tradition des notions sur la stabilité et la nécessité des lois naturelles.

1. Yalkout, § 287.

Des philosophes demandèrent aux Anciens de Rome: — Pour vous empêcher d'adorer les idoles, et vous enlever toute vélléité d'idolâtrie, il eût été plus simple et plus sage que votre Dieu les détruisît. — Mauvais raisonnement, répondirent les Anciens; pour que les sots ne pussent plus adorer les « images de ce qui est en haut dans le ciel ou en bas sur la terre », le soleil, la lune, les étoiles, il lui aurait fallu bouleverser la marche régulière du monde. Parce que des fous se prosternent devant les planètes, doit-il interrompre le cours des astres et modifier les lois naturelles indispensables au maintien de l'Univers? Un homme vole une mesure de blé et il en ensemence la terre. Il serait juste que la terre demeurât stérile. Mais Dieu peut-il détruire la loi de l'universelle fécondité, à cause d'un seul?

—

JUSTICE [1]!

> «... Je poursuis le crime des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et à la quatrième génération, pour ceux qui m'offensent...» (Ex. xx, 5.)

Ce qui fera l'éternel honneur du judaïsme, de son histoire, de sa littérature, c'est l'obsédante idée de la justice, l'incoercible besoin du droit. La justice doit être; l'âme juive l'appelle de ses vœux brûlants; elle l'affirme, alors même que l'iniquité triomphe; elle la proclame jusque dans les spasmes de la douleur. Du commencement à la fin, de la première page de la Bible jusqu'au dernier feuillet de la Tradition, c'est le même cri. Prophètes et Talmudistes en frémissent d'amour. La justice, c'est l'invincible attente d'Israël.

Puisse la « Tsedatka » des Hébreux redevenir l'idéal de l'humanité inquiète!

1. Yalkout, § 290 et 291.

C'est cette instinctive et insurmontable répulsion de l'injustice qui fait protester nos docteurs contre le verset : « Je punis le crime des pères dans les enfants... » Ils s'élèvent contre cette solidarité révoltante, par laquelle la faute du père retombe sur le fils. Ils n'en admettent pas la possibilité. D'ailleurs, la loi de vérité et d'équité, ajoutent-ils, ne peut pas s'infliger à elle-même un démenti, puisque les Prophètes affirment que les « pères ne mourront pas à cause des fils, ni les fils pour les pères ; chacun mourra pour son péché ».

Afin de calmer leur conscience troublée, ils cherchent, s'ingénient, pour trouver une réponse qui puisse concilier leur amour de la justice et leur respect des Livres saints.

Il faut corriger, disent-ils, ou plutôt compléter le deuxième commandement : la solidarité des générations existe, tant que les fils suivent les mauvais exemples des pères ; elle disparaît quand les enfants abandonnent les voies paternelles. Dans le premier cas, il y a nécessairement solidarité, par cela seul que le mal s'accroît ; et il augmente, puisque nul effort n'est tenté pour l'arrêter. L'histoire est là pour en témoigner. Un peuple en décadence, qui ne fait rien pour en enrayer la marche, va fatalement à sa ruine. Il n'y a donc plus d'injustice. « Dieu punit l'iniquité des pères dans les enfants corrompus. »

Cette explication, un peu laborieuse, ne satisfait pas tous nos Haggadistes. Il en est qui la rejettent. Mais plutôt que d'avouer une atteinte déconcertante à l'éternelle, à la sainte justice, ils émettent cette assertion singulièrement audacieuse : « Quatre prescriptions de Moïse ont été annulées par les prophètes postérieurs ; de ce nombre est la fin du deuxième commandement. » « Le pécheur seul mourra », déclare Ezéchiel.

—

RESPECT DES PARENTS[1].

« Honore ton père et ta mère, afin que tes jours soient prolongés... » (Ex. xx, 12.)

Après avoir fait ressortir la haute portée de l'institution du sabbat, en disant qu'à lui seul il vaut toute la Création, nos docteurs se hâtent d'arriver au cinquième commandement qu'ils jugent aussi important שקולים זה בזה (ils se balancent).

Honore ton père et ta mère! Lorsqu'ils parlent de ce saint devoir, rien n'égale l'amplitude, l'élévation de leur pensée, la pureté, la délicatesse de leurs sentiments. Il y a là des paroles naïves et profondes, ingénues et graves qui émeuvent, touchent jusqu'aux larmes, d'étonnants aphorismes que le psychologue le plus pénétrant ne désavouerait pas.

« Les parents représentent sur la terre le Dieu de bonté et d'amour; ce sont ses messagers de bonheur; il les députe auprès de nous pour nous dispenser ses bienfaits; ils ont droit à la même vénération. Malheur au fils de l'homme qui offense son père, et ne respecte pas sa mère! Il blasphème Dieu, qui repoussera ses hommages et cessera de résider en ce monde. Mais heureuses les générations qui se lèvent et se prosternent à l'approche de la mère! Elles s'inclinent devant la majesté divine. L'homme a trois associés : Dieu, le père et la mère. Dieu séjourne dans les maisons où l'on honore ses deux associés. »

« Chaque fois que la vieille mère de R. Tarphon montait sur son lit, le célèbre rabbin s'empressait autour d'elle pour lui servir de marchepied. Et un jour, dans son jardin, R. Tarphon étendit les mains sous les pieds de sa mère dont les sandales s'étaient dénouées, et la reconduisit ainsi jusqu'à sa demeure, pour la préserver de l'humidité. Il ne tarda pas à tomber malade. — Faites des

1. Yalkout, § 297.

prières pour mon fils, dit la pauvre mère, aux collègues qui étaient venus le visiter, Dieu le sauvera, car il fut bon pour moi. Et les docteurs de répondre : — Il serait un million de fois meilleur pour vous, qu'il ne s'acquitterait pas encore de la moitié de son devoir... עדיין לא הגעת' לחצי' כלום...!

Le législateur a placé au milieu même du Décalogue la piété filiale ; il paraît en avoir fait le principe de vie, les fondements éternels de la foi et de la morale, de la religion et de la société ; d'un côté nos obligations envers Dieu, de l'autre nos devoirs envers nos semblables, et au centre, pour soutenir l'édifice religieux et social, le magnifique et immortel commandement : Honore ton père et ta mère.

Les devoirs que la Torah nous prescrit sont nombreux et divers ; il n'en est que deux cependant dont l'accomplissement nous vaille une récompense ; c'est le cinquième commandement, et chose vraiment remarquable, le précepte qui nous ordonne de ne pas nous emparer des petits des oiseaux avec leur mère. L'un et l'autre ajoutent : « Afin que tu vives longtemps et heureux sur la terre. » Singulière et suggestive coïncidence !

Mais le bonheur terrestre ne suffit pas encore à nos Sages ; l'exécution du cinquième commandement mérite plus et mieux que les joies instables et fugitives, entre le berceau et la tombe. Et ils prononcent cette parole insérée dans notre rituel : « Une des rares vertus qui peuvent nous rendre dignes d'une récompense dans ce monde et dans l'autre, c'est le respect des parents. » Nous recommandons à nos lecteurs un sermon de M. le grand rabbin Zadoc-Kahn sur le même sujet (Allocutions adressées à la jeunesse israélite).

—

LES CINQ DERNIERS COMMANDEMENTS[1].

« Tu ne tueras point. » (Ex. xx, 13.)

« Exercer une violence sur notre semblable, attenter à sa vie, c'est violenter Dieu lui-même, c'est l'outrager dans son œuvre, qu'il a créée à son image בצלמו. La personne humaine est sacrée; elle est marquée du sceau divin. Pourquoi le sixième commandement est-il gravé en tête de la deuxième table de la Loi, en face de la première parole du Décalogue, qui proclame l'existence d'un Être suprême, sa puissance et sa grandeur? C'est pour nous montrer qu'il est mis sur la même ligne, par sa valeur et son importance. Entreprendre sur la liberté, les droits, la vie de notre prochain, c'est mépriser, mutiler l'image de Dieu. Fils de l'homme, ne détourne pas les yeux de ces deux commandements! En observant l'un, tu observeras l'autre; ils se tiennent, se complètent. Sentinelles vigilantes, ils sont postés à chaque coin des immortelles tables de pierre, et veillent au maintien de la foi religieuse et de l'éthique sociale. »

—

« Tu ne commettras point d'adultère... »

« C'est pour la même raison que le septième commandement fait pendant au deuxième. S'adonner à la luxure, aux passions grossières qui souillent et détruisent la famille, c'est ravaler son origine, c'est offenser Dieu. Il est dit : tu n'auras point d'autres dieux; tu ne te feras point d'image sculptée; et le septième commandement nous dit : Fils de l'homme, ne te fais jamais d'idole de la volupté, des bas instincts, des jouissances et des appétits! Regarde, et médite le précepte d'en face ! »

—

1. Yalkout, § 299.

« Tu ne voleras point. »

« Le même motif explique pourquoi le huitième commandement se trouve vis-à-vis du troisième qui défend les serments inutiles et frivoles. C'est que le voleur est fatalement amené à jurer, à invoquer le nom de Dieu. Fils de l'homme, respecte le commandement d'en face, et tu ne voleras point. »

—

« Ne rends point de faux témoignage contre ton prochain. »

« Le neuvième commandement est gravé à côté de celui qui nous ordonne la sanctification du Sabbat. Rendre un faux témoignage, c'est affirmer en quelque sorte que Dieu n'a point créé le monde en six jours et que le jour de repos n'est point d'institution divine. »

—

« Ne convoite point la maison de ton prochain. »

« Le dixième commandement s'accouple au cinquième, qui nous prescrit le respect des parents ; parce que celui qui convoite le bien de son prochain, perdra le respect de ses propres enfants. »

« Voilà pourquoi, les dix commandements nous ont été donnés sur deux tables. D'un côté cinq et de l'autre cinq. Les cinq derniers correspondent aux cinq premiers ; ils s'expliquent mutuellement. »

Admirons la perspicacité de nos Sages qui ont su découvrir la vraie base de la morale ! Gloire à ces modestes scribes du Talmud qui ont su asseoir l'éthique sur des fondements vraiment larges, et donner à nos devoirs un principe assez compréhensif pour pouvoir les réduire tous à une belle unité ! Ce principe est le suivant : L'origine humaine est d'essence divine.

—

LA SOUFFRANCE EST LA CONDITION DU BIEN[1].

« Ne m'associez aucune divinité; dieux d'argent, dieux d'or... »
(Ex. xx, 23.)

« Homélie de R. Akiba : — « Ne vous conduisez pas envers moi, comme les païens se conduisent envers leurs dieux. Lorsqu'ils sont heureux, ils les bénissent, lorsqu'ils sont malheureux, ils les maudissent. Louez-moi dans le bonheur et dans le malheur; adressez-vous à moi dans l'épreuve comme dans la prospérité. Dites avec David: « Je prendrai la coupe de la délivrance, et j'invoquerai le nom de l'Eternel. » (Ps. 116,13). Ou avec Job : « Dieu a donné, Dieu a repris, que le nom de l'Éternel soit béni ! » (Job 1,21.) Que l'homme comprenne sa souffrance, s'y résigne, elle est la condition de son perfectionnement moral. Voilà pourquoi Dieu n'épargne pas la douleur au juste. Car qui aime bien, châtie bien. »

Israël a reçu de Dieu, poursuit R. Siméon B. Yochaï, trois beaux dons : la Loi, la Terre sainte et la vie future; mais il n'en a joui, qu'après avoir enduré de nombreuses souffrances. » On sait au prix de quelles peines, de quelles douleurs, de quels sacrifices, l'humanité s'achemine vers ces sommets lumineux, où le bien lui apparaît dans toute sa magnifique splendeur. C'est une côte longue et montueuse que celle qui conduit à la possession de la Loi, de la Terre sainte, de la vie future. Mais c'est celle de la gloire et de la rédemption !

1. Yalkout, § 302 et 303.

MISCHPATIM

TRIBUNAL ET JUSTICE[1].

« Voici les lois que tu leur proposeras. » (xxi, 1.)

Les hommes ont un tel besoin de justice qu'ils se plaisent à en faire le premier attribut de la Divinité. Elle est donc sainte, comme Dieu est saint. « Le chapitre de Mischpatim, observe le Midrasch, suit immédiatement celui qui se termine par diverses instructions concernant l'autel. Ce voisinage n'est sans doute pas fortuit; il signifie apparemment que le tribunal doit être contigu au sanctuaire, c'est-à-dire que le devoir des magistrats est de se pénétrer de la sainteté de leurs fonctions, de se croire toujours, non pas dans le palais, mais dans le temple de la justice. » On avouera que cette interprétation n'est point banale.

Pourquoi, ajoute un docteur, ce chapitre débute-t-il par ces mots : ואלה משפטים « voici les lois » ? Parce que la loi, en tant qu'expression agissante de la justice, est en quelque sorte le ciment de l'édifice social ; si elle fait défaut, la société se désagrège et tombe en ruine. Point de collectivité qui puisse se maintenir sans statuts. « Un roi affermit son pays par la justice, lisons-nous dans les Proverbes. » (29,4.) Quel est cè sage monarque, demandent nos Sages ? C'est le Saint, béni soit-il, qui a voulu que la recherche de la justice et l'étude du droit fussent la première préoccupation de son peuple. C'est la raison pour laquelle le chapitre commence par : « Voici les lois que tu leur proposeras. »

---

1. Yalkout, § 306 et 307.

LA SERVITUDE[1].

« Alors son maître le fera venir devant les juges... et lui percera l'oreille... »
(XXI, 6.)

Quiconque aliène sa liberté est méprisable. Au terme de la sixième année, l'esclave lui-même doit secouer son joug et recouvrer son indépendance. « S'il s'y refuse, son maître le conduira devant le juge, le fera approcher de la porte, lui percera l'oreille avec un poinçon, et l'esclave continuera à servir. » Pourquoi, observe un Haggadiste, l'oreille plutôt qu'un autre membre? Parce qu'elle aura oublié les paroles solennelles qui ont retenti sur le mont Sinaï, que le fils de l'homme ne doit être que l'esclave de Dieu, et non celui des mortels. Il est dit : Vous « me servirez » à l'exclusion de tout autre être. Pour la punir, on afflige l'oreille de cette marque infamante. Ce stigmate symbolisera aux yeux du peuple, trop enclin à s'asservir, à quelqu'un ou à quelque chose, la servitude volontaire.

LE TALION[2].

« Œil pour œil, dent pour dent... »
(XXI, 24.)

La peine du talion n'a jamais existé que dans l'imagination de ceux qui ont méconnu l'esprit de la législation mosaïque, pris étourdiment le verset au pied de la lettre et n'ont pas vu que les termes « œil pour œil, dent pour dent... », sont des locutions métaphoriques très communes dans la langue imagée de l'Ecriture. Evidemment, le verset ne peut avoir d'autre signification selon le bon sens et la logique que celle-ci : Les dommages-intérêts

1. Yalkout, § 24.
2. *Ibid.*, § 337.

doivent être proportionnés à l'importance des lésions corporelles. Nos Sages ont d'ailleurs fort bien compris l'inanité de l'interprétation littérale de notre texte, puisqu'ils ne lui ont même pas fait l'honneur de la discuter sérieusement. Ils l'ont en effet réfutée par l'absurde. Si l'œil de l'un est petit et l'œil de l'autre volumineux, objecte avec malice R. Dostaï, que deviendra ton talion ? Et si le corps de l'un est gros et le corps de l'autre mince, que feras-tu de ton talion ? Et à l'aveugle qui crève un œil à un voyant, ajoute R. Siméon b. Yochaï, appliqueras-tu aussi ton talion ? Tu vois donc que les mots « corps pour corps, œil pour œil, dent pour dent », signifient: dédommagement en argent proportionné à l'importance de la blessure.

Je suppose que nos Anciens, contemporains ou plutôt héritiers directs de la Bible, scrupuleux conservateurs des traditions nationales, ne méritent pas moins de crédit que certains de nos modernes exégètes. Au surplus, le code de Moïse, qui est plein de douceur et de pitié, puisque le premier dans le monde, il sollicite notre humanité à l'égard de la bête, nous défend d'une façon absolue une interprétation littérale du verset incriminé.

—

CAPTER LA BIENVEILLANCE D'AUTRUI EST UN VOL[1].

« Si le vol est trouvé entre ses mains...
il payera le double. » (XXII, 4.)

« Il existe d'autres vols tout aussi coupables que ceux qui consistent à dérober un bœuf, un âne ou un agneau. C'est de capter frauduleusement la bienveillance de son semblable en lui témoignant une déférence ou une amitié simulée, pour s'attirer par ce subterfuge sa reconnaissance. N'invitez donc pas quelqu'un à dîner, quand vous savez qu'il ne peut pas accepter; n'offrez pas de cadeaux,

1. Yalkout, § 343.

sachant d'avance qu'ils seront refusés; ne faites pas croire à votre hôte que vous mettez exprès pour lui le vin en perce, quand en réalité vous l'auriez percé tout de même; ne présentez pas de flacon vide en faisant accroire qu'il contient des parfums. »

Ce dernier trait nous rappelle une historiette dont nos pères d'Alsace se sont jadis fort amusés.

A l'approche des fêtes, les ouailles d'un pieux rabbin de campagne résolurent d'offrir à leur pasteur un fût d'excellent vin. En fidèle observateur de la Loi, le bon rabbin ne méprisait pas la liqueur vermeille ישמח לבב אנוש. Il s'empressa de mettre sur le chantier un tonneau de respectable taille. Comme tous portaient une égale affection à leur vénérable chef, il accoururent successivement dans la cave rabbinique et versèrent le contenu de leurs cruches dans l'immense entonnoir. Cette manifestation spontanée et unanime toucha le vieillard jusqu'aux larmes.

Impatient de déguster le précieux breuvage, il descendit dans la cave, tenant à la main la coupe d'argent et ouvrit le robinet avec un religieux tremblement. En un clin d'œil la coupe fut remplie. Il la porta aussitôt à ses lèvres... Hélas, il ne but que de... l'eau! Ses fidèles ouailles, dans leur tendre sollicitude pour leur pasteur, avaient pensé que le vin serait trop généreux si elles n'y ajoutaient un peu de liquide de la fontaine. « Un cruchon d'eau dans une telle quantité de vin, qu'est-ce, grand Dieu », se disaient-elles! Malheureusement, la même réflexion était venue à l'esprit de chacune. Voilà comment tout le vin avait tourné en eau.

TOLÉRANCE [1].

« ...Tu n'opprimeras point l'étranger... »
(XXII, 21.)

La prescription qui nous ordonne de protéger l'étranger à l'égal de la veuve et de l'orphelin, ne s'applique pas, comme quelques esprits mal intentionnés semblent le croire, aux prosélytes devenus membres du peuple ; la comparaison avec l'état d'Israël lui-même, quand il séjournait en Egypte, écarte toute restriction de ce genre. La défense est générale, absolue, et n'est point limitée à une catégorie d'individus : « Vous ne molesterez pas l'étranger, car vous avez été vous-mêmes étrangers dans le pays d'Egypte, vous connaissez l'âme de l'étranger. »

« Ce n'est pas en vain que la Torah revient trente-six fois sur le précepte qui ordonne le respect, l'amour de l'étranger. C'est pour nous apprendre que l'étranger est particulièrement cher à Dieu ; lui faire tort, c'est faire tort à Dieu même. »

« Mais il ne suffit pas de ne point le léser dans ses intérêts. Il faut encore lui éviter tout préjudice moral. Soyons doux et pacifiques à son égard ; ménageons ses susceptibilités ; gardons-nous de froisser son amour-propre ; ne nous glorifions pas en sa présence de notre origine, de notre religion. Le faire rougir en public c'est presque commettre un meurtre. Trois sortes de pécheurs descendront dans l'enfer et n'en reviendront jamais. Ce sont : celui qui donne à son prochain un surnom injurieux ; celui qui le rend honteux en public, et celui qui commet un adultère. »

Voilà comment nos Sages parlent du non-juif ; sans doute il pourrait se rencontrer dans l'immense compilation du Talmud quelque note discordante ; mais elle ne serait que l'expression isolée de quelque ressentiment indivi-

1. Yalkout, § 349.

duel. Et nos farouches censeurs auront beau fouiller dans nos livres saints, dans nos archives, défigurer, tronquer les textes avec des attitudes de savant, offrir au vulgaire, avec une prestesse d'escamoteur, des preuves frelatées, ils n'y trouveront ni intolérance, ni fanatisme.

—

LE NOMBRE N'EST PAS LA JUSTICE[1].

> « Tu ne suivras point la multitude pour faire le mal et lorsque tu prononceras dans un procès, tu ne te détourneras point pour suivre le plus grand nombre, jusqu'à pervertir le droit. » (xxiii, 2.)

Ce précepte est toujours de circonstance. On se rappelle en effet que le premier magistrat d'une des plus hautes juridictions de notre pays, le cita dernièrement devant la Cour suprême. Abandonnez la majorité, quand la majorité a tort ; délaissez l'iniquité, eût-elle pour elle la force et le nombre ; le nombre n'est pas la justice, ni la force. Pour échapper à la peur du forfait, nos Sages ne prononçaient presque jamais de jugement irréparable. Ils s'ingéniaient à rendre l'application de la peine capitale pour ainsi dire impossible, en faisant ordonner des enquêtes longues et minutieuses, afin de donner à la défense toutes les garanties. Ils accumulaient procédures sur procédures. Le « mâquis » entendu ainsi est désirable. Le criminel était, de la sorte, rarement condamné à la peine de mort. Enfin, s'inspirant de notre verset, ils s'interdisaient d'appliquer la peine capitale à la majorité d'une voix, de peur de pervertir la vérité et la justice. Il leur fallait au moins une majorité de deux voix.

Il serait à souhaiter que cette crainte salutaire régnât toujours dans l'enceinte des tribunaux.

—

1. Yalkout, § 352.

NE MALTRAITEZ POINT LES BÊTES[1] !

« Tu relèveras l'âne de ton ennemi abattu sous sa charge. » (XXIII, 5.)

On affirme quelquefois que le judaïsme manque de cette humaine et douce pitié dont on se plaît à privilégier une religion postérieure. Sans doute la législation juive est réfractaire à l'énervante sensiblerie d'un mysticisme brumeux et complaisant, mais elle est profondément pénétrée de clairvoyante justice, d'intelligente charité. Cette justice et cette charité elle ne les limite pas aux hommes, elle en étend la sainte obligation jusqu'aux bêtes elles-mêmes. Nulle autre religion n'a prescrit de pareils devoirs, nul autre code n'a connu de loi protectrice des animaux. Celle de Grammont est récente. Elle a dû s'inspirer de la Bible et de la Tradition juive.

Cette dernière en a fait le sujet de touchantes et édifiantes histoires. Le « Schoul'han-arouch » y a consacré un chapitre spécial intitulé : « Obligations envers les êtres en détresse. »

« Tu pratiqueras la bonté même envers tes frères inférieurs ; non seulement tu t'abstiendras de leur infliger de cruels et inutiles tourments, mais tu devras les secourir, les relever quand ils sont tombés, les redresser quand ils plient sous la charge, les décharger quand ils s'abattent sous le fardeau. Lorsque tu apercevras de loin un âne étendu sous son faix, — appartiendrait-il à ton ennemi — tu le délivreras et tu refuseras tout salaire pour cette assistance ! Car c'est une prescription divine qui nous ordonne la bienveillance envers les animaux. צ'ב'ה' מדאורייתא (Schabbath 154 *b*). Personne ne doit déserter ce devoir d'humanité. Le Prince de la Captivité lui-même est obligé de le remplir. La haute dignité de sa magistrature n'y peut être un obstacle. Bien

1. Yalkout, 352.

plus, s'il a délivré et rechargé la bête et qu'elle retombe, il faut qu'il la soulève et la recharge de nouveau, dût-il recommencer cent fois. »

Il ne suffit point de ne pas maltraiter les animaux, ou de ne point assister en spectateur impassible à leurs souffrances; il faut encore pourvoir à leur nourriture; et leur maître doit même s'interdire tout repos avant de leur avoir préparé la subsistance (Berachoth 40 *a*). « Un célèbre rabbin reçut un jour l'hospitalité chez un homme probe et généreux. La femme de l'amphytrion lui prodigua les plus grands honneurs. A son départ, l'hôte balbutia d'humbles remerciements, et pria la maîtresse de la maison d'accepter comme modeste témoignage de sa gratitude le prix de son hébergement. La femme refusa en rougissant. — Puisque tu t'obstines, lui dit-il, à ne pas recevoir le souvenir matériel de mon séjour dans ta demeure hospitalière, exprime-moi du moins un désir, un vœu qui t'est cher. Peut-être sera-t-il exaucé par le Dieu de grâce que j'invoque dans mes prières. — Et la femme répondit en sanglotant: — Rabbi, explique-moi la justice de Dieu! je suis bonne et charitable envers les hommes; j'ai perdu mes enfants! Le docteur baissa tristement les paupières, réfléchit et répliqua aussitôt: — Femme, il faut aussi compatir aux souffrances des bêtes et des oiseaux. J'entends le gloussement plaintif de tes poules, les chants lamentables de tes coqs. Tu as enlevé l'échelle de ton poulailler, et les pauvres volatiles ne peuvent plus aller picoter la graine. Tu les fais souffrir, et la Torah nous défend de maltraiter les bêtes. Va, remets l'échelle à sa place, Dieu t'en tiendra compte et t'accordera de nouveaux enfants (Kab Hayaschar).

Le Midrasch raconte encore que si Moïse fut jugé digne de devenir le pasteur d'Israël, c'est qu'un jour, tandis qu'il gardait les brebis de Jethro, il eut pitié d'un agneau languissant qui cherchait à boire. Par contre, l'illustre Akiba subit le martyre parce qu'il demeura un jour insen-

sible aux cris d'un veau qu'un boucher violent traînait à l'abattoir.

La fin de « Mischpatim » contient un précepte qui peut, il nous semble, être pris au sens propre, et qui se rattache également à ces lois destinées à inspirer au peuple de Dieu la douceur, la bonté, la pitié, envers tous les êtres vivants, et à lui interdire tout ce qui a un caractère de brutalité, de violence, tout ce qui froisse l'instinct naturel. C'est en ce sens qu'il convient d'interpréter la défense de faire bouillir le chevreau dans le lait de sa mère (Exode 23, 19), d'égorger une vache ou une brebis avec son petit (Ex. 22, 30), de prendre dans le nid la mère avec les petits (Deutéronome 22, 6), de museler le bœuf qui foule le blé (Deutéronome 25, 4).

Et l'on accuse quelquefois le judaïsme d'étroitesse, de malveillance, de haine, de meurtre (assassinat rituel de Pâque), lui qui vous apprend à aimer les animaux de la terre et les oiseaux du ciel !

JUSTICE, JUGES ET TÉMOINS [1].

> « N'accepte point de présents corrupteurs... » (XXIII, 8.)

Nous allons réunir ici divers aphorismes talmudiques sur la justice, la magistrature et les témoins, éparpillés dans nos livres traditionnels. On y trouvera des aperçus de frémissante actualité, tant sur la justice que sur l'appareil judiciaire tout entier. Notre société policée pourrait sans honte aller à l'école de ces pauvres Juifs de la Babylonie et de la Palestine.

« La justice est le fondement de la collectivité. Là où il n'y a point de justice, il n'y a point de paix, et là où il n'y a point de paix, il y a désordre et anarchie. Sept sortes de fléaux dévastent le monde pour sept violations

1. Yalkout, § 353.

de présomptions morales et religieuses; de ce nombre est la guerre, qui ravage le pays où un accroc est donné à la loi, où elle est mensongèrement interprétée, où une iniquité est commise (Aboth 5, 11). Mais que l'humanité ne désespère pas du triomphe définitif de la justice, qui finira par transpercer la montagne! Et si par malheur, il n'y a point de justice en bas, il y aura de la justice en haut. » (Sanhédrin 6*b*.)

« Quel est maintenant le magistrat digne de l'interpréter? C'est celui qui est intelligent, savant, doux, modeste, aimé des hommes (Sanhédrin 88*b*). C'est le jurisconsulte probe, incorruptible; le juge intègre est regardé comme le collaborateur de Dieu dans l'œuvre de la création (Schabbath 10*a*), et c'est grâce à son mérite que Dieu réside parmi les mortels (Tanhouma Mischpatim); mais le magistrat qui accepte un présent, attire la colère céleste sur la terre et se condamne lui-même à mort. » (Yalkout 353, Sota 47 *b*).

Comment doit-il se comporter au tribunal? Il faut qu'il ait toujours présente à l'esprit la redoutable et sainte mission dont il est investi; il doit s'imaginer qu'il a la chaîne au cou, c'est-à-dire que le châtiment le guette s'il juge avec partialité; il doit se figurer qu'un glaive menace ses reins et que l'enfer est béant à ses pieds (Tanhouma Mischpatim). Pour éviter l'erreur, la partialité, il ne faut pas qu'il s'enorgueillisse de sa science. Qu'il réfléchisse et médite sur la vanité du savoir humain! Qu'il n'oublie jamais que l'homme est faillible! Il ne jugera donc pas seul, car il n'appartient qu'au « Dieu un » de juger seul (Aboth 4, 10). Qu'il ne se contente pas de vraisemblances, d'apparences, de probabilités! Cent probabilités ne feront une certitude! Qu'il ne s'occupe que de ce qu'il voit de ses yeux et ne s'arrête qu'aux faits patents (Tanhouma Mischpatim). Qu'il se garde de dire aux magistrats qui siègent avec lui : Adoptez mon opinion; car ils doivent être libres et ne doivent obéir qu'à la voix de leur conscience (Aboth 4, 10).

Après avoir parlé de la justice, des magistrats, passons à ceux qui contribuent à les éclairer, aux témoins. « Deux témoins sont nécessaires, pour que la vérité éclate avec force et évidence; on ne condamne pas un homme sur un seul témoignage; encore faut-il que l'incorruptibilité des témoins soit manifestement établie. Le juge doit les interroger longuement, peser les paroles qu'il leur adresse, se garder de toute flatterie comme de toute intimidation (Aboth 1, 9). Malheur aux faux témoins! Ils sont méprisés, même de ceux qui les subornent (Sanhédrin 29*a*); et si leur châtiment échappe quelquefois à la justice humaine, il n'échappera pas à la justice divine. »

Heureux le pays, dont la justice serait un sacerdoce, dont les magistrats seraient des saints, et les témoins, d'honnêtes gens !

TEROUMA

POURQUOI UN TABERNACLE[1] ?

« Qu'ils me fassent un sanctuaire pour que j'habite au milieu d'eux. » (xxv, 8.)

« Eh quoi! balbutia humblement le serviteur de Dieu, l'univers entier est plein de ta majesté, et tu m'ordonnes de bâtir une maison où résidera ta gloire ! Le ciel est ton trône, la terre ton marchepied, et je construirai un habitacle à mon Seigneur! N'es-tu pas partout présent? Pourquoi fixerai-je une demeure étroite et chétive à celui qui embrasse l'immensité? Pourquoi imposerai-je des limites à celui qui est illimité? Déjà je crois entendre les paroles que prononcera le roi Salomon en inaugurant le temple de Jérusalem : « Serait-il vrai que Dieu habitât sur la terre? Voici! les cieux et les cieux des cieux ne te peuvent contenir, combien moins la maison que j'ai édifiée. » (Rois I, 8, 27.) Lorsque le vaste et magnifique sanctuaire de Jérusalem paraît indigne au fils de David d'abriter ta splendeur, j'oserai, moi, élever cette modeste cabane pour en faire le lieu de ton séjour! »

Ecoute, mon serviteur, répondit une voix lointaine! « Ne faut-il pas une hutte au berger pour garder ses troupeaux? Or, n'êtes-vous pas mes brebis? Ne suis-je pas le « Pasteur d'Israël »? J'ai besoin d'un refuge pour veiller sur ma bergerie. — N'êtes-vous pas « la vigne du Seigneur »? Faites une tente pour y loger le gardien de la vigne! — N'êtes-vous pas « mes enfants », ne suis-je pas « votre père »? Il convient que le père soit toujours près de ses enfants, et que les enfants soient toujours près de

1. Yalkout § 365.

leur père. Reviens donc de ta surprise, et dis-leur : « Qu'ils me construisent un sanctuaire pour que j'habite au milieu d'eux. » Notre paraphrase midraschique n'exprime sans doute pas autre chose que cette antinomie, qui consiste à vouloir traduire l'infini par le fini.

—

SPÉCULATIONS DE LA PENSÉE, OUI, SPÉCULATIONS DE LA BOURSE, NON[1] !

> « Ils feront une arche en bois de Schittîm... tu feras sur elle un couronnement d'or. »
> (xxv, 10 et 11.)

Certains refusent à la race juive l'amour des études désintéressées, le culte des idées. En fait d'aptitudes spéculatives, ils ne lui reconnaissent que celles pour les jeux de la Bourse. Les régions sereines et élevées de la pensée lui sont inaccessibles ; elle leur préfère des régions moins hautes, moins lumineuses ; elle chemine plus volontiers dans les sentiers boueux du lucre, qui laissent une souillure à l'esprit et au cœur.

Or, tout observateur impartial, tant soit peu familiarisé avec la littérature et la tradition juives, tant soit peu attentif aux faits quotidiens, n'aura point de peine à réfuter des critiques, qui paraissent plus soucieux de ménager les préjugés, que de faire œuvre d'historien. Nulle part, l'étude sous toutes ses formes, ne fut plus en honneur qu'au sein du judaïsme ; nulle part, la recherche de la vérité religieuse, philosophique ou scientifique, ne fut plus constante, plus âpre que chez nous. Le vocabulaire de la langue hébraïque nous est ici d'un grand secours. Les mots que vous rencontrez à tout instant dans la Bible et le Talmud sont : תורה, חכמה, דרש, למד « doctrine, science, apprendre, enseigner, expliquer ».

1. M. Rabbah sur Exode, § 34.

C'est déjà là une indication qui ne nous semble point négligeable.

Jadis, les temples n'étaient pas seulement des maisons de prière; c'étaient encore, c'étaient surtout des écoles, des instituts, des foyers de lumière. « La Schule » désigne encore aujourd'hui pour nos frères d'Alsace, à la fois l'école et la synagogue. De nombreuses académies « Yeschiboth » couvraient le sol de la Palestine et de la Babylonie, au milieu des ténèbres et des superstitions environnantes. Toute une pléïade de doctes — les Schemaya, Abtalion, Hillel, Akiba — héritiers de l'œuvre prophétique, combattaient l'erreur et l'ignorance. Au Moyen Age, les savants juifs d'Espagne, de France et des bords du Rhin — sauvaient d'une ruine certaine la science arabe et la pensée libre des Grecs et des Latins.

Dans les temps modernes, les Spinoza étonnaient le monde par la logique divine de leur métaphysique. Enfin, de nos jours, nous supposons que des hommes de science et de pensée, tels que les Loewy, Hadamard, Durkheim, Lévy-Bruhl, Bergson... ne passent point précisément pour de petits esprits. Et la philosophie et les mathématiques ne sont pas, que nous sachions, le signe d'une intelligence mercantile. Nous ajouterons qu'un notable contingent de jeunes gens juifs, se voue aujourd'hui aux sciences philosophiques et sociales, qu'ils honorent par leur talent et leur sincérité.

Voyez-vous, la vérité est ici encore le contraire de la légende. Vous pouvez hardiment affirmer que ce sont les spéculations scientifiques et philosophiques (et pas du tout celles de la Bourse) qui répondent le mieux au génie juif, et en l'affirmant vous serez dans le vrai. La chaîne ininterrompue de penseurs et d'hommes d'étude, qui s'étend depuis Moïse jusqu'à l'époque contemporaine, en est, somme toute, le plus irrécusable témoignage.

Pourquoi, maintenant, ce long préambule? Parce que nos Sages en commentant le verset mentionné ci-dessus, déclarent que ni l'argent, ni l'or, ni tous les honneurs

réunis, ne valent autant que l'étude et la connaissance de la Torah. « A propos de chaque objet, ustensile du tabernacle, il est dit : « Tu feras » ועשית (au singulier) tel objet, tel ustensile ; mais lorsqu'il est question de l'ארון « la caisse » qui devait renfermer le rouleau de la Loi, il est écrit : ועשו « ils feront » (au pluriel). C'est pour nous apprendre qu'il est du devoir de « tout Israélite » de considérer l'étude de la Loi comme la première de ses occupations. Il existe, continue R. Siméon, trois couronnes : la couronne de la Loi, la couronne du sacerdoce, et celle de la royauté ; car les mêmes termes זר זהב « couronnement d'or » se trouvent répétés pour l'ארון « l'enveloppe de la Torah », שלחן la table, et מזבח l'autel. Or les deux derniers sont précédés des mots : ועשית לו tu « lui » feras, tandis que le premier l'est des mots : ועשית עליו tu feras « sur elle », un couronnement d'or, apparemment parce que la couronne de la Torah doit « surpasser » toutes les autres. »

Quelque minutieuse, puérile et subtilement ingénue que soit l'interprétation de nos docteurs, elle n'en jette pas moins une vive clarté sur les véritables aspirations du peuple de Dieu ; elle est même, dans une certaine mesure, plus instructive que les théories les plus savamment ordonnées, en ce sens qu'elle nous permet de surprendre pour ainsi dire, le caractère vrai, intime de toute une race. Dans l'espèce, elle nous montre que le Juif doit mettre au-dessus de tout, les jouissances de la pensée et de la conscience.

TETSAVÉ

LA LAMPE, L'HUILE D'OLIVE, ISRAEL[1] ET POURIM.

« Et tu commanderas aussi aux enfants d'Israël d'apporter de l'huile d'olive fine, concassée pour l'éclairage... »
(xxvii, 20.)

« Maître du monde, s'écrièrent les enfants d'Israël, toi qui répands la clarté sur toute la terre, tu nous ordonnes d'illuminer ton sanctuaire! L'univers est plein de ton rayonnant éclat, et tu nous commandes de monter un candélabre! Pourquoi éclairerions-nous Celui qui créa la lumière?

Ce n'est pas pour moi, répliqua Dieu, que vous allumerez la lampe, mais pour les nations idolâtres qui vous entourent. Lorsque les lumières brilleront dans ma demeure, les peuples s'étonneront et demanderont : En l'honneur de qui, Israël illumine-t-il? Vous répondrez : En l'honneur de Celui qui éclaire le Tout. »

« Pour alimenter les lumières, continue le Midrasch, pourquoi aller choisir « l'huile d'olive, fine et concassée »? Parce que l'huile d'olive symbolise le peuple Israël. L'olive ne donne son produit qu'après avoir été pilée, écrasée; ainsi Israël, lui aussi on le pile, on l'écrase, et il n'est bon qu'autant qu'on le malmène, il n'est fort qu'autant qu'on l'opprime. L'huile d'olive ne se mélange pas aux autres liquides; tel encore Israël; dispersé aux quatre coins du monde, il résiste partout aux assauts des confesseurs et confessionnistes environnants, ne se laisse point absorber, et agite toujours avec fierté la bannière du monothéisme. Enfin l'huile d'olive surnage; ainsi Israël;

1. Yalkout, § 378 et M. Rabbah sur Exode, § 36.

il ne peut rester en bas; il tend à monter toujours; il ne lui convient pas de croupir dans les régions basses; il cherche à s'épanouir sur les hauteurs. Et lorsqu'on le voit au fond de l'abîme, perdu à jamais, il reparaît soudain à la surface, plus vigoureux encore. Pareil à l'huile d'olive, il surnage toujours. »

Nous allons fêter Pourim; nous ajouterons donc que les antisémites de ce temps-là — car cette engeance est de toutes les époques et de tous les pays — s'efforçaient déjà de noyer sous des flots de mensonge et de calomnie « le peuple unique, mais dispersé » qui se permettait d'avoir des mœurs plus douces, plus pures, différentes en un mot des sujets d'Assuérus. Or ce peuple singulier עם אחד répandu dans toutes les provinces מפזר ומפרד rebondissait sans cesse sous l'outrage et la suspicion. A peine les Aman se réjouissaient-ils de le voir toucher le fond du vase d'amertume qu'Israël en saisissait de nouveau les bords. Comme l'huile d'olive, les enfants de Jacob ne sauraient demeurer longtemps en bas; ils ont une tendance à s'élever. C'est leur malheur. Mais il serait ridicule de leur en faire un reproche. Allez donc le demander à l'huile!

KI TIÇA

MARDOCHÉE [1].

« Tu prendras des aromates de premier choix ; de la myrrhe franche... »
(xxx, 23.)

Une heureuse coïncidence nous indique une transition naturelle pour consacrer quelques « variétés » à la fête d'Esther qui concorde généralement avec la lecture de « Ki Tiça ». Nous suivrons la méthode même du Midrasch, nous les choisirons dans divers recueils et les mettrons les unes à la suite des autres. Et cette digression n'en est pas une, puisque la section « Ki Tiça » nous autorise, d'après une interprétation haggadique, à esquisser le portrait de cette belle et noble figure de Mardochée.

Dans notre chapitre du Pentateuque, il est question des divers aromates et des extraits d'herbes odoriférantes qui entraient dans la composition de l'huile d'onction. On mentionne « l'essence de myrrhe pure » מר־דרור que le Targoum traduit par « Méra Dahia ». Cette huile avait pour effet de sanctifier les ustensiles du temple, de les soustraire à tout usage profane, et son onction servait à consacrer à la prêtrise Aaron et ses fils.

Or le Midrasch au lieu de מר־דכיא lit מרדכי Mardochée. Il nous apprend par là qu'en ce monde il existe quelque chose de supérieur aux essences les plus délicates, aux aromates les plus fins, à l'huile la plus parfumée et la plus sainte pour consacrer un homme au ministère de Dieu : c'est le mérite d'un Mardochée. Il est l'égal du frère de Moïse, il est digne de cette huile précieuse « répandue sur la tête, qui descend sur la barbe

1. Yalkout, § 387.

d'Aaron et qui découle sur le bord de ses vêtements » (Ps., cxxxiii, 2).

Comme citoyen et comme juif, il lègue à l'israélite moderne le plus beau patrimoine de vertus publiques et privées, civiques et religieuses.

Il aime passionnément son pays, lui est dévoué jusqu'à la mort. Patriote éclairé et vigilant, il dénonce au péril de ses jours les meurtriers qui complotent contre la vie du souverain. A ses yeux, le roi, le prince, le chef du pays incarne la patrie elle-même, et le respecter et le servir, c'est respecter, servir le peuple, c'est se dévouer à l'Etat.

Patriote ardent, citoyen soumis et respectueux de la loi, il estime cependant qu'un pays n'accomplirait pas toute sa destinée, si à la prospérité matérielle il n'ajoutait point les bienfaits moraux que donne l'exercice d'une justice impartiale et égale pour chacun, la culture des vertus qui rendent un peuple généreux et fort ; il estime qu'il ne suffit pas à une grande nation d'être riche et florissante ; il faut encore qu'elle inspire le respect par son amour du vrai et du bien, et que les premières charges du royaume soient confiées à des hommes dignes de les remplir. Voilà pourquoi il ne courbe pas la tête devant Aman.

Les vertus privées sont à la hauteur des vertus publiques. Il adopte une orpheline, l'élève comme un père élève sa fille, dans une chaude atmosphère de bonté et de tendresse. Il lui cultive l'intelligence et le cœur ; il la prépare au rôle glorieux que la Providence lui réserve.

Il est charitable autant que bon. Au milieu de la joie, il pense à ceux qui sont tristes, aux pauvres, aux affligés. Il veut que la fête de Pourim soit surtout la fête de la charité מתנות לאביונים.

Enfin il songe à ses frères ; il est juif. Ce nom il le revendique comme un titre de gloire. Le judaïsme ne doit point périr, parce qu'il offre à la face du monde mercantile le plus bel exemple de fierté morale, parce qu'il atteste,

devant la force brutale et triomphante, les droits éternels de la conscience humaine, parce qu'il proclame, dans les temps de scepticisme veule et morbide, un idéal de justice et de vérité, un monothéisme auquel se rallieront un jour, suivant les paroles du prophète, tous les peuples de la terre.

Tel fut le grand Yehoudi de l'empire d'Assuérus. Puissions-nous penser à lui, aux jours troublés que nous traversons !

POURIM ET L'ÉDUCATION DE LA JEUNESSE [1].

A toutes les époques de la longue et douloureuse histoire d'Israël se sont élevés des défenseurs hardis, prêts à lutter pour le droit et la vérité, des hommes de courage et de foi pour redresser les caractères chancelants, ranimer les énergies éteintes. A côté des Aman ont apparu les Mardochée et les Esther. Toujours l'erreur passagère, le préjugé momentané, la calomnie accidentelle, l'iniquité éphémère ont succombé à l'attaque des champions de la justice et de la raison.

Mais pour que du sein d'une société désemparée puissent surgir encore des hommes de foi et de volonté, il faut qu'une culture intensive ait préparé un terrain propice à l'éclosion de ces puissances morales et intellectuelles qui impriment le mouvement au corps social et finissent par le dominer ; il faut qu'une longue éducation ait accoutumé des générations successives à penser et à vouloir fortement. Là est l'infaillible remède aux perturbations morales d'un peuple, là fut le salut d'Israël. Instruire, élever les enfants, la jeunesse dans sa religion, les associer au culte, les initier à la littérature du judaïsme, à son histoire, à ses épreuves, à sa prodigieuse

1. Yalkout, § 1057.

durée, voilà notre devoir et notre salut. Le Midrasch suivant en est le plus touchant témoignage.

Mardochée revêtu de son cilice, couvert de cendre, le front ridé, la face hâve, traverse les rues de Suse. Il courbe tristement la tête et verse des larmes d'amertume. L'avenir de ses frères l'épouvante et il soupire des paroles de désespoir. Soudain, des chants joyeux, des ris bruyants interrompent sa mélancolique rêverie. Il relève la tête, lourde et pâle ; ce sont trois jeunes écoliers, revenant gais, exubérants de leur maison d'étude et de prière. La vue de ces enfants innocents et ingénus, leur regard calme et serein, leur insouciance naïve et tranquille, contrastant avec la tristesse et l'abattement général, dissipent aussitôt ses préoccupations, ramènent un peu de paix dans son esprit, un peu d'espoir dans son cœur. — Savez-vous, mes amis, me réciter votre « Paçouk », votre verset ? — Oui, maître. Et le premier commence : « Paroles de Salomon le Sage : ne crains point la frayeur soudaine, ni l'attaque des méchants » (Proverbes, III, 25). Le second réplique : « Paroles d'Isaïe le Prophète : formez des desseins, ils échoueront, car le Dieu fort est avec nous » (Isaïe, VIII, 16). Le troisième repartit : « Paroles d'Isaïe le Voyant : je serai le même jusqu'à vos vieux jours, je me chargerai de vous jusqu'à votre blanche vieillesse ; je l'ai fait et le ferai encore, je vous porterai et vous délivrerai » (Isaïe, XLVI, 4).

Et ces paroles de la Bible, tombant de lèvres pures de toute souillure, qu'aucun mauvais souffle n'effleure, versent comme un baume doux et parfumé sur son cœur meurtri. Elles répondent si heureusement à ses soucis, à ses aspirations, que son visage s'éclaire de nouveau d'un rayon de joie.

— Bénie soit votre rencontre, chers enfants ! Vous m'avez réconforté. J'ai foi en la délivrance prochaine. Joignez vos prières à nos prières, vos larmes à nos larmes, vos jeûnes à nos jeûnes, et Israël échappera aux criminelles embûches de ses ennemis !

Les enfants obéissent. Et dans le ciel retentit la mélodie caressante des anges, célébrant la bonté et la justice de l'Eternel. Dieu entend le cri plaintif des agneaux que les loups poursuivent dans les bergeries. En faveur de ces agneaux, il sauve tout le troupeau des enfants de Jacob.

Ce Midrasch est assez significatif et rend inutile, pensons-nous, toute autre explication.

Esther : étoile [1].
Hadassa : myrthe.

Enfin, pour finir, quelques vers. On sait que la fille adoptive de Mardochée porte, dans la Bible, le nom d'Esther, mot persan qui veut dire « étoile », et le nom d'Hadassa dont le sens est « myrthe » :

I Une étoile brille dans les cieux assombris,
Gardienne d'Israël !
C'est Esther la juive, dissipant les soucis
Du peuple de Beth-El.

II Elle luit radieuse, l'horizon s'enflamme
De lumière et d'espoir.
L'erreur et la haine s'effacent dans l'âme,
Rêve d'un mauvais soir.

III Adar fait renaître le vieux printemps défunt
Dans les sentiers fleuris.
Il monte du myrthe le délicieux parfum
Aux fronts épanouis.

IV C'est qu'avant de braver la superbe d'Aman
Hadassa prospère,
Plante délicate, parure du Persan,
Au logis du père.

1. Yalkout, § 1053.

V Du myrthe elle porte la grâce et la beauté,
L'éternelle fraîcheur,
Du myrthe elle a le charme et la suavité,
La piété du tuteur.

VI Elle est le symbole de pitié, de douceur,
Veillant au firmament,
Elle prédit le salut, de Suse le bonheur
Et l'effroi du méchant.

VII Le myrthe, des justes orne le pré sacré,
Chante le poète.
C'est pourquoi d'Hadassa le souvenir aimé
Domine la fête.

VIII Et les siècles futurs parleront encore
De la juive en tutelle,
Qui sauva sa nation, annonça l'aurore
D'Humanité nouvelle.

LE TRAVAIL MANUEL [1].

> « ...Regarde, j'ai appelé nommément Betsalel... Je l'ai rempli de l'esprit de Dieu... » (XXXI, 2 et 3.)

« Lorsque Moïse fit l'ascension du mont Sinaï, Dieu lui montra les divers objets du tabernacle. — Tu en feras faire de pareils pour ma tente d'assignation. — Et qui en sera l'artisan, demanda le prophète ? — Regarde, répondit l'Eternel, toutes les générations depuis Adam jusqu'au jugement dernier, vont passer devant toi ! Voici les Juges, voici les Prophètes, voici les Rois ! Je les avais désignés dès la création. Il en est de même de l'ouvrier de génie, capable d'achever ces différents ouvrages ; dès la Genèse j'avais nommé Betsalel, pour qu'il travaillât les métaux, la pierre et le bois. Bien plus, c'est lui qui m'avait forgé

1. M. Rabbah sur Exode, § 40, Yalkout, 389.

les lettres avec lesquelles j'ai créé jadis le ciel et terre. » (Voir l'alphabet et la création, page 1.)

Que signifie ce Midrasch, sinon que l'ouvrier habile et consciencieux est l'égal des plus grands personnages ; il est créateur au même titre qu'un David ou qu'un Isaïe ; comme eux, il est marqué du sceau divin et reçoit l'inspiration d'en haut ; comme eux, il est en quelque sorte prédestiné. —Et l'on osera soutenir que le judaïsme tient en médiocre estime les métiers et les manouvriers !

Certes il y eut dans l'antiquité des peuples qui n'avaient que du mépris pour le travail des mains ; c'étaient les Grecs et les Romains. A leurs yeux les professions utiles étaient indignes d'un homme libre. La politique, la guerre, le rhétorique, la philosophie, telles étaient les occupations d'un citoyen d'Athènes ou de Rome ; mais le travail manuel était fort peu en honneur. Vous n'avez qu'à jeter un coup d'œil sur leur Olympe, pour en avoir une preuve. Alors que les autres dieux sont beaux, puissants, sages, celui qui représente le travail est laid, éclopé, ridicule, c'est Vulcain le boiteux, celui qu'on raille et qu'on bafoue. N'est-ce pas là un peu les conditions même de l'ouvrier des temps anciens?

La Bible, au contraire, avait proclamé, dès l'origine, la haute dignité du travail et la valeur morale de l'artisan, lorsqu'elle déclara que Betsalel, le travailleur, « était rempli de l'esprit de Dieu » et que le nom de Tubalcaïn « l'initiateur de tous ceux qui manipulaient le cuivre et le fer » dans le récit consacré aux générations primitives, méritait seul avec quelques autres d'échapper à l'oubli.

Le Talmud, à son tour, exalte la noblesse, la grandeur des professions manuelles, et nos docteurs prêchaient souvent d'exemple. Les Hillel, les Yohanan, les Josué, l'un fendeur de bois, l'autre cordonnier, le troisième forgeron, pour ne mentionner que ceux-là, étaient fiers de leurs métiers et honorés du peuple. « Si humble que soit un travail, il ne saurait dégrader celui qui s'y

livre. » « Ecorche une charogne sur la place publique, disait Rab à Rab Kahana, et reçois le salaire de ton travail et n'objecte pas : je m'appelle Rab Kahana, cette besogne est indigne d'un homme aussi distingué que moi. » (Peçachim, 113 *b*.) Ailleurs nous lisons (Tossiphta Baba Kama, ch. IV) : « Le travail manuel est aimé de Dieu. » « Il est du devoir du père d'enseigner un métier à son fils. » (Kiddouschin, 29 *a*.) « Grande est la vertu du travail, il honore celui qui s'y livre. » (Nedarim, 49 *b*.) « Et le plus beau travail est celui de la terre. » (Yebamoth, 63 *a*.)

Si les Israélites ont abandonné plus tard les professions manuelles, cela tient à ce que pendant le moyen âge, à partir du XIIIe siècle, depuis les croisades, les corporations les avaient impitoyablement exclus des métiers. (Consulter Graetz, *Geschichte der Juden*, t. V, VIII, IX ; *Revue des Etudes juives*, 1894 : *Réflexions sur les Juifs*, par Isidore Loëb, t. XXVIII, p. 22). Etonnez-vous après qu'un peuple auquel on avait interdit pendant des siècles l'accès de toute profession y fût devenu étranger !

Mais pour peu que le milieu dans lequel nous vivons s'y prête de nouveau, nous revenons à nos habitudes d'autrefois. A l'heure qu'il est, il y a presque dans tous les pays un grand nombre d'ouvriers juifs. En France, notamment, des écoles d'arts et métiers et d'agriculture forment de nombreux et d'habiles travailleurs. Des centaines de mille d'ouvriers peinent en Angleterre, Hollande, en Roumanie et surtout en Russie et en Amérique. Nos bons antisémites ne connaissent que les banquiers juifs ; à nous de leur rappeler l'existence de cet immense prolétariat. Pour leur gouverne, nous nous permettons de leur recommander un ouvrage récent : *Un Prolétariat méconnu*, par Léonty Soloweitschik.

—

MALHEUR DU JUSTE, BONHEUR DU MÉCHANT[1].

« Moïse reprit : découvre-moi donc ta gloire... » (XXXIII, 18.)

Dieu a entendu la prière sublime de Moïse ; il a eu pitié du peuple au cou roide et lui a pardonné. Le pasteur des enfants de Jacob a brisé le veau d'or, et il est retourné dans le désert immense et calme.

Il roule dans son esprit des pensées sombres.

— J'ai sauvé mon troupeau, mais j'ignore son avenir. Tu m'as exaucé, ô mon Dieu, en faveur de nos patriarches, dont j'ai invoqué le souvenir béni. De grâce, fais-moi connaître maintenant tes obscures et impénétrables voies, comprendre la cruelle et indéchiffrable énigme de notre destinée terrestre !

Un long frémissement court dans l'espace, comme un sanglot étouffé. Moïse frissonne, mais le désir de savoir lui brûle le cœur.

— Ouvrez-vous à l'Orient, portes du ciel, que j'entre et parle à mon Dieu ! Pourquoi retentissent sur la terre les hymnes d'allégresse des justes heureux, les soupirs, les plaintes amères des justes malheureux, les rires moqueurs des méchants prospères, les cris de révolte et les blasphèmes des méchants infortunés ? Dieu du Sinaï, explique à ton serviteur cet étrange concert ?

Et, dans les solitudes impassibles du désert, l'écho répète lentement les paroles du prophète.

— Le juste heureux, répond une voix, c'est le juste fils d'un juste ; le juste malheureux, c'est le juste fils d'un méchant ; le méchant prospère, c'est le méchant fils d'un juste ; le méchant infortuné, c'est le méchant fils d'un méchant.

La réponse, loin de calmer son incoercible besoin de

1. Yalkout, 395.

connaître, l'irrite davantage. Et le berger d'Israël lève sa tête lourde vers la voûte profonde, plonge un regard attristé dans l'infini azuré. Dans cette immensité où se perd la pensée humaine, il veut pénétrer plus avant, découvrir la suprême vérité, celle qui apaise et console. La contemplation muette de ces étendues sans limites excite son inextinguible soif de savoir, et il interroge avec une anxiété fébrile le redoutable Inconnu, le Dieu invisible et caché.

— Pourquoi l'iniquité ou le mérite du père seraient-ils une cause de malheur pour le juste, de bonheur pour le méchant ? Quelle est cette solidarité entre le père coupable et le fils innocent ou entre le père innocent et le fils coupable ?

Un frôlement de souffle passe et la voix murmure :

— Le juste heureux, c'est le juste parfait ; le juste malheureux, c'est le juste imparfait ; le méchant heureux, c'est le méchant incomplet ; le méchant malheureux, c'est le méchant complet.

— Et pourquoi le juste imparfait serait-il malheureux ? Pourquoi le méchant incomplet serait-il heureux ? Et quel est le sens de la souffrance de l'enfant ?

Un bruissement court sous le ciel, comme des feuilles qui s'agitent et la voix de susurrer :

— Hélas ! il n'est pas donné à l'homme de me comprendre !

Moïse s'incline et reprend, le front baissé, le chemin du camp.

—

LONGANIMITÉ[1].

> « ...Il répondit : C'est ma bonté tout entière que je vais dérouler à ta vue... La divinité passa devant lui et proclama : Adonaï est l'Être éternel, tout-puissant, clément... Lent à la colère... » (XXXIII, 19 ; XXXIV, 6.)

Moïse est inconsolé ; le Dieu du Horeb lui a refusé l'accès du mystère terrestre ; il ne lui a pas plu d'expliquer les souffrances du juste et le bonheur du méchant.

— Si je ne puis comprendre l'énigme de notre passage sur la terre, laisse-moi du moins, ô mon Dieu, contempler ta face ! Laisse-moi déchirer les voiles qui te dérobent à mon regard ! Je veux voir l'invisible, je veux énoncer l'ineffable, je veux communier avec ta glorieuse essence !

Un souffle court dans les cieux, comme la brise caressante d'une soirée d'été, et apporte l'écho d'une voix lointaine :

— L'éclat de la splendeur divine éblouirait un œil mortel. Pourtant je te ferai connaître de mes perfections tout ce qu'il importe au bonheur humain d'en connaître. Va, prends les deux tables de pierre, et fais l'ascension du Sinaï.

Moïse escalade une troisième fois la montagne. A l'entrée d'une caverne, dans la majestueuse solitude du désert, il attend la sublime apparition de la Divinité. Sur son visage passe comme un reflet de la gloire de Dieu. Son âme soupire une fervente prière, tandis qu'une voix mystérieuse le berce soudain, par ces douces et consolantes paroles :

« Adonaï est l'Être éternel, tout-puissant, clément, miséricordieux, tardif à la colère, plein de bienveillance

1. Yalkout, 309.

et d'équité; il conserve sa faveur à la millième génération; il supporte le crime, la rébellion, la faute, mais il ne les absout point..... »

Une nuée couvre la caverne et le berger d'Israël, saisi d'un saint respect, aperçoit une forme surhumaine. C'est l'Être, proclamant sa transcendante perpétuité :

— Je fus éternel avant le péché, je reste éternel après le péché. Que l'homme ne désespère point! Je suis celui qui dure toujours, qui est affranchi du temps et de l'espace. Je puis attendre; j'ai l'éternité pour moi. Je suis patient, longanime; que l'humanité contrite prenne courage et revienne à moi!

Et dans le ciel apparaissent, en caractères de feu, les mots : « ereh apayim » « lent aux colères ».

— Maître du monde, pourquoi « apayim » « les colères » ?

— Que mon indignation éclate contre les justes ou contre les méchants, je serai clément et longanime! Les uns et les autres peuvent élever leurs regards vers le ciel, confier leurs douleurs et leurs repentirs au Dieu de patiente bonté, d'inaltérable amour!

Le fils d'Amram se voile la face, se prosterne et balbutie : Loué soit le Seigneur, dont la miséricorde demeure éternellement!

VAYAKHEL-PEKOUDÉ

LES CONFÉRENCES SABBATIQUES[1].

> « Moïse fit assembler toute la communauté des enfants d'Israël et leur dit : ...l'ouvrage se fera pendant six jours... mais au septième vous aurez une solennité sainte... » (xxxv, 1 et 2.)

On se donne beaucoup de mal aujourd'hui pour instruire et moraliser le peuple ; on crée des bibliothèques, on organise des salles de lecture et de conférence. Les uns fondent les « Associations philotechniques », « les Cercles d'étude », les autres « les Unions de la jeunesse », « les Universités populaires ». Des professeurs se vouent avec un louable désintéressement à cet essai d'éducation sociale ; des poètes même y collaborent, et les auditoires, de plus en plus nombreux et attentifs, viennent écouter les leçons des vulgarisateurs de sciences et de lettres.

Nous ignorons si ces diverses sociétés de propagation littéraire et scientifique comptent un grand nombre de nos coreligionnaires comme membres actifs. Nous avouons que leur abstention nous surprendrait ; car elle violerait une des plus anciennes traditions du Judaïsme. Il y eut de tout temps des convocations, des réunions pieuses en Israël. Un local y était jadis affecté ; parfois on s'assemblait chez l'un des adhérents. Les conférences étaient hebdomadaires et se tenaient particulièrement le jour du Sabbath. On y expliquait un verset de la Bible, discourait sur un passage controversé, contait des paraboles, développait quelque thème moral ou religieux. Chacun se faisait un devoir de s'inscrire à une Hébra

1. Yalkout, § 408.

« Société » et de la fréquenter assidûment. Il semble que les Juifs en aient généralement hérité cet esprit de solidarité ou plutôt ce besoin d'association dont on leur fait si volontiers un reproche. Ils paraissent, en effet, avoir conservé l'habitude de se réunir, de se concerter, de s'entendre. Cela est si vrai, que l'opinion publique, toujours si prompte au soupçon et à la malveillance, traite communément leur solidarité de conjuration, leur entente de complot. Qui sait s'il ne faudrait pas chercher là l'origine des syndicats imaginaires qui ont mis, dans ces derniers temps, toutes les cervelles à l'envers !

Le Midrasch fait remonter cette antique coutume au chapitre de « Vayakhel ». Moïse assembla tous les enfants d'Israël pour leur enseigner les lois du sabbat. « Prends à cœur, lui aurait alors dit Dieu, de créer de nombreuses sociétés, d'organiser des réunions pieuses, où tu apprendras à ton peuple les règles de sa conduite, où tu lui inspireras l'amour de la science, de la Torah ; tu convoqueras chaque semaine ces multiples assemblées ; elles serviront de modèles aux générations à venir. Ainsi la lumière ne s'éteindra pas en Israël, et mon nom sera glorifié de siècle en siècle. » Voilà pourquoi cette Perascha est la seule du Pentateuque qui ait à sa tête le mot : « Vayakhel » « il convoqua ».

PEKOUDÉ

PROBITÉ[1] !

« C'est ici le compte de ce qui fut employé pour le tabernacle... » (XXXVIII, 21.)

N'avoir jamais qu'une confiance limitée dans la parole d'un juif, c'est là un principe pour les fortes têtes de l'antisémitisme. Dans vos transactions commerciales gardez-vous de croire à sa bonne foi, défiez-vous de ses ruses, de ses menées louches et tortueuses, ne soyez pas dupe de son sourire, de ses demi-mots chuchotés qui dissimulent l'embûche; comptez plus sur votre prudence que sur sa sincérité et sa droiture. Le juif ignore la plus vulgaire probité.

Eh bien, nous estimons que les enfants de Jacob dans leur ensemble, ne le cèdent en rien à leurs concitoyens catholiques, pas même en loyauté; nous ne demandons certes pas qu'on accorde à chacun d'eux un brevet d'honnêteté; du moins qu'on leur reconnaisse dans le négoce, au même titre qu'à leur concurrents, quelque sincérité; mais il serait ridicule d'exiger d'eux un absolu désintéressement dans un monde où les intérêts priment tout.

Toutefois le juif pensera avec raison, qu'objet de tant d'injustices et de préventions, il a le devoir d'être deux fois honnête et loyal; car s'il n'a que de la probité élémentaire, on le traitera de fourbe; il faut qu'il soit scrupuleux jusqu'à l'excès, désintéressé jusqu'au sacrifice, pour qu'on daigne ne pas l'appeler fripon.

Le Talmud (nous ne parlons pas de la Bible puisqu'elle appartient encore à d'autres) nous recommande — n'en

1. Yalkout, 414.

déplaise aux sots qui le considèrent comme notre répertoire officiel des subtilités hypocrites — la loyauté la plus sévère dans nos rapports avec nos semblables. « Il est écrit dans les Proverbes, XXVIII, 20, observent nos Sages en commentant le chapitre de Pekoudé, que l'homme loyal abondera en bénédictions et que celui qui a hâte de s'enrichir ne demeurera point impuni. » « Quel est cet homme probe, dont parle Mischlé ? » « C'est Moïse, qui, quoique directeur des travaux du tabernacle, fit établir des comptes publics, pour ne pas donner prise au moindre soupçon ; car le verset dit : « Voici les supputations des ouvrages de la tente d'assignation » Bien plus, le maître vénéré, d'une probité à toute épreuve, ne se contenta pas de faire vérifier l'emploi régulier de son argent; afin d'enlever à la suspicion jusqu'à un semblant de prétexte, il voulut demeurer étranger à ce contrôle et n'y prit en effet aucune part ; car il est écrit : « Voici les comptes qui « furent établis » sur l'ordre de Moïse. sous la surveillance d'Ithamar, fils d'Aaron » ; il se serait fait un scrupule de les diriger lui-même. »

Nous lisons encore dans le Midrasch (Yalkout sur Isaïe, 302) : « Lorsque l'heure de la comparution de l'homme devant le Juge suprême aura sonné, Dieu lui demandera s'il a été loyal dans ses transactions. » Et ailleurs (Yalkout sur Aggée, 568) : « Que doit faire l'homme pour s'enrichir, demandèrent un jour les gens d'Alexandrie à R. Josué ben Hanania ? — Qu'il s'occupe de commerce et qu'il soit honnête dans ses transactions ! »

Et nunc erudimini... judéophobes de tout poil !

חזק : COURAGE !

LÉVITIQUE

LÉVITIQUE

VAYIKRA

NE VOUS IMPOSEZ POINT ET SOYEZ MODESTES[1] !

« L'Eternel appela Moïse et lui parla de (l'intérieur) de la Tente d'assignation... » (LÉVITIQUE, I, 1.)

« Moïse ne pénétra dans l'intérieur de la Tente d'assignation que sur l'invitation formelle de Dieu ; car le verset dit : « Il appela Moïse. » « Ne fais point le magnifique devant le roi, lisons-nous dans les Proverbes, xxv, 6 et 7, et ne te mets point au rang des grands ; il vaut mieux qu'on te dise : monte ici, que si l'on t'abaissait devant un seigneur. » « N'occupe pas la place qui convient à ta condition, ajoute R. Akiba au nom de R. Siméon ben Azaï ; assieds-toi deux ou trois places au-dessous ; il est préférable qu'on te dise : monte, monte, que si l'on te disait : descends, descends ! »

N'attachez pas une importance excessive aux questions de préséance ; il suffit qu'il y ait des gardiens officiels de l'étiquette et du protocole ; n'empiétez pas sur leurs fonctions. Ne vous entichez pas follement d'honneurs, de colifichets de la vanité, c'est la manière la plus sûre de ne pas vous exposer à une humiliation gratuite. Surtout ne vous imposez point ; n'entrez dans la maison des grands que lorsqu'on vous y invite ; vous éviterez ainsi

1. Yalkout, 427.

les froissements toujours pénibles à votre amour-propre, et les platitudes dont s'accommodent sans doute les vaniteux et les importuns, mais non les modestes et les sages.

« Apprenez de Moïse que les honneurs fuient celui qui les brigue, et qu'ils vont à celui qui les fuit. » « Lui, le pasteur d'Israël, le prophète, le législateur, s'interdit l'entrée de la Tente d'assignation aussi longtemps qu'il n'est pas invité à y entrer. Il ne s'affiche pas ; toujours il s'écarte, s'efface. Lorsque Dieu lui enjoint de se présenter devant Pharaon, il met en avant l'humilité de sa personne. Il a la gloire d'arracher Israël à l'esclavage, de traverser la Mer Rouge, de contempler la nuée de feu, de construire le tabernacle. Il se retire pourtant et attend humblement l'ordre de Dieu, avant de paraître devant lui. Enfin Dieu « l'appelle » et l'investit de la grave mission d'initier son peuple à la doctrine des sacrifices, de la purification, de l'expiation, et à l'esprit de soumission et d'humilité qui doit présider à ces diverses formes du culte. »

—

LA FIN NE JUSTIFIE PAS LES MOYENS [1].

« Si quelqu'un d'entre vous veut présenter une offrande à l'Eternel... » (I, 2.)

Les chapitres en apparence les plus impropres aux amplifications, paraphrases et homélies midraschiques, inspirent à nos Sages des dissertations morales, aussi élevées qu'imprévues. L'interprétation habile d'un verset leur sert de texte pour instruire l'auditeur ou le lecteur ; l'exégèse subtile d'un mot leur suffit pour se livrer à des prêches qui dénotent une rare connaissance du cœur humain et une tendance irrésistible à l'édifica-

1. Yalkout, 434-445.

tion. Aussi étudient-ils de préférence les passages bibliques qui leur permettent ce genre d'exercice ; quant à ceux qui ne s'y prêtent pas, ils les expliquent avec plus d'ingéniosité que de science exégétique.

Il est dit : « Celui « d'entre vous » qui voudra présenter une offrande à l'Eternel... » Ils traduisent le mot « מכם » par « ce qui est à vous » et non à autrui, ce qui n'est pas volé. « Que votre offrande ressemble à celle d'Adam, qui ne pouvait offrir que ce qui lui appartenait, puisque l'univers entier était la propriété du premier homme. » Il est encore écrit : « Lorsqu'il aura péché et sera coupable, il rendra l'objet dérobé... » Un peu plus loin dans « Tsav » nous lisons : « Telle est la doctrine de l'holocauste. » Ils expliquent le terme זאת « telle » par : « les mêmes principes » de loyauté, d'intégrité s'appliquent à la présentation de l'holocauste. Dans les pratiques religieuses, dans le culte extérieur, ils prisent avant tout le sentiment moral qui les inspire. Ils n'admettent pas que la fin la plus noble excuse l'iniquité des moyens. La glorification de Dieu elle-même ne peut être invoquée pour justifier une erreur ou une indélicatesse. Le but poursuivi fût-il la sanctification divine, qu'il serait défendu de l'atteindre par la fraude et le mensonge. En un mot, c'est une imposture et un blasphème que cette parole si souvent répétée, cause de tant d'injustices et de brigandages individuels ou collectifs : la fin justifie les moyens.

« L'intention seule détermine la valeur d'un acte et non l'acte lui même. » Il est dit au sujet du sacrifice du pauvre, aussi bien que pour celui du riche, à propos du bœuf, aussi bien qu'à propos de l'humble volatile et de la modeste poignée de farine : odeur agréable à Dieu ; car le mérite ne se mesure point sur la quantité et il n'y a que la bonne volonté et l'intention pieuse qui comptent dans les actions humaines. « Que ce soit beaucoup, que ce soit peu, qu'importe, si la pensée s'élève vers le ciel. »

Dans le même esprit sont conçus les dictons suivants,

qui se rencontrent encore dans le Mid. Rabbah sur Lévitique, 3 : « Elle se prostitue pour des pommes et les partage ensuite aux pauvres. » — « Il en est qui croient accomplir leur devoir avec un Loulab dérobé. »

Quelle morale impeccable que celle de nos docteurs ! Admirons et surtout pratiquons-la !

—

REVENDIQUEZ LA RESPONSABILITÉ DE VOS FAUTES[1] !

« ...Une âme qui pèche par inadvertance... »
(IV, 2.)

« Une faute imputable à l'imprudence perd de sa gravité, mais n'en demeure pas moins une faute ; car le législateur emploie également l'expression חטא « péché » pour une transgression involontaire. » L'ignorance ou l'étourderie l'atténuent peut-être, mais ne l'effacent pas. Ne soyons pas comme les enfants qui cherchent de mauvaises excuses et se prévalent tantôt de leur faiblesse, tantôt de leur distraction pour fuir les responsabilités et échapper au blâme. Soyons des hommes et agissons comme tels.

« Un roi avait un jardin, rempli des plus beaux arbres fruitiers. Il nomma deux gardiens dont l'un aveugle et l'autre paralytique, qui lui promirent d'être vigilants et fidèles. Quelque temps après, le paralytique dit à son collègue : — Je vois des fruits succulents se balancer aux arbres. — Cueillons-les, répliqua l'aveugle. — Je ne puis marcher, répondit le paralytique. — Je ne vois pas, répartit l'aveugle. — Qu'à cela ne tienne, s'écria le premier, et il se jucha sur les épaules de son camarade. Ils mangèrent les fruits. — Qui a dépouillé mes arbres, demanda le roi en venant visiter son jardin. — Ce n'est pas moi, puisque je suis aveugle. — Mon Seigneur ne

1. M. R. sur Lévitique, 4. Yalkout, 464.

me soupçonnera pas, continua l'autre, puisque je suis paralytique. — Vous êtes rusés, reprit le roi, mais pas plus que votre maître, et il assit le boiteux sur le dos de l'aveugle. Allez, compères, cueillir les fruits de mes arbres ! »

Ainsi l'âme et le corps. — Pourquoi as-tu péché, lui demandera Dieu, au jour du jugement dernier? — Je suis innocente, répondra l'âme, c'est le corps הגוף qui a failli; lorsque je l'ai quitté, j'étais blanche et légère comme une tourterelle qui s'élance dans l'espace. Il s'adressera donc au corps. — Pourquoi as-tu péché? — C'est l'âme, la pécheresse; au moment de son départ elle m'a tellement accablé sous le poids de ses fautes, que j'en demeure écrasé. — La cause est entendue, dira le maître du monde; il saisira l'âme et la réintégrera dans le corps. — Je vous déclare solidairement responsables. — Voilà pourquoi il est écrit : « Une âme qui péchera..... ».

—

MÉDECINS PODAGRES, OCULISTES BORGNES[1] !

> « Si le grand pontife qui a reçu l'onction commet un péché... » (IV, 3.)

« Quoi! Les Chefs eux-mêmes pécheraient! Quelle honte pour un pays dont les médecins seraient podagres et les oculistes borgnes ! » Ainsi s'exprime R. Lévy.

Des autorités compromises ne sont plus des autorités. Des gouvernants qui ne respectent pas la loi et la justice ne sauraient en imposer le respect à leurs gouvernés. Hélas! Trop souvent on l'oublie.

—

1. Yalkout, 469.

PAS DE RECÉLEURS, PAS DE VOLEURS[1] !

> « Lorsqu'une personne aura péché, en ce qu'adjurée par la voix d'un serment, et quoique témoin d'un fait qu'elle a vu ou qu'elle connaît, elle ne le déclare point... » (v, 1.)

« Ne sois point témoin contre ton prochain sans qu'il soit nécessaire; voudrais-tu séduire par tes lèvres? », lisons-nous dans les Proverbes (24, 28). « Ne dis point : je lui ferai comme il m'a fait; je rendrai à cet homme selon ce qu'il m'a fait! » (*Ibid.* 29.) — Comment concilier ces paroles avec celles de notre verset? — Il n'existe point de contradiction; car si le dénonciateur est criminel, le complice du voleur ne l'est guère moins. N'est-ce pas en effet participer dans une certaine mesure au vol ou du moins l'encourager, par un silence obstiné, malgré l'adjuration du juge?

« C'est partager avec le larron et perdre son âme, disent les mêmes Proverbes (29, 24), que d'entendre le serment d'exécration et ne rien déclarer. » Le recéleur est aussi coupable que le voleur; et c'est en quelque sorte être recéleur que de montrer trop de complaisance pour le voleur. Or pas de recéleurs, pas de voleurs!

« Un roi acquittait toujours les voleurs, et punissait sans cesse les récéleurs. Le peuple protesta contre cette singulière justice. Que fit le roi? Il annonça à ses sujets qu'ils devaient tous se rendre au cirque. Le peuple intrigué courut au cirque Quelle ne fut pas sa surprise, lorsqu'il vit, répandus sur le sol, des aliments de diverse nature. Il se demandait avec étonnement ce que le prince leur voulait, lorsque des belettes firent irruption dans le cirque, se précipitèrent sur les aliments et les emportèrent dans des trous pratiqués à l'intérieur. C'était la

1. *Ibid.*, 471.

fin du spectacle. Le lendemain un héraut publia que le peuple devait de nouveau se rendre au cirque. De plus en plus intrigué, le peuple courut au cirque. Même mise en scène : aliments éparpillés sur le sol, irruption des belettes qui se jettent gloutonnement sur eux, et retournent dans les trous pour y cacher leur larcin : Hélas ! les trous étaient bouchés, et les belettes embarrassées de leur vol, l'abandonnèrent. Le roi expliqua alors au public que c'était lui qui avait fait boucher les trous, pour montrer qu'il n'y aurait bientôt plus de voleurs, s'il n'y avait point de recéleurs. »

TSAV

LES SACRIFICES[1].

> « . . . Ordonne à Aaron et à ses fils comme il suit : Voici la doctrine de l'holocauste... (vi, 2.)

On sait que le troisième livre de Moïse, autrement dit le Lévitique, traite des divers sacrifices. Le chapitre de « Tsav » y est entièrement consacré. Cette longue énumération d'holocaustes, d'offrandes, de dons en animaux, volailles et fruits, a dû exciter la verve des exégètes voltairiens Mais depuis l'apparition de la méthode historique, les interprètes du passé en sont venus à une conception plus exacte, plus réelle des choses antiques. A la lumière de la science, ils ont reconstitué les époques et les milieux d'autrefois, y ont replacé les traditions et les coutumes religieuses des Anciens, pour mieux les comprendre et les juger avec impartialité.

C'est dans cet esprit qu'il convient d'expliquer les lois sacrificatoires de la Bible. La mentalité et la conscience primitives des peuples de l'antiquité ne se prêtaient qu'à une traduction imparfaite et grossière de la pensée et du sentiment. Pour témoigner leur respect, manifester leur gratitude à la Divinité, ils apportaient sur l'autel des sacrifices visibles et tangibles. C'est par évolution progressive que les rites se sont spiritualisés et que la prière a succédé à l'égorgement des bœufs, des brebis et des chèvres.

Il serait donc téméraire d'affirmer, semble-t-il, l'immutabilité de toutes les lois religieuses. Quelques unes

1. Yalkout, § 479.

d'entre elles se modifieront peu à peu, et se sont en réalité déjà modifiées. De ce nombre sont celles des sacrifices. Il est certain que les sacrifices seraient abolis si le temple de Jérusalem venait à être rétabli.

Du reste, le Midrasch paraît nous le dire : « Lorsque Dieu enseigna à Aaron « la doctrine de l'holocauste », Moïse s'écria : « Voici l'holocauste qu'Aaron et ses fils t'offrent aujourd'hui ! Maître du monde, qu'apporterons-nous, quand dans ta bienveillance pour Sion, tu relèveras les murs de Jérusalem ? » « N'est-ce pas, mon Dieu, que tu prendras alors plaisir aux sacrifices de justice et de charité ? »

ÉTUDIER LA LOI VAUT MIEUX QUE D'OFFRIR DES SACRIFICES.

« ...Voici l'ordonnance du sacrifice pour le péché... » (VI, 18.)

Aux yeux de nos Sages — nous l'avons déjà constaté — rien n'est comparable à l'étude de la Loi ; elle donne le vrai mérite, la vraie supériorité. « Celui qui s'y livre, rapporte Resch Lakisch, est dispensé de présenter à l'autel soit holocauste, soit sacrifice expiatoire ou tout autre sacrifice. » Elle constitue son meilleur titre à la bienveillance de Dieu.

SCHEMINI

DE LA VIEILLESSE[1].

« Le huitième jour Moïse appela Aaron
et ses fils et les Anciens d'Israël. »
(IX, 1.)

Honorer la vieillesse, c'est obéir à une tradition juive. Nos Sages le proclament à tout instant. Le verset mentionné ci-dessus en est une preuve nouvelle ; car il nous apprend que Moïse eut soin d'appeler « les Anciens d'Israël » aussi bien qu'Aaron et ses fils. « Les enfants de Jacob, observe R. Akiba, sont comparés à un oiseau : l'oiseau ne peut rien sans ses ailes, et Israël ne peut rien sans ses Anciens. » Qu'il délibère ou qu'il agisse, Israël consulte les Anciens et sollicite leur concours ; dans toutes les conjonctures troublées de son histoire, il est conseillé et guidé par eux. Le mot זקנים « Anciens » est un des vocables qui reviennent le plus fréquemment dans le Pentateuque. « Nombreux sont les passages bibliques, rapporte R. Siméon b. Yochaï, où on leur prodigue des marques de déférence et de respect. » L'on ne saurait les combler de trop d'honneurs. « La splendeur divine réside au milieu de l'assemblée des vieillards. »

Il n'est toutefois pas inutile de faire remarquer que si nos docteurs ont pour eux une telle vénération, c'est qu'à leurs yeux, vieillesse est synonyme de science et d'expérience. « Le Sage seul, dit R. Yosé, mérite le nom de vieillard, alors même qu'il est jeune. » (Yalkout, 617.)

—

1. Yalkout, § 520. M. R. sur Lévitique, § 11.

LA VIE ET LA MORT[1] !

«...Aaron se tut. »

Une des caractéristiques du judaïsme, c'est son inébranlable attachement à la vie et aux graves et multiples devoirs que la vie impose à l'homme ; il l'aime passionnément, avec ses joies et ses tristesses, ses espoirs et ses déceptions. Dans les moments les plus critiques, il se garde d'en médire ; alors même que le ciel s'obscurcit et semble annoncer d'effroyables tourmentes, Israël ne cherche point dans la mort, le salut, la paix. — Mais s'il ne la provoque pas, il sait pourtant la subir en héros, lorsqu'on a le front de porter atteinte aux droits sacrés de sa conscience.

La vie est sainte ; elle seule nous permet d'accomplir nos destinées morales et intellectuelles. Que les faibles et les impuissants, les dilettantes voluptueux et raffinés se demandent si la vie vaut la peine d'être vécue ! Lui, ne posera pas cette question énervante autant qu'insoluble et qui ne saurait comporter de réponse. Il l'aime, nonobstant les insuffisances, les écœurements du réel. Cet amour stoïque de la vie est un indubitable signe de santé morale.

Ce serait toutefois se tromper étrangement que de le croire incapable de songer à la mort ; il en parle avec sérénité et confiance, mais non à l'exemple d'autres confessions religieuses ; il craindrait que la pensée de la mort ne devînt une préoccupation constante pour notre esprit, une cause de faiblesse pour notre volonté, un obstacle pour l'accomplissement de nos obligations quotidiennes. Dans la mort elle-même, il veut retrouver la vie, ou du moins des principes de vie, des raisons de vivre et d'espérer ; il veut y puiser de nouveaux motifs pour encourager, stimuler l'activité humaine et non pour l'hu-

1. Yalkout, § 525.

milier et la stériliser. — « C'est que les hommes équitables et pieux qui disparaissent, soutiennent la cause des pauvres mortels devant le tribunal de l'immanente justice et leur communiquent l'espoir, la foi. » Les méchants, les frivoles eux-mêmes s'acquièrent par là des droits au labeur fécond et béni. — « Aaron se tait et ne se plaint pas, à la nouvelle de la mort de ses deux fils », parce que Moïse fait comprendre à son frère la haute portée morale de cette tragique disparition. « Leur mort sanctifie les vivants » ; elle les retient sur la pente du mal et rachète ceux qui y ont glissé. « Pourquoi, demande un Haggadiste, mentionner la mort des enfants d'Aaron le Yom Kippour ? » Parce que la mort des justes, pareille à la bienfaisante journée du Pardon, sert d'expiation pour les erreurs et les fautes des pécheurs, efface leurs défaillances et les ramène dans la voie du bien מיתתן של צדיקים מכפרת.

Hommes, vivez et travaillez, ayez confiance dans vos entreprises ! Persévérez dans votre labeur et collaborez tous, sans crainte et sans regrets, à l'œuvre séculaire de progrès et de perfectionnement ! Le souvenir des zélés, des probes, des hommes de bonne volonté qui sont morts, vous guide, vous protège ! Vivez !

—

DE LA TEMPÉRANCE [1].

> « ...Vous ne boirez point de vin, ni aucune boisson enivrante... pour que vous puissiez distinguer entre le sacré et le profane... » (x, 9 et 10.)

S'il est une qualité que les plus intraitables judéophobes se résignent à reconnaître aux fils d'Israël, c'est la tempérance. Les ravages causés par l'alcoolisme sont

1. Yalkout, § 528. — M. R. sur Lévitique, § 12. — Tan'houma section Schemini.

moins nombreux chez nous que partout ailleurs. L'ivrognerie, d'après la statistique, compte peu de victimes juives. Il est en effet rare de rencontrer un juif, même dans la classe la plus humble, qui s'adonne à la boisson ; l'ouvrier, le marchand ambulant, tous fuient l'ébriété ; du plus petit jusqu'au plus grand, chacun veut posséder un cerveau bien équilibré.

Certains parlent de la supériorité intellectuelle des Juifs. Encore que nous ne nous dissimulons pas ce qu'une telle généralisation peut avoir de puéril et même de malveillant dans l'espèce ; car c'est quand on nous fait des compliments qu'il faut prendre garde et se méfier ; souvent on ne nous prête tant d'esprit que pour mieux nous refuser les sentiments délicats et élevés du cœur. Mais supposons que cette supériorité soit réelle. Sera-t-il excessif de l'attribuer en partie à la sobriété traditionnelle de la famille juive ? « Lorsque le vin entre, dit le Midrasch, en commentant notre verset, la raison sort נכנס יין וְהדעת יוצאת. » Israël préféra que le vin demeurât dehors et la raison dedans.

L'intempérance ne déprime pas seulement les facultés spéculatives, elle est le plus sûr dissolvant de la moralité ; elle peut mener à la débauche, à la perdition, parfois au crime. Elle rompt surtout l'harmonieux équilibre qui constitue précisément pour la morale juive, ce que l'on appelle la vertu. « Vous ne boirez point de vin, ni aucun liquide enivrant, pour que vous puissiez distinguer entre le sacré et le profane, l'impur et le pur », et maintenir votre équilibre mental et moral. Bien que ce précepte ne s'adressât qu'à la caste sacerdotale, le peuple ne l'en observait pas moins. N'était-il pas, suivant l'expression biblique, « la nation sainte, la nation des pontifes » ?

« L'ivrognerie, disent nos Sages, conduit à la corruption des mœurs ; celui qui veut en conserver la pureté s'abstiendra de vin. » (M. Rabba sur Nombres, § 10.) « Un père ne doit point habituer son fils à la viande et au vin. » (Choulin, 84 *a*.) « Ne t'enivre pas et tu ne pécheras

point. » (Berachot, 29 *b*.) « Rien ne cause autant de malheurs à l'homme que le vin. » (Sanhédrin, 70 *b*.) « C'est le vin qui motiva la mort d'Adam et d'Eve, car les fruits défendus qu'ils mangèrent étaient ceux de la vigne [1]. » « Si les deux fils d'Aaron moururent soudainement en se présentant devant Dieu, ajoute R. Ysmaël, c'est qu'ils étaient pris de vin [2]. » — On voit que la Loi tant écrite qu'orale, contribua à donner au juif des habitudes de sobriété et de tempérance; grâce à une éducation séculaire, il a la tempérance invétérée. Il lui doit peut-être la lucidité de son esprit et la pureté de ses mœurs.

C'est en ce sens que le juif constitue pour la société un élément précieux de force consciente et pondérée.

DE LA COLÈRE [3].

> «...Moïse s'irrita contre Elazar et Ithamar...» (x, 16.)

Moïse ne s'abandonna que trois fois à la colère pendant son long et pénible pastorat. C'est peu quand on pense qu'il conduisait « le peuple à la nuque dure ». Le Midrasch estime que c'est encore de trop. « Moïse s'irrita à trois reprises différentes, et à chaque reprise, il se trouva incapable d'interpréter la Loi. » — « Un savant qui se met en colère, observe Resch Lakisch, perd sa science; un prophète qui s'emporte perd son esprit de divination. » (Peçahim, 66 *b*). Il ne sied pas au chef spirituel d'être d'humeur bilieuse et irascible; il doit savoir supporter un désagrément, une contrariété, et donner l'exemple de l'indulgence et de la longanimité. On devra pourtant lui accorder des circonstances atténuantes, lorsqu'enflammé par le zèle de la religion, il oublie la mansuétude et la patience et ne cède qu'à l'indignation (Taanith, 4 *a*).

1-2. M. Rabba Lévit., § 12.
3. Yalkout, § 533.

Les laïques aussi ont le devoir d'éviter la colère. « Ne t'y abandonne pas, et tu ne pécheras point! » (Bera'hoth, 29 *b.*) — « Si tu te laisses dominer par elle, tu en viendras à ne pas même tenir compte de la majesté divine. » (Nedarim, 22 *b.*) — « Le colérique subit tous les supplices de la géhenne. » (Nedarim, 22 *a.*) — « Il ne lui reste pour tout profit que sa colère, dit Bar Kapara; car il n'est jamais content; mais le débonnaire jouira de chacune de ses œuvres. » (Kiddouschim, 41 *b.*) — « La vie de celui qui s'emporte trop facilement n'est pas une vie »; il n'est jamais tranquille, puisque tout contretemps l'inquiète et le trouble (Peçahim, 113 *b*)...

Puissions-nous donc, à notre tour, ne pas oublier le précepte de R. Nathan : « Soyez doux comme Hillel, et ne vous mettez pas aussi aisément en colère que Schammaï! » (Abot R. Nathan, chap. xv).

TAZRIA

LES FILLES ET LES GARÇONS[1].

« Lorsqu'une femme ayant conçu enfantera un mâle... » (XII, 2.)

Un préjugé, qui ne date pas d'hier, regarde la femme comme moins parfaite que l'homme. Presque tous les peuples de l'antiquité l'ont jugée inférieure au fils d'Adam. Intellectuellement, moralement et même physiquement — faut-il être misogyne endurci pour le soutenir — elle doit demeurer au-dessous de l'homme.

Nous serions sans doute embarrassés de lui répondre, si elle nous demandait en vertu de quel droit nous érigeons en principe la supériorité masculine. Peut-être nous faisons-nous illusion, et nous disons-nous meilleurs, simplement parce que nous sommes plus forts; le fort se déclare volontiers supérieur au faible et s'imagine que force est synonyme de perfection. — Quoi qu'il en soit, ce préjugé, plus tenace que gracieux et équitable, ne paraît pas non plus avoir rencontré une vive hostilité chez nos Anciens; eux aussi semblent admettre que la femme est moins accomplie que l'homme. « Voyez-vous, observent nos Haggadistes, en commentant le verset énoncé ci-dessus, l'impureté de la mère ne dure pas aussi longtemps à la naissance d'un garçon qu'à celle d'une fille. L'une est une source de joie et de bonheur, l'autre de tristesse et de tribulations.» Et jouant sur le mot זכר « mâle », ils lisent זה כר « voici la miche ». C'est qu'un garçon, en venant au monde, apporte sa miche avec lui ; une fille n'apporte absolument rien.

1. Yalkout, § 547.

Il semble que de nos jours, nous fêtions encore avec un empressement particulier la naissance d'un fils. Nos sœurs n'en sont pourtant pas scandalisées... Et nous avons le front de nous croire meilleurs qu'elles! Et nous ne nous inclinons pas devant leur modestie et leur bonté! Et nous ne leur sommes pas reconnaissants de leur faiblesse même, qui est pleine de charme! Hommes orgueilleux et ingrats, humilions-nous! Implorons leur pardon! Elles, si bonnes, nous l'accorderont sur l'heure!

METSORA

LA CALOMNIE ET LA MÉDISANCE [1].

« ...Ceci sera la doctrine du lépreux... »
(xiv, 2.)

La section de Metsora traite de la lèpre, cette terrible maladie qui ravageait, à des intervalles réguliers, les pays orientaux, et répandait dans les provinces contaminées la frayeur et la désolation. Elle apparaissait comme un véritable épouvantail à l'imagination populaire et passait aux regards de la foule affolée, qui cherche le doigt de Dieu dans les manifestations les plus étranges de la nature, comme une punition du ciel, comme le plus cruel fléau dont la Providence pût affliger l'espèce humaine.

Il est naturel qu'elle ait intrigué nos Haggadistes, éveillé leur attention, excité leur curiosité. Ils se sont demandé pour quelle raison l'homme est soudainement frappé de cette hideuse maladie, et pourquoi les siens, ses amis, ses semblables le fuient en frémissant. Et, suivant leur procédé habituel, ils ont découvert à cette affreuse plaie une cause morale : la calomnie, la médisance. (Nos Sages confondent ces deux termes et les emploient indifféremment, en les comprenant dans le mot לשון הרע mauvaise langue.) Le lépreux était éloigné hors du camp; tout ce qui lui appartenait, ses vêtements, ses objets, ses ustensiles étaient interdits. « Tel le médisant qui s'isole par sa méchante langue. » Lui seul mérite un pareil châtiment.

Ils mentionnent à cette occasion l'épisode de Miriam, la sœur de Moïse qui fut atteinte de la lèpre parce qu'elle

1. Yalkout, §§ 556, 557, 558, 559.

médit de son frère. Ils jouent sur le mot המצורע « le lépreux » et lisent המוציא־רע « le médisant, le calomniateur ». Cette ingénieuse exégèse leur permet de disserter abondamment sur ce péché, véniel aux yeux du monde, impardonnable au jugement de Dieu. Ils en parlent avec un esprit d'observation, une ampleur de pensée, une pénétration de psychologue, que ne renieraient pas nos Bourdaloue, nos La Rochefoucauld et nos La Bruyère.

Il n'est guère de chapitre dans le Pentateuque où ils aient réuni, sur un même sujet, une aussi grande variété de sentences justes et solides, un choix aussi divers d'expressions heureuses, imprévues, pittoresques.

Nous citerons quelques-uns de ces aphorismes qui ne dépareraient pas le livre des Maximes ou celui des Caractères. Mais d'abord cette parabole :

« Un colporteur des environs de Séphoris se mit un jour à crier : « Qui veut acheter la vie, qui veut acheter la vie! » — Les clients affluèrent, intrigués par l'annonce de cette étrange marchandise. La voix du crieur public parvint jusqu'aux oreilles de R. Yanaï, qui déchiffrait dans sa chambre un passage ardu de la Loi. Le pieux docteur leva la tête, écouta et perçut distinctement ces paroles : — Qui veut acheter la vie, qui veut acheter la vie! — Singulière denrée, se dit le rabbin, et il ouvrit la fenêtre. — Par ici, marchand, j'en veux. — Le colporteur monta chez Yanaï, déposa son sac et en sortit le livre des Psaumes 34, 13 : — Voici ma marchandise et il lui récita ce verset : « Qui aime vivre..... » — Je ne comprends pas, observa le docteur. — Lis la suite, poursuivit le marchand, et tu comprendras. — « Garde ta langue du mal et tes lèvres des paroles mensongères; détourne-toi de la méchanceté, fais le bien, cherche la paix..... » — J'ai saisi, répliqua Yanaï. Grâce à toi, je puis interpréter ces mots des Proverbes : « Qui préserve sa bouche et sa langue, préserve son âme de détresse. » (Pr. 21, 23.) — Merci ! »

— Ils devinent avec une rare sagacité la malignité du trait que la mauvaise langue décoche subrepticement, dévoilent les graves conséquences de ces paroles malicieuses, de ces demi-mots chuchotés qui laissent tout supposer par leur obscurité affectée et voulue, et qui commentés, amplifiés, peuvent avoir des suites terribles. Ils en comprennent, ils en sentent la gravité.

« Le calomniateur est plus coupable que le meurtrier; car le meurtrier ne tue qu'une personne, mais le calomniateur en assassine trois : lui-même, celui qui accueille la calomnie et le calomnié. »

« Pourquoi le serpent est-il maudit dans la Genèse ? Parce qu'il est le seul de tous les animaux dont la morsure soit mortelle. Telle la méchante langue, — que le peuple appelle langue de vipère — sa morsure est inguérissable. » Même quand nous n'ajoutons pas foi aux propos d'une mauvaise langue, nous n'en conservons pas moins, malgré nous, à l'égard de sa victime un jugement défavorable. Cela nous rappelle le fameux mot : Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose.

« Pourquoi la méchante langue est-elle comparée, dans certains passages de la Bible, à une flèche, plutôt qu'à une épée ? C'est que la méchante langue frappe et blesse même de loin. Le calomniateur demeure à Rome et tue en Syrie, il habite en Syrie et blesse à Rome. »

Si les hommes tendent une oreille complaisante aux traits empoisonnés de la calomnie et de la médisance, considèrent comme un jeu innocent et récréatif de déchirer astucieusement dans l'angle d'un salon, dans un coin, derrière la porte, même à Rome et en Syrie, l'ami, le prochain, Dieu, rapportent nos Sages, les écoute, les entend et les condamne sans retour.

« Le calomniateur pèche non seulement contre les hommes, mais contre Dieu lui-même. »

« Quand un homme médit de son semblable, Dieu dit: Moi et cet homme, nous ne saurions subsister ensemble. »

« Médire est aussi grave que renier la Divinité. »

« Il y a sept péchés que Dieu punit de cette épouvantable maladie de la lèpre : la médisance, le meurtre, le faux serment, l'inconduite, l'orgueil, le vol et l'envie. »

Enfin, comme si cette cruelle épreuve n'était pas un châtiment suffisant pour le calomniateur, nos docteurs vont jusqu'à l'exclure de la béatitude éternelle : « Quatre catégories d'individus ne jouiront pas de la splendeur divine : les moqueurs, les hypocrites, les menteurs et les médisants. »

Que d'embarras, d'ennuis, de périls nous nous éviterions si nous prenions exemple sur nos Talmudistes et manifestions une égale sévérité à l'égard de cette classe d'hommes flétris par un célèbre dramaturge !

AHARÉ MOTH — KEDOSCHIM

PARDON ET RÉCONCILIATION[1].

« Car en ce jour on fera propitiation sur vous afin de vous purifier; vous serez purs de tous vos péchés devant l'Eternel. » (xvi, 30.)

Nos Sages interprètent les mots לפני ה׳ « devant Dieu » par : vous serez purs de vos péchés « contre l'Eternel » et non de ceux commis envers votre prochain ; le Kippour efface les torts de l'homme envers Dieu, mais non envers son semblable. Sa pénitence n'est agréée, qu'autant que le pécheur répare le mal, pardonne ou demande pardon et se réconcilie sincèrement avec son frère. « Si vous avez offensé votre prochain, vous implorerez son pardon ; s'il vous repousse, vous recommencerez ; s'il ne vous écoute pas à la seconde reprise, vous essayerez une troisième fois de le fléchir. S'il reste sourd après ces trois tentatives de réconciliation, vous avez fait votre devoir. » (Yoma, 87 *a*.)

« Durant la sainte journée de Kippour, Samaël, l'ange de la mort, ne peut avoir barre contre Israël. « Roi de l'Univers, s'écrie Samaël lui-même, les enfants de Jacob ressemblent aux anges célestes ; comme eux ils ne boivent ni ne mangent; comme eux ils se tiennent debout et exaltent ta gloire ; comme eux ils vivent en paix ; il leur sera pardonné, car la concorde règne parmi eux ! »

—

1. Yalkout, § 578.

LA VRAIE NOBLESSE [1].

> « Vous observerez mes lois et mes statuts, parce que l'homme qui les pratique obtient par eux la vie... » (XVIII, 5.)

Nos docteurs ne reconnaissent pas d'autre aristocratie que celle de la science et de la vertu, et qui est accessible à tout le monde, au petit comme au grand, au non-juif comme au juif. Elle n'est le privilège d'aucune caste, d'aucun peuple. Ses armoiries, c'est le savoir et la piété. « Un païen vertueux et instruit a autant de mérite qu'un grand prêtre descendant d'Aaron; car le verset ne dit pas : que les prêtres, les lévites, les israélites obtiendront la vie, mais « l'homme » qui pratique la Loi. » — « Un savant, même bâtard, dit encore le M. Rabbah (sur Nombres § 6), passe avant le grand prêtre ignorant. »

« Dans Isaïe nous lisons (26, 2) : « Ouvrez les portes, pour que la nation juste et fidèle entre »; le prophète ne dit pas que « les prêtres, les lévites ou les israélites » entrent; mais que les portes s'ouvrent à « la nation juste et fidèle », fût-elle païenne.

Le Psalmiste dit (Ps. 118, 20) : C'est ici la porte de l'Eternel, les justes y entreront; il ne parle pas des « prêtres, des lévites ou des israélites » mais des « justes », sans distinction de culte. »

Ailleurs il s'écrie (Psaumes 33, 1) : « Entonnez, justes, un cantique en l'honneur de l'Eternel; il ne s'adresse pas exclusivement aux « prêtres, lévites ou israélites », il invite « les justes » de toutes les nations à chanter la gloire de Dieu.

Enfin dans le Psaume 125, 4, nous lisons : « Eternel, fais du bien aux bons ! » Le royal poète n'appelle pas uniquement la protection divine sur « les prêtres, les

1. Yalkout, § 591.

lévites ou les israélites », mais sur « les bons » de toutes les confessions, de toutes les races.

D'où il suit que la noblesse authentique est celle de la vertu, que tous y ont également droit, le riche comme le pauvre, le païen comme le juif. Puisse Israël n'ambitionner jamais d'autre titre que celui-là ! C'est le vrai, celui que le temps ne pourra pas ternir, que les révolutions humaines n'atteindront jamais !

KEDOSCHIM

IMPORTANCE DE CE CHAPITRE[1].

« Parle à toute la communauté des enfants d'Israël... » (XIX, 2.)

« Ce n'est pas en vain, dit le Midrasch, que ce chapitre débute exceptionnellement par ces mots : Parle à « toute la réunion » des enfants d'Israël. Si Moïse doit s'adresser à l'assemblée entière et non pas seulement aux prêtres, aux lévites ou à une partie du peuple, c'est que la section de Kedoschim est une des plus importantes du Pentateuque; car elle contient en quelque sorte tout le Décalogue. Le Décalogue dit : « Je suis l'Eternel, ton Dieu... »; de même notre chapitre : « ...moi l'Eternel, votre Dieu ». — Le Décalogue dit : « Tu n'auras point d'autre Dieu... »; ainsi notre chapitre : « Ne vous fabriquerez point des dieux de métal... » — Le Décalogue dit : « Tu n'invoqueras pas le nom de l'Eternel, ton Dieu, à l'appui du mensonge... »; de même notre chapitre : « Vous ne jurerez point par mon nom, pour mentir... » — Le Décalogue dit : « Souviens-toi du jour du Sabbat pour le sanctifier... »; ainsi notre chapitre : « ...Observez mes sabbats... » — Le Décalogue dit : « Honore ton père et ta mère... »; de même notre chapitre : « Révérez chacun votre père et votre mère... » — Le Décalogue dit : « Ne commets point d'homicide »; ainsi notre chapitre : « ... N'assiste point en indifférent au péril de ton prochain... » — Le Décalogue dit : « Ne commets point d'adultère »; de même notre chapitre : « ...L'homme et la femme adultères mourront. » — Le Décalogue dit : « Ne commets

1. Yalkout, § 601.

point de vol »; ainsi notre chapitre : « Vous ne déroberez point... » — Le Décalogue dit : « Ne rends point contre ton prochain un faux témoignage »; de même notre chapitre : « Ne va point colportant le mal parmi les tiens... » — Enfin le dixième commandement est : « Ne convoite pas la maison de ton prochain... »; et la section de Kedoschim y ajoute, en le complétant : « ...Tu aimeras ton prochain comme toi-même. »

—

LA SAINTETÉ [1].

> «...Soyez saints car je suis saint, moi l'Eternel votre Dieu. » (XIX, 2.)

Pourquoi, objecte un Haggadiste, « Kedoschim » est-il contigu au chapitre d'« Aharé Moth » qui parle des délits honteux et de la répression des inclinations bestiales, et pourquoi semble-t-il en former comme la suite normale, comme l'indispensable corollaire? Parce que celui qui met un frein à ses passions, qui les tient en bride, les dirige et en reste le maître, approche déjà de la sainteté.

Le principe de la morale juive est en effet la sainteté : « Vous serez saints, car je suis saint, moi l'Eternel, votre Dieu. » Mais la sainteté qu'elle prêche est celle qui est à la portée de tout le monde, qui se trouve dans les actes les plus ordinaires, les plus simples, dans l'équilibre de toutes nos facultés, dans la modération de nos désirs, dans ce juste milieu, qui est à égale distance de l'abrutissant sensualisme et du renoncement outré et abêtissant, dans le gouvernement libre et intelligent de toutes nos passions. C'est ce qu'exprime la profonde maxime de nos Sages : « Sanctifie-toi, même par ce qui t'est permis ! » (Yoma.) Notre sainteté à nous ne consiste pas à mortifier

1. Yalkout, § 602.

nos penchants, à exténuer notre corps, à le mutiler par des macérations exagérées. En ce monde, il n'est point de purs esprits. Un des traits distinctifs du judaïsme est précisément d'avoir mis en lumière cette indubitable vérité. « La Loi n'a pas été donnée aux anges, disent nos Haggadistes (Bera'hoth 25 *b*) mais à des hommes faillibles, imparfaits, en chair et en os; et c'est cette imperfection même qui constitue un des principaux mérites de leur moralité. »

Cette conception originale de la sainteté, est, croyons-nous, particulière à l'éthique juive. Le judaïsme laisse à d'autres le soin d'humilier, de châtrer la nature humaine, de tuer en elle, ce qui pense, veut, désire, aime. Il n'admet pas que la vertu soit l'immolation de tous les instincts de l'homme. La vertu ne consiste pas, en effet, à supprimer, à annihiler une partie quelconque de ce qui fait la personnalité, qui est un tout indivisible, mais à subordonner les éléments inférieurs aux éléments supérieurs, les sens au cœur, le cœur à la raison, l'égoïsme au dévouement, au devoir social; la vertu est l'harmonieux équilibre de notre âme.

Telle est la sainteté juive que la pauvre humanité peut atteindre; elle ne décourage pas, car elle est humaine. Elle est accessible à toutes les bonnes volontés. Sera-ce nous illusionner que de ne point la croire étrangère à la vitalité du judaïsme et aux indéniables aptitudes d'Israël à la civilisation et au progrès ? Car les saints, tels qu'on les comprend ailleurs, n'existent pas chez lui; il sait qu'il n'a point d'ailes et qu'il est obligé de vivre sur la terre; il appréhende trop la prédiction de Montaigne : « Ils veulent se mettre hors d'eulx et eschapper à l'homme, c'est folie; au lieu de se transformer en anges, ils se transforment en bestes; au lieu de se haulser, ils s'abattent. »

—

PAS DE JUGE PRÉVARICATEUR[1] !

« Ne prévariquez pas dans l'exercice de la justice... » (XIX, 15.)

« C'est une abomination que de prévariquer en justice. Celui qui corrompt la justice se rend coupable de cinq méfaits : il souille le pays, profane Dieu, éloigne la Divinité, livre Israël au tranchant de l'épée et l'exile loin de sa patrie. » Tant était sainte l'idée que nos docteurs se faisaient de la justice et de la magistrature!

LA VRAIE JUSTICE[2].

« ...Avec justice tu jugeras ton prochain... » (XIX, 15.)

Quelle est cette justice, demandent nos Sages? C'est celle qui est humaine et compatissante. « Evertue-toi à juger ton prochain dans la balance de l'innocence; car celui qui juge son semblable avec indulgence, sera à son tour jugé avec indulgence. » — « Six vertus, poursuit R. Yohanan, assurent à l'homme un bonheur dont il touche l'intérêt en ce monde et dont le capital lui demeure acquis pour le monde à venir. Ce sont : l'hospitalité, la visite des malades, la fréquentation des écoles, le recueillement pendant la prière, l'instruction des enfants et l'obligation de juger son prochain avec indulgence. » Le Midrasch rapporte encore diverses anecdotes, et conclut que le juge débonnaire aura droit à son tour, au jour du jugement dernier, à la mansuétude du Magistrat suprême.

---

1. Yalkout, § 609.
2. *Ibid.*, § 611.

IL FAUT SAUVER CELUI QUI COURT UN DANGER [1].

« ...Ne sois pas indifférent au péril de ton prochain. » (xix, 16.)

« Celui qui assiste en spectateur impassible à la mort de son prochain, y participe dans une certaine mesure. Quand nous voyons notre semblable prêt à se noyer, ou attaqué par des brigands, des bêtes fauves ou en butte aux mauvais traitements d'un ennemi, il est de notre devoir de lui venir en aide. » Le juif demeure fidèle à sa tradition quand il défend les faibles, « secourt les blessés, rachète les captifs... » La vie humaine est sacrée à ses yeux; la sauver de la ruine est un de ses premiers devoirs.

—

NI VENGEANCE, NI RANCUNE [2] !

« Ne te venge pas et ne garde pas rancune aux enfants de ton peuple; mais aime ton prochain comme toi-même. » (xix, 18.)

Sans pousser la débonnaireté jusqu'à « tendre la joue gauche, quand la joue droite est frappée » ou *vice versa*, nos Sages savent accepter avec soumission, quelquefois avec stoïcisme, les offenses et les injures. Ils se gardent pourtant de telle exagération, qui frise l'insolence ou la bravade. « Ceux qui sont injuriés et n'injurient pas, qui sont insultés et n'insultent pas, qui agissent avec amour, qui acceptent les offenses, les souffrances avec une joyeuse résignation, à ceux-là s'applique le verset de la Bible : « Les hommes qui aiment Dieu, brilleront comme le soleil quand il se lève dans sa splendeur. »

Il est dit : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. »

1. Yalkout, § 612.
2. Yalkout, § 613.

C'est là, observe R. Akiba, le premier, le plus grand principe de la Loi. Il est encore écrit: « L'homme fut créé à l'image de Dieu. » C'est là, remarque Ben Azaï, le vrai principe de la Loi. Et le Midrasch d'ajouter: « Parce que nous avons été offensés, nous voudrions que notre prochain le fût également! Parce que nous avons été méprisés, nous aimerions que notre prochain le fût aussi! En offensant et en méprisant notre prochain, nous offenserions et mépriserions Dieu à l'image duquel nous avons été créés! » Voilà comment nos docteurs, qu'on accuse si volontiers d'étroitesse et de formalisme, concevaient le pardon des injures et l'amour du semblable. Cette façon de les comprendre ne le cédait sans doute pas aux « outrances paradoxales » qui ont passé proverbes.

HONNÊTETÉ COMMERCIALE [1].

> « Ayez des balances exactes, des poids exacts... je suis l'Eternel votre Dieu qui vous ai fait sortir du pays d'Egypte. » (XIX, 36.)

On sait que nos Sages se montrent très sévères pour le commerçant déloyal. Nous l'avons déjà relevé à propos du chapitre de « Pekoudé ». « Employez en toute circonstance, dit le commentaire midraschique, des poids et des mesures exacts; cela vous sera compté un jour autant que votre foi en l'événement mémorable de la libération égyptienne. Rappelez-vous, en effet, que l'affranchissement d'Israël se trouve mentionné dans le même verset qui prescrit l'emploi de balances justes, de poids exacts et de mesures conformes à la loi. »

---

1. Yalkout, § 617.

EMOR

DISTRACTION DE L'HOMME[1].

« ...Dis aux prêtres fils d'Aaron et dis-leur... » (XXI, 1.)

Tant de mobiles, d'inclinations dominent l'entendement et la volonté de l'homme, qu'il serait téméraire de compter toujours sur sa docilité. Trop heureux si nous réussissons à éveiller son attention, ne nous fâchons pas lorsqu'il ne prête à nos discours qu'une oreille distraite. Pourtant répétons-les lui sans cesse; peut-être finirons-nous tout de même par nous faire écouter, en dépit de son esprit rebelle, son humeur vagabonde, sa volonté rétive. « Les êtres supérieurs seuls, disent nos docteurs en paraphrasant le verset, sont capables d'obéissance, parce qu'ils demeurent sous l'empire d'un penchant unique, celui du bien; mais la généralité des hommes subit celui du mal יצר הרע. Il faut donc les interpeller au moins deux fois, pour qu'ils soient en état de nous entendre. Observez la singulière répétition du verbe « dire », ajoute un Haggadiste : « Dis aux prêtres fils d'Aaron et dis-leur... » Aux fils de l'homme pétris de matière, soumis aux caprices de la passion, deux avertissements ne sont point superflus; aux purs esprits, libérés de la fange terrestre, un seul suffit. »

Nous avons encore là un échantillon de cette exégèse homilétique, fondée sur l'interprétation littérale et ingénieuse du texte.

—

1. Yalkout, § 622.

LES BÊTES SONT NOS FRÈRES INFÉRIEURS[1].

> « Lorsqu'un veau, un agneau, un chevreau vient de naître, il doit rester sept jours auprès de sa mère... »
> (xxii, 27.)

A mesure que vous pénétrez dans cet immense fouillis de commentaires, de paraphrases, de sentences, de légendes, de paraboles, qui forment le fond habituel de nos Midraschim, vous vous réservez de nouvelles surprises. Les idées que vous supposiez exclusivement modernes, vous en découvrez déjà quelque germe dans les homélies de nos Haggadistes. C'est ainsi que nous nous imaginions volontiers être les premiers à prêter aux animaux, en dépit de l'opinion d'un illustre esprit du xviie siècle, une âme sensible, instinctive sinon entièrement raisonnable, analogue sous certains rapports à celle de l'homme. Or, nos « Anciens » paraissent en avoir le pressentiment. « Ce n'est pas en vain que la Torah nous prescrit de laisser pendant sept jours le petit auprès de sa mère; elle nous apprend par là, que nous devons nous comporter avec les bêtes de la même façon dont nous nous comportons vis-à-vis des hommes; l'enfant reste sept jours avec sa mère, avant d'entrer dans l'alliance d'Abraham, ainsi le veau, l'agneau, le chevreau, demeurent pendant une semaine avec la leur, avant de paraître à l'autel. » — Il est encore écrit (Proverbes, 12,10) : « Le juste respecte l'âme de sa bête » et dans les Psaumes, 36,7 : « Ta justice est majestueuse comme les montagnes, profonde comme les abîmes de la mer, tu viens en aide à l'homme et à la bête, ô Eternel, » parce que des égards sont dus à l'animal comme à l'homme, leur sensibilité étant de même nature : משפט אדם ומשפט בהמה. »

---

1. M. Rabbah sur Lévitique, § 27 et Yalkout, 638.

DIEU EST AVEC LES PERSÉCUTÉS [1].

« *Ibid*... »

« Pourquoi, parmi tous les animaux propres au sacrifice, la Loi va-t-elle choisir le bœuf, le mouton ou la chèvre ? Pour nous rappeler que Dieu est avec les faibles et les persécutés contre les forts et les violents. Le bœuf nous remémore le repas offert par le Père des croyants aux anges ; le bélier, le sacrifice d'Isaac, et le chevreau, le gibier présenté par Jacob à son père. Or, Abraham fut poursuivi par Nemrod ; Isaac par les Philistins ; Israël par tous les peuples, et Abraham, et Isaac, et Jacob, et Joseph, et Moïse, et Israël, et tous les persécutés survécurent à la persécution. »

« Il en est de même du bœuf, du mouton et de la chèvre. C'est parce qu'ils sont harcelés par le lion, le loup, le léopard, que le Saint, béni soit-il, est avec eux contre leurs assaillants ; et voilà pourquoi, entre toutes les bêtes, ce sont eux que Dieu agrée. Car l'Eternel embrasse toujours, tôt ou tard, le parti des persécutés ; si un juste opprime un juste, Dieu est avec l'opprimé ; si un méchant persécute un juste, Dieu se range du côté du persécuté ; si un méchant persécute un méchant, Dieu se met avec le persécuté ; et même si un juste persécute un méchant, Dieu prend encore le parti du persécuté. »

Voilà comment les chapitres les plus ingrats et les plus stériles, deviennent féconds en leçons de morale, entre les mains de nos Haggadistes.

---

1. *Ibid.*

LES SEPT SEMAINES DE L'OMER [1].

« Vous compterez dès le lendemain du sabbat, dès le jour où vous aurez apporté l'Omer... sept semaines entières. » (XXIII, 15.)

« Pourquoi sept, demande R. Hiya à R. Abba? Parce qu'il est écrit dans un des chapitres précédents : « Lorsque son impureté mensuelle aura cessé, la femme comptera sept jours, puis elle sera pure. » Or, Israël, avant la révélation du Sinaï, dont la fête de Pentecôte commémore le souvenir, n'était pas encore lavé de toutes les souillures égyptiennes. Son long séjour en terre étrangère avait contaminé son corps et son âme. Pour être jugé digne de recevoir la Loi, il dut se dépouiller d'abord de ses impuretés physiques et morales, compter sept semaines et demeurer dans l'expectative durant cette période, qui représente précisément le carré des sept jours d'attente de la femme, avant sa purification intégrale. Voilà pourquoi nous disons « l'Omer » pendant quarante-neuf jours consécutifs, depuis le deuxième soir de Pâque jusqu'à la veille de Schebouoth. »

—

CULTE INTÉRIEUR [2].

« Vous prendrez le premier jour du fruit du cédratier, des branches de palmier... » (XXIII, 40.)

Les pratiques religieuses ne sont rien, sans le sentiment moral qui les inspire. Toutes les prescriptions, dont abonde notre Perascha, présentent ce caractère : le culte proprement dit est conditionné à ce que l'on convient

1. Zohar.
2. M. Rabbah sur Lévitique, § 30 et Yalkout, 651.

d'appeler culte intérieur. Observance des lois d'humanité et de charité d'abord, des lois cérémoniales ensuite ! מיום השמיני והלאה ירצה לקרבן. Dieu n'a que faire, disent nos Haggadistes, des solennités célébrées en son honneur. S'il nous les a ordonnées, c'est pour notre bien à nous, pour purifier nos cœurs, sanctifier nos esprits. Soyez sincères avec vous-mêmes ; l'intention pieuse donne seule de la valeur à l'acte de piété. « Par exemple, ne vous imaginez pas honorer Dieu en vous servant d'une branche de palmier volée. Le verset dit : לקחתם « vous prendrez », et non גזלתם « vous déroberez » un Loulab.

Nos Talmudistes, dont on se plaît tant à railler la subtile casuistique, n'en repoussent pas moins la morale retorse que Pascal dénonça jadis avec une si éloquente indignation, et à laquelle paraissent obéir ces larrons napolitains qui brûlent un cierge en l'honneur de la Madone, avant ou après leurs exploits.

—

A PROPOS DE PAQUE.

Comme le chapitre d'Emor sert de lecture biblique au deuxième jour de Pâque, nous profitons de cette coïncidence pour mentionner ici un Midrasch sur Beschala'h, (Yalkout § 441) qui semble également puiser dans la pratique religieuse le sentiment moral. Il paraît du moins n'avoir pas été étranger à la suppression des cantiques, à l'abrègement du Hallal aux deux derniers jours de Pâque, anniversaire de la mort des Egyptiens. En réalité, il signifie que se montrer doux, clément et fraternel, est plus agréable à Dieu que de proclamer sa gloire.

« Israël vient de s'affranchir; il a secoué le joug de Pharaon, traversé les vagues balayées par les vents, atteint les sables de la rive et vu avec stupeur l'Egyptien s'abîmer dans les flots.

» Les anges défenseurs et amis d'Israël se réjouissent dans les sphères célestes ; ils veulent entonner un chant de victoire, exalter le Dieu fort.

» Que le silence règne aujourd'hui dans les cieux, s'écrie l'Eternel Tsebaoth ! Une nation pleure la perte de ses enfants, l'élite de ses guerriers, l'Egypte est en deuil, ses femmes sont consternées et vous voudriez chanter !

» Les anges se taisent, et une plainte lugubre traverse le ciel. C'est le soupir des âmes aspirant à l'éternel repos. »

LE LOULAB [1].

« Vous prendrez... des branches de palmier... » (xxiii, 40.)

« La cérémonie du Loulab » s'explique par les paroles du Psalmiste (35, 10) : « Tout mon corps dira : Eternel, qui est comme toi !... » Or, lorsque nous célébrons la gloire de Dieu, tout ce qui constitue notre individualité physique et morale doit s'y associer. Il se trouve que les branches de palmier, de myrte, de saule et de cédrat symbolisent les parties essentielles du corps humain. La tige du Loulab ressemble à la colonne vertébrale, la feuille de myrte à l'œil, celle du saule à la bouche, et le cédrat au cœur. Ces quatre fruits figurent donc l'homme tout entier : le tronc, la tête et le cœur, la partie inférieure et la partie supérieure de la créature humaine ; les présenter devant Dieu, c'est nous présenter nous-même. »

1. M. Rabbah sur Lévitique, § 30.

BEHAR-BE'HOUKOTAI

ANNÉE SABBATIQUE ET JUBILÉ[1].

« ...Lorsque vous serez entrés dans le pays... la terre se reposera, ce sera un chômage en l'honneur de l'Eternel. » (xxv, 2.)

Certains reprochent à la doctrine mosaïque son esprit pratique, ennemi des rêves et des chimères, son souci des réalités vraies, des besoins temporels autant que spirituels de l'homme. Nous estimons, au contraire, que c'est là précisément ce qui fait son mérite. La Loi sacrée n'a pas été donnée aux anges, répète un dicton significatif du Talmud, mais à des êtres avides de jouissances matérielles autant que de délectations idéales. Aussi ne plane-t-elle pas d'ordinaire sur des hauteurs vertigineuses; elle ne quitte pas la terre, à laquelle elle veut apporter un bonheur immédiatement réalisable.

Toutefois la législation agraire et sociale dont traite le chapitre de Behar, paraît y faire exception. Jamais système économique ne s'est moins préoccupé, semble-t-il, des réalités vivantes que ces lois singulières de l'année sabbatique et du Jubilé, qui suspendent en quelque sorte, après chaque période de sept et de cinquante ans, la vie active de tout un peuple : droit de chacun à la consommation, pendant un an, des fruits de tous les champs; obligation pour le créancier de libérer le débiteur; affranchissement des esclaves, retour des terres achetées au vendeur.... voilà le résumé des lois de la Schemita et du Yobel! Qu'en pensent nos économistes modernes, farouches défenseurs de la propriété individuelle, et ceux

1. Yalkout, § 658.

qui accusent le mosaïsme de trop se confiner dans le domaine pratique et positif? Car je ne crois pas que ces lois aient été observées en fait; rien, en effet, n'en indique dans l'histoire juive une seule application effective. Elles sont donc purement théoriques; elles ne seraient praticables que dans un monde parfait, où les hommes fussent exempts de désirs, de passions, d'appétits.

Mais si cette législation nous paraît destinée à la cité idéale, à la société future, régénérée par l'amour fraternel, nos Sages, par contre, la regardent comme ayant réellement fonctionné et comme s'imposant à nous dès à présent, bien que, d'après un passage du Talmud, commenté par Raschi, elle dût cesser d'être en vigueur à l'époque du second temple. Ils ne se contentent pas d'en admirer le mérite spéculatif, ils prétendent la traduire en acte.

« Quiconque n'observe pas scrupuleusement les lois sabbatiques et jubilaires qui prescrivent à chaque membre de la société de rentrer en possession de sa personne, de sa maison, de son champ, de tout son patrimoine, sera réduit à vendre son foyer. Car aussitôt après avoir édicté ces mesures préservatrices contre l'appauvrissement perpétuel de la famille, le législateur ajoute : « Lorsque vous ferez une vente à votre prochain... » Cette mention immédiate d'aliénation de terres, après l'ordonnance des statuts du Yobel, signifie apparemment que celui qui transgresse la législation jubilaire, tombera dans l'indigence, et sera réduit à vendre son bien. Dieu dévoila en effet à Moïse, poursuit le Midrasch, l'avenir mystérieux et sombre d'Israël, errant, éperdu, à travers le monde, à la recherche d'un gîte, d'un foyer, à cause de son infidélité aux lois de Schemita et du Jubilé. »

De tout ce qui précède, nous tirerons cette double conclusion :

1° C'est qu'une législation aussi déconcertante pour nos économistes classiques, dont elle bouleverse audacieusement les idées, par sa hardiesse spéculative, son dédain

superbe des possibilités pratiques, inflige un éclatant démenti à ceux qui accusent le mosaïsme d'incapacité théorétique.

2° C'est qu'elle procède d'une conception profondément philosophique de la propriété, fondée, semble-t-il, sur le verset de notre chapitre : « La terre ne doit pas être vendue d'une manière absolue ; car à moi est la terre et vous n'êtes que des étrangers domiciliés chez moi. »

Le droit de posséder n'est que relatif. Créatures de Dieu, nous ne saurions nous permettre de disposer d'une façon exclusive, totale, du monde extérieur, qui n'est lui-même qu'une création de Dieu. Sans doute, celui qui laboure son champ doit jouir du fruit de son travail. Mais ce fruit lui appartient-il intégralement, absolument ? La pluie qui féconde la terre, le soleil qui mûrit le blé, sont-ils aussi son œuvre ? N'est-ce pas la Cause première qui se manifeste dans cette activité secrète de la nature, dans cette vie qui anime tout, depuis le menu brin d'herbe, perçant humblement le sol, jusqu'à l'arbre majestueux s'élançant vers le ciel ? N'est-ce pas Dieu qui, suivant la pieuse formule de notre rituel, « fait sortir le pain de la terre » ? Rappelle-toi, laboureur, que la terre n'est pas ta propriété exclusive, que la force mystérieuse de la nature, sans laquelle elle ne produirait rien, appartient à tout le monde ! Tu abandonneras donc tous les sept ans les fruits de ton champ aux pauvres, aux déshérités. Mais cela encore ne suffira point. Il ne serait pas juste que cette indigence subsistât toujours. Il faudra donc que ceux qui ont perdu leur bien le recouvrent. Tous les cinquante ans les terres reviendront à leurs anciens propriétaires ; ce sera un jubilé. Ainsi il n'y aura plus de propriété réelle, mais seulement un droit à la possession pendant cinquante ans. Souviens-toi que tu n'es pour ainsi dire que l'administrateur des biens que Dieu fait fructifier, mais non le véritable propriétaire !

Nous ne prendrions pas sur nous de prêcher cette théorie aux paysans de la Beauce.

GRAVITÉ DU PRÉJUDICE MORAL[1].

> « Ne vous lésez pas l'un l'autre, mais redoute ton Dieu ! car je suis l'Eternel votre Dieu. » (xxv, 17.)

Nos Talmudistes passent plus souvent pour d'ingénieux casuistes, des coupeurs de cheveux en quatre, que pour de pénétrants moralistes, des philosophes profonds. Quoiqu'il y en ait, nos Sages abordent fréquemment les éternels problèmes d'ordre philosophique, et en discourent avec une ampleur de conception digne de la pensée moderne. Quelques-unes de nos variétés sont là pour en témoigner.

Mais l'objet ordinaire de leurs études, ce sont des questions de morale pratique, des analyses subtiles du cœur humain, des sentiments cachés, des motifs secrets qui déterminent la volonté. Ils aiment jeter des coups de sonde dans les profondeurs de la conscience pour y découvrir les imperceptibles et impénétrables mobiles de nos actes. Aussi notre conduite doit-elle s'inspirer toujours d'une morale inflexible et limpide comme le cristal. Ils sont sans pitié pour les complaisances, les souplesses des sophistes, les ergotages de la morale du monde : ce qui paraît une peccadille, un amusement, un badinage inoffensif au jugement de la foule, devient à leurs yeux un péché grave, presqu'un crime. Pourtant, malgré cette rigide austérité, ils dissertent avec esprit et à-propos humoristique.

Leur commentaire sur le verset de Behar : « Ne vous maltraitez pas l'un l'autre, craignez votre Dieu », nous offre un échantillon de ce spirituel enseignement d'une morale sévère.

« Irréfléchi et coupable serait celui qui prendrait ce

1. Yalkout, § 661.

verset au pied de la lettre et se croirait quitte envers son prochain, lorsqu'il ne le violenterait pas et ne lui causerait point de préjudice. Car il ne suffit pas de ne point maltraiter notre semblable ou de ne point léser ses intérêts. Le verset est bien plus compréhensif; il s'adresse surtout à ceux qui causent un préjudice moral, par des paroles inconsidérées, malicieuses, attentatoires à l'honneur et la dignité du prochain. C'est là, ajoutent nos Haggadistes, une faute très grave; car lorsqu'ailleurs il s'agit de préjudice matériel, le verset ne dit pas : « Craignez la Divinité »; tandis qu'ici, le législateur fait intervenir Dieu lui-même pour que nous nous pénétrions de la sainteté de ce précepte. Oui, être violent et impitoyable en paroles est un plus grand péché qu'être violent et impitoyable en affaires גדול אונת דברים מאונת ממון. Au pécheur repenti, ne rappelons pas ses erreurs passées, au prosélyte son origine, à l'étranger qui désire s'initier à la Loi l'inconduite de ses aïeux, au malheureux la justice de ses épreuves... etc. » Gardons-nous des paroles imprudentes; tournons et retournons la langue avant de parler; car « la mort et la vie sont au pouvoir de la langue » (Proverbes, 18, 21).

« Tout vient de la langue, le bien et le mal; si vous soufflez sur la braise, elle s'allume; si vous crachez dessus, elle s'éteint. » — « Il n'y a rien de meilleur que la langue lorsqu'elle est bonne, il n'y a rien de pire lorsqu'elle est mauvaise. »

« Un jour Rabbi Gamaliel demanda à son domestique Tobie de lui acheter quelque chose de bon au marché de la ville. Le serviteur lui apporta une langue. — Rapporte-moi maintenant quelque chose de mauvais, lui dit alors le maître. Tobie lui apporta encore une langue. — Qu'est-ceci, s'écria Gamaliel, quand je désire un bon mets, tu m'apportes une langue, et quand je demande un mauvais mets, c'est encore une langue que tu m'apportes? — C'est que, repartit le domestique, de la langue vient le bien et de la langue vient le mal. » On se rappelle avec

quelle inimitable verve La Fontaine a raconté cette anecdote.

« Rabbi, relate encore le Midrasch, invita un jour ses disciples à un grand festin. Il leur fit servir des langues, dont les unes étaient tendres et les autres dures; naturellement les convives mangèrent celles qui étaient tendres et laissèrent celles qui étaient dures. Mes enfants, leur dit le maître, choisissez toujours en ce monde, les langues tendres, et rejetez celles qui sont dures; rien n'est meilleur que les premières, rien n'est pire que les secondes. »

LA BIENFAISANCE [1].

> « Si ton frère vient à déchoir, si tu vois chanceler sa fortune, soutiens-le, fût-il étranger... » (xxv, 35.)

« Il n'est pas dit, observe R. Yona, « heureux celui « qui donne » au pauvre », mais « heureux celui qui « se conduit sagement » envers le pauvre » (Psaumes 41, 2). Il faut faire la charité avec intelligence, discernement, délicatesse, user de ménagements à l'égard de l'humble. On se rappelle le vers de Corneille : « La façon de donner... » — « R. Yona, en apprenant la misère dans laquelle venait de tomber un notable de sa ville, alla le trouver et lui dit : — Une nouvelle, puisée à une source autorisée, me permet de t'annoncer un riche héritage. Ne voudrais-tu pas recevoir en attendant, une avance sur ta fortune éventuelle ?

D'ailleurs, quel mérite y a-t-il à donner ? « Le pauvre fait plus de bien au riche, ajoute R. Yosué, en acceptant le don, que le riche n'en fait en le lui offrant. »

Mais avant de secourir le pauvre, la Loi nous oblige,

1. Yalkout, § 665.

comme l'indique notre verset, d'assister celui qui est menacé de devenir pauvre. Et sous quelle forme devons-nous aider celui qui « décline et chancelle » ? Sous la forme d'un prêt gratuit. « Prêter vaut mieux que donner. »

Nous ne nous étendrons pas davantage sur la manière dont nos docteurs entendaient et pratiquaient la charité. Le sujet est trop vaste, et a été trop souvent traité par les sermonnaires et les conférenciers.

BE'HOUKOTAI

LA PAUVRETÉ SIED A ISRAEL[1].

« Si vous vous conduisez selon mes lois... » (xxvi, 3.)

Nous ne savons plus quel mauvais plaisant soutint un jour avec un imperturbable sans-froid qu'un rabbin d'Amérique (oh ces Yankees !) invitait ses ouailles du haut de sa chaire, à ne rechercher que les biens terrestres et à accaparer la fortune publique ; c'était là, paraît-il, le fond habituel de ses prêches. Ne souriez pas. Des gazetiers soi-disant sérieux ont fait les honneurs de la presse à cette burlesque arlequinade, et au lieu d'accueillir avec un long éclat de rire cette pantalonnade d'un bouffon antisémite, ils ont eu la mauvaise grâce d'insister, de commenter et d'amplifier. Nous supposons qu'ils s'y crurent autorisés parce qu'il s'agissait d'un rabbin d'outre-mer; tout le monde sait que les nouvelles les plus invraisemblables, les plus extraordinaires, deviennent vraisemblables et ordinaires, quand elles nous arrivent d'Amérique. Nous voulons bien leur concéder qu'ils y eussent regardé à deux fois s'il avait été question d'un rabbin de notre vieille Europe. Nous n'en sommes pourtant pas convaincu. Ces gens affectent une si naïve crédulité qu'ils ne reculent pas même devant le ridicule quand l'occasion se présente de dauber sur le juif. Pensez quelle aubaine ! Un ministre de la religion mosaïque prônant le culte du veau d'or !

Le malheur est qu'on n'a jamais pu retrouver ce rabbin. Maintenant on a peut-être oublié de pousser jusqu'à

1. Yalkout, 670.

l'Alaska; c'est une idée que nous nous permettrons de soumettre à nos bons antisémites. Qu'ils aillent donc faire un petit tour dans ce pays du métal jaune! Peut-être rencontreraient-ils au bord du Klondyke, quelque rabbin pérorant sur le prix des précieuses pépites. Nous avons toutefois la vague appréhension qu'ils ne résisteraient pas longtemps aux paroles séductrices de ce docteur des contrées boréales, et qu'il pourrait se produire, parmi eux, quelques sensationnelles conversions qui nuiraient singulièrement à leur enquête.

Mais trêve de plaisanterie! Il est pitoyable, en vérité, l'inepte préjugé qui fait de tout juif un trafiquant et un Crésus! Si jamais une doctrine s'est élevée contre l'avidité des riches, c'est bien celle du judaïsme. Nulle part ailleurs, vous ne rencontrerez autant de censeurs des exactions des grands, des insatiables jouissances des puissants, autant de défenseurs des petits, des humbles, des pauvres דל, עני, אביון, שפל. Et les rabbins modernes, même ceux d'Amérique, élevés dans cette doctrine, sont incapables de prêcher une autre morale.

Nos Sages disent que la fortune, loin d'être un stimulant, n'est souvent qu'un obstacle à notre perfectionnement moral. En commentant le chapitre de Be'houkotaï, appelé communément תוכחה « remontrance », qui parle des biens que nous vaut la soumission aux lois de la Torah et des maux qu'entraîne la désobéissance à ces lois, ils nous souhaitent de vivre dans un état pauvre et précaire, seul préservatif contre le mal. « La pauvreté, dit Rabbi Akiba, convient à la fille de Jacob, comme un ruban rouge sur la tête d'un cheval blanc. » Elle est sa parure et sa protectrice.

—

LA PAIX [1].

« Je ferai régner la paix dans ce pays... » (XXVI, 6.)

Le judaïsme aime la paix ; tout le prouve : son histoire, sa littérature, sa croyance, son culte, jusqu'à son vocabulaire. Il n'est guère de mot qui nous soit plus familier que celui de שלום. Le juif est naturellement paisible. On lui fait pourtant la guerre, et cela dans un empire dont le puissant monarque vient précisément de convoquer tous les peuples à une conférence de la paix !

Nous énumérerons, dans la prochaine variété sur Naço, un certain nombre d'aphorismes midraschiques sur la paix. Qu'il nous suffise aujourd'hui de faire remarquer que le commentaire haggadique de Be'houkotaï considère à son tour la paix, comme le suprême bonheur. « Car la « To'ha'ha », après avoir annoncé à Israël les biens que lui méritera l'observation des lois, lui promet ensuite la paix. Ne nous donne-t-elle pas à comprendre par là, qu'aucun bienfait de la terre n'est comparable à celui de la paix? — Le monde ne vaut quelque chose que par la paix qui y règne. N'est-il pas dit : (Isaïe 45) שלום ובורא את הכול עושה « il établit la paix et crée le Tout » ? L'un a besoin de l'autre. C'est une collaboration mutuelle. »

1. Yalkout, § 672.

חזק : COURAGE !

LES NOMBRES

LES NOMBRES

BAMIDBAR

ENSEIGNEMENT GRATUIT[1].

« L'Eternel parla à Moïse dans le désert de Sinaï... » (NOMBRES I, 1.)

Nous avons déjà eu l'occasion, au cours de ces variétés, de montrer quel prix nos sages attachent à l'instruction des enfants. L'instituteur, suivant eux, remplit une fonction quasi-divine ; il collabore, dans une certaine mesure, à l'œuvre de Dieu. N'est-il pas le véritable créateur de la personnalité humaine, de cet ensemble d'idées, d'habitudes, d'inclinations, qui distingue un homme d'un autre homme et constitue son individualité ? « Instruire l'enfant, c'est le créer », observe R. Samuel b. Na'hman.

Mais voici qui est nouveau. Nos docteurs ne s'en tiennent pas au caractère obligatoire, sacré, de l'enseignement ; ils en proclament aussi la gratuité. « La Torah, dit le commentaire midraschique de notre verset, fut enseignée au milieu du feu, de l'eau et du désert » ; comme il est écrit (Exode 19, 18) : « Le mont Sinaï était tout en fumée... » — (Juges 5, 4) : « Quand tu sortis, ô Eternel, de Séir, les cieux se liquéfièrent, les nuées se fondirent en eau. » — « L'Eternel parla à Moïse dans le désert de Sinaï » (verset de l'en-tête). — Pourquoi, demande un

1. Yalkout, § 684.

Haggadiste? Parce que le feu, l'eau et le désert ne sont la propriété exclusive de personne; chacun a le droit d'en jouir gratuitement. Si donc Dieu a révélé la Loi au milieu du feu, de l'eau et du désert, c'était pour nous apprendre que la Loi devait être également gratuite. »

On voit que le judaïsme n'avait pas attendu la fin du XIXe siècle pour prescrire un enseignement obligatoire et gratuit. Qu'importe la façon singulière et ingénue dont nos Anciens l'ont démontré! Leur naïveté même est la preuve d'une conviction sincère et réfléchie.

L'ARMÉE DE MOISE ET SES ÉTENDARDS [1].

> « Rangés chacun sous une bannière distincte, d'après leurs tribus paternelles, ainsi camperont les enfants d'Israël... »
> (II, 2.)

La tradition rapporte que Jacob, sur son lit de mort, après avoir obtenu la promesse d'être couché dans la poussière de Canaan et répandu sur ses enfants les sublimes bénédictions, donna lui-même les dernières instructions pour ses funérailles et assigna à chacun de ses fils sa place autour du cercueil. Moïse se souvint des dispositions prises par le patriarche lorsqu'il attribua aux tribus leurs campements et drapeaux respectifs.

A une époque où nul n'est indifférent à ce qui peut intéresser le soldat, où les nations en armes veillent avec une religieuse anxiété à la défense du foyer, il n'est peut-être pas inopportun de rappeler, d'après les commentaires traditionnels, l'ordre des campements et des marches de l'armée de Moïse.

Le centre de ralliement était la tente d'assignation, gardée par les lévites; l'habitacle du Seigneur symboli-

1. Yalkout, 685.

sait les destinées morales des enfants de Jacob, le règne de Dieu sur la terre. — Etait combattant, tout homme valide, de vingt à cinquante ans. — Autour, à l'orient, flottait la bannière de Juda; elle abritait les trois tribus de Juda, d'Issa'har, de Zabulon; ses couleurs étaient celles des trois pierres du pectoral. Elle portait cette fière inscription : « Dieu se lève, ses adversaires se dispersent, ses ennemis fuient devant lui » (Psaume 68, 2). Les tribus de Ruben, Simon et Gad occupaient le midi; leur enseigne était également tricolore et portait le célèbre mot d'ordre : « Ecoute, Israël, l'Eternel est notre Dieu, l'Eternel est un » (Deutéronome 6, 4). A l'occident était planté le drapeau d'Ephraïm, de Manassé et de Benjamin; il portait cette inscription : « La nuée divine planait sur eux pendant le jour, quand ils quittaient le camp » (Nombres 10, 34). Enfin l'étendard de Dan, Ascher et Naphtali s'agitait au nord avec ces mots : « En déposant l'arche, Moïse disait : Repose, ô Eternel, parmi les innombrables cohortes d'Israël » (Nombres 10, 36). (Ouziel.)

C'est dans cet ordre que ce singulier peuple marchait à la conquête du pays de ses aïeux, et portait dans les plis de ses drapeaux l'avenir moral de l'humanité !

—

FORMER DES ÉLÈVES C'EST PROCRÉER DES ENFANTS[1].

« Voici la postérité d'Aaron et de Moïse... » (III, 1.)

Un des mérites de nos docteurs — et non le moindre — c'est leur amour de l'étude. On pourrait écrire un volume sur tout ce qu'ils ont dit du livre, de l'enseignement, du maître, de l'élève. Le « simple d'esprit », l'ignorant (am haarets) leur est insupportable. C'est pourquoi le savant égoïste, qui refuse de faire profiter les autres de sa science,

1. Yalkout, 688.

leur est aussi antipathique. (Sanhédrin 91 *b*.) Ils considéreraient comme un péché grave le mot célèbre de Fontenelle : « Si j'avais la main pleine de vérités, je me garderais bien de l'ouvrir. » — « Celui qui instruit son semblable, observe notre Midrasch, a autant de mérite que celui qui avait contribué à sa naissance. » En d'autres termes, le maître est en quelque sorte le père de l'enfant; si le second lui donne la vie, le premier lui enseigne les moyens et les raisons de vivre. Car il est écrit à propos des fils d'Aaron : « Voici la postérité d'Aaron et de Moïse. » Pourtant Moïse n'était que leur maître ! C'est qu'apparemment la Bible regarde le maître comme le père de l'enfant, presque au même titre que le père authentique.

—

LE PLAGIAT[1].

> « Ne retranchez pas la souche des familles de Kehat d'entre les Lévites. » (IV, 18.)

De toutes les formes de la propriété, la plus rationnelle est peut-être celle de la pensée. Cependant elle fut reconnue assez tard par la loi. Il est même certains pays où le brigandage littéraire s'exerce encore sur une vaste échelle.

Mais pour nos Sages, le plagiat était déjà un vol. « Celui qui ne nomme pas l'auteur de ce qu'il dit, observe R. Yo'hanan, enfreint ce précepte des Proverbes (22, 22) : « Ne pille point le pauvre... » Notre verset en effet nous défend de « retrancher la souche », l'origine. Celui, au contraire, qui mentionne l'auteur, accomplissant un véritable acte de justice et de charité, pourra amener un bien général. N'est-il pas écrit (Esther 2, 22) : « Esther révéla la conspiration au roi, « au nom de Mardochée » ? Et elle sauva son peuple ! »

1. Yalkout, 695.

NAÇO

UNE ROYAUTÉ[1].

> « Fais aussi le relevé des enfants de Guerschon... » (IV, 22.)

Nos docteurs ne semblent pas reconnaître la royauté héréditaire. Ni tradition ancienne, ni passé glorieux, ne leur paraissent des titres suffisants à l'exercice de cette auguste fonction. Tout en admettant d'ordinaire que du trône de David sortira le rejeton messianique, ils ne fondent pas la légitimité du pouvoir souverain sur son origine et sa durée. La royauté devra appartenir au sage et au vertueux ; le « ha'ham » seul en est digne et nul autre.

« Dénombre également les enfants de Guerschon », dit notre verset. Or, dans la section précédente, Moïse effectua déjà le dénombrement de la famille de Kéhat, bien que celle de Guerschon fût l'aînée. Pourquoi citer les Kehatites avant les Guerschonites, les jeunes avant les vieux ? Parce que l'âge, l'ancienneté, ne constituent pas un droit à la primauté. Sans doute les fils de Gerson étaient les aînés, mais ils n'occupaient dans le temple qu'un emploi secondaire, et n'atteignaient pas au degré de perfection des Kehatites, qui servaient dans le « saint des saints », vivaient à l'ombre de « l'Aron-haédouth », au sein d'une atmosphère de lumière et de pureté.

Nous lisons dans les Proverbes (3, 15), poursuit le Midrasch : « La sagesse est plus précieuse que les perles, et toutes les choses désirables ne la valent point. » — « Un sage est supérieur à un roi ; tout le monde est capable

1. M. Rabbah sur Nombres, § 6.

de remplacer un roi qui disparaît, mais tout le monde ne peut pas remplacer un sage qui meurt. » Les chefs de l'Etat, les hauts dignitaires, ne devraient tenir leurs charges ni de leur âge, ni de leur rang, ni de leur fortune, mais de leur propre mérite. C'est ce qu'exprime, encore un peu plus loin, cette parole de R. Yocé: « Ce n'est pas la place qui honore l'homme, c'est l'homme qui honore la place, לא מקומו של אדם מכבדו אלא אדם מכבד את מקומו. »

Une royauté intellectuelle et morale, tel paraît être aux yeux de nos talmudistes le régime idéal. Il ne laisse pas de présenter quelque analogie avec celui qu'avait l'habitude de concevoir l'illustre auteur des *Origines du Christianisme*.

LA FEMME INFIDÈLE [1].

« Tout homme dont la femme se sera détournée du droit chemin... »

On peut affirmer que la loi draconienne, macabre, dont Moïse menace la femme infidèle, ne reçut jamais d'application. Le législateur en a accentué à dessein le caractère barbare, pour qu'elle pût servir d'épouvantail aux Orientaux toujours enclins à la jalousie, au soupçon, d'obstacle à la souillure du foyer domestique et à la dissolution de la famille.

La tradition, au surplus, nous permet de soutenir que cette législation ne fonctionna pas. Nos Sages, en effet, nous l'avons vu dans une variété sur Bô, ont une conception trop philosophique de la volonté et du libre arbitre, pour autoriser l'application d'un tel code. L'homme est faible, sa responsabilité relative. « Nul ne transgresse un précepte, ne commet un péché, observe Resch La-

1. Yalkout, 706.

kisch, que s'il y est poussé par la folie. » Et transformant la première radicale du mot תשטה « elle se débauche » en « Schin », il y découvre le mot שטות « aliénation mentale ».

C'est qu'il y a peut-être un peu de folie dans tout acte désordonné. La responsabilité est donc limitée. D'où il n'est pas téméraire de conclure que la loi en question demeura toujours lettre morte.

ENCORE LA PAIX [1].

« Que l'Eternel tourne sa face vers toi et te donne la paix. » (VI, 26.)

Qui ne connaît la bénédiction d'Aaron? Les ministres des divers cultes l'invoquent encore aujourd'hui. Des trois formules dont elle se compose, c'est surtout la dernière que nos Haggadistes ont commentée avec une manifeste prédilection. Ne promet-elle pas la paix, cet inappréciable bienfait des hommes? Or le judaïsme aime la paix. C'est un de ses traits distinctifs. S'il est un mot qui revienne fréquemment dans la littérature juive, c'est sans contredit celui-là; il la traverse comme un perpétuel refrain. Il ne serait peut-être pas sans utilité d'en effectuer le dénombrement, car je ne suis pas éloigné de croire que l'emploi particulier qu'un peuple fait de certains vocables ne puisse éclairer d'une vive lumière l'âme de ce peuple. Les mots, en effet, ne sont en quelque sorte que le vêtement de la pensée, tirant leur propriété, leur valeur, de leur parfaite concordance avec l'idée qu'ils doivent exprimer. Donc, les termes dont un peuple se sert avec une ostensible caresse, portent apparemment quelque empreinte de ses habitudes mentales, de ses croyances, de son caractère vrai. Serait-il excessif d'ad-

1. Yalkout, 711.

mettre qu'une langue se façonne à l'image de ceux qui la parlent et qu'en ce sens chaque nation a la langue qu'elle mérite ? — L'emploi inaccoutumé du mot שלום « paix » n'est donc pas fortuit ; il nous révèle, dans une certaine mesure, les aspirations secrètes d'Israël, ses goûts, ses sentiments véritables, nous dévoile en quelque sorte son état d'âme. La paix, tel est l'objet de son désir, de son éternelle attente. Nos Sages ne s'y sont pas mépris ; ils en ont proclamé à l'envi la nécessité sociale, la sainteté.

« Là où il y a la paix, il y a la justice. »

« La paix est au monde ce que le levain est à la pâte ; elle entretient la vie. »

« Le lot des sages, c'est la paix. »

« Il serait peut-être permis de mentir dans l'intérêt de la paix. »

Nos Sages, toujours si indulgents, si humains, sont d'habitude impitoyables pour le mensonge. Ils rangent les menteurs dans cette catégorie d'individus qui n'aura point part à la félicité éternelle, לצים חנפים שקרנים (Sanhédrin, 103 *a*). Toutefois, dans l'intérêt de la paix, ils seraient presque tentés d'excuser la dissimulation et la duplicité. « Le mensonge peut se concevoir lorsqu'il sert la cause de la paix, contribue à la réconciliation de l'homme avec son semblable, du mari avec sa femme, להטיל שלום בין איש לאשתו. » Cependant, il est des docteurs qui sont d'un avis opposé et se déclarent hostiles à ce que l'on pourrait dénommer le mensonge pacificateur.

« Rab, lisons-nous dans le Midrasch Yalkout sur l'Ecclésiaste (§. 976), avait une méchante femme qui prenait plaisir à contrarier son mari. Quand Rab voulait manger des lentilles, elle lui préparait des pois ; quand il voulait des pois, elle lui préparait des lentilles. Pour mettre fin à ces menues vexations, leur fils usa d'un ingénieux stratagème. Chaque fois que le bon rabbin désirait des lentilles, il allait dire à sa mère que son père voulait des pois, et la femme faisait cuire aussitôt des lentilles ; si le rabbin demandait des pois, le fils rappelait à sa mère que son

père réclamait des lentilles, et la brave femme s'empressait de lui accommoder des pois. Surpris d'abord de cet heureux changement, Rab finit par découvrir la ruse de son fils, et comprit qu'il lui devait en réalité les bonnes dispositions de son acariâtre compagne. Il le désapprouva pourtant d'avoir eu recours au mensonge, bien qu'il l'eût fait dans l'intérêt de la paix conjugale. »

« La paix est comme un vase précieux qui contient toutes les bénédictions. »

« La paix, aux yeux du Créateur, n'est pas moins importante que l'existence même de l'Univers. »

« Quelle grande chose que la paix ! Le nom de Dieu lui-même est Paix ; car il est dit dans le livre des Juges (6,24) : ... Gédéon l'appela l'Eternel de paix. »

« Israël serait-il idolâtre, mais pacifique, que Satan ne pourrait rien contre lui. »

« Au milieu des fureurs de la guerre, il faut des armistices. »

« Dieu n'a rien créé de plus beau que la paix. »

« Tous nos offices se terminent par un appel à la paix. »

Mais ce n'est pas seulement sur cette minuscule planète que la paix doit exercer son bienfaisant empire ; son influence doit s'étendre jusqu'aux astres suspendus dans l'espace.

« La paix, l'harmonie sur la terre, est si désirable qu'il en faut même dans les sphères célestes. »

Enfin la paix n'est pas uniquement la récompense des justes et des pieux, en ce monde, elle le demeure aussi dans le monde à venir :

« Aux morts eux-mêmes, on parle de paix. »

« La béatitude divine consiste dans la paix. »

« L'ère messianique ne s'ouvrira que lorsque la paix règnera parmi les hommes. »

Une race, puisqu'il est de mode aujourd'hui de parler de race, qui aime si passionnément la paix, est une force pour la société, un instrument de progrès pour les royaumes et les républiques.

BEHALOTE'HA

LA LUMIÈRE[1].

> « Quand tu disposeras les lampes, c'est vis-à-vis de la face du candélabre que les sept lampes devront projeter la lumière. » (VIII, 2.)

Nous venons de dire que la répétition fréquente d'un mot n'est pas due au hasard et que certains vocables paraissent ainsi traduire l'état mental et affectif d'un peuple. Cette remarque est assurément vraie pour le mot « paix » ; elle ne s'applique pas moins à celui de « lumière ». Le judaïsme aime la clarté, au sens propre et au sens figuré. Il fuit les ténèbres qui rebutent l'esprit et angoissent le cœur. Aussi ses temples sont, suivant la parole de nos docteurs, des maisons aux hautes et larges fenêtres où la lumière pénètre en flots abondants בית שיש שם חלונות; il ne veut point de ce demi-jour, de cette obscurité crépusculaire que des vitraux coloriés répandent sous les voûtes profondes et qui troublent, inquiètent l'âme. Il semble même qu'il y ait une corrélation étroite entre les deux termes « lumière et paix ». L'un est cause et l'autre effet. Le calme ne peut naître que là où tout est net et distinct. La paix de l'âme n'existe qu'autant que la conscience est pure, et l'apaisement de l'esprit qu'autant que les conceptions sont claires. La tranquillité publique règne lorsque les intelligences sont lumineuses et les cœurs limpides. Aux yeux du juif, le jour symbolise la lucidité de l'esprit, la sérénité de la conscience, et la nuit, les ténèbres du cerveau, le trouble du cœur ; l'un figure l'activité sereine, la vie ; l'autre l'inaction morne,

[1] Yalkout, 720.



la mort. L'Hébreu redoute l'obscurité du « Scheol », mais aspire avidement à l'éclat du « Yom tob ». Ne nous étonnons donc pas que d'un bout à l'autre de la Bible et de la Tradition apparaissent les mots : אור lumière, נר flambeau, יום jour...

La lumière, en effet, joue un rôle capital dans la vie religieuse et politique d'Israël. Qu'Aaron allume le candélabre aux sept branches pour donner du lustre au service divin, ou que les flambeaux brillent en signe de réjouissance pour célébrer les triomphes machabéens, partout la lumière est l'image du contentement, des victoires morales, de la paix. Elle accompagne l'israélite depuis son berceau jusqu'à sa tombe ; elle répand sur le nouveau-né sa joyeuse clarté ; elle illumine la mort de sa mélancolique lueur. C'est le phare allégorique qui projette, à travers les siècles, son miroitement sur Israël, éclaire ses dogmes, sa religion, son culte. Nos Sages semblent en saisir le sens profond, lorsqu'ils commentent le chapitre de Behaloteha. « Apprenez, enfants de Jacob, que l'Eternel aime la lumière ! Lui, qui n'a pas besoin d'emprunter à l'éclat artificiel des lampes sa splendide auréole, recommande néanmoins au frère de Moïse d'allumer les sept branches du candélabre. » « Ce n'est pas pour lui, mais pour son peuple, que Dieu prescrit à Aaron d'illuminer ; il veut qu'Israël considère la lumière qui brille dans le sanctuaire, comme le symbole du flambeau de vérité et de justice qui éclairera la Jérusalem future. » « Pourquoi, continue le Midrasch, le verset parle-t-il de sept lampes ? Parce que le monde fut créé en sept jours » ; il n'est point de jour qui ne nécessite de la lumière. Rien ne peut s'accomplir ici-bas dans les ténèbres. « Même dans le monde à venir, la lumière luira comme l'astre au firmament. »

Un des termes qui revient encore sans cesse sous la plume de nos écrivains sacrés — on l'aura déjà remarqué au cours de ces Variétés — est le mot « tsedaka », justice.

Vérité (vérité étant synonyme de lumière), justice et paix, trois vocables liés indissolublement! Ils portent un cachet juif, car ils coexistent dans toute la littérature hébraïque. Vérité, justice et paix! Là où la lumière brille, l'erreur, le préjugé disparaissent, la justice règne, la paix fleurit. C'est sur ce triple fondement que, suivant Rabbi Siméon, fils de Gamaliel (Aboth 1, 18), la société est assise, qu'Israël repose; il est inébranlable.

LES NOMBRES ET LE MIDRASCH[1].

« ...Assemble soixante-dix hommes parmi les Anciens d'Israël.» (XI, 16)

Nos Haggadistes ont un faible pour l'interprétation des chiffres. Point de nombre qui n'ait sa raison d'être. Cette curiosité numérique s'exerça sur les sept jours de l'impureté féminine, sur les quarante-neuf jours de l'Omer, sur les sept branches du candélabre; à présent en sont l'objet les soixante-dix Anciens que Moïse dut associer à son gouvernement, après son refus de conduire, à lui seul, le peuple frondeur qui demandait de la viande et des comestibles.

« Il s'adjoignit donc soixante-dix vieillards, à cause des soixante-dix jours de fête que Dieu ordonna à Israël de célébrer. En additionnant les jours qui composent dans le Pentateuque les solennités de Pâque, Pentecôte, Rosch-Haschana, Yom-Kippour, Souccoth et les cinquante-deux sabbats, on arrive en effet au nombre de soixante-dix. Suivant une autre version, les soixante-dix représenteraient les soixante-dix personnes qui vinrent jadis s'établir avec Jacob dans le pays d'Egypte. » Nos docteurs ne se lassent point de ces innocentes récréations. Nous ajouterons que le nombre sept et ses multiples les paraissent intéresser d'une façon toute particulière.

1. Yalkout, 736.

LE SILENCE [1].

« Miriam et Aaron parlèrent sur Moïse. »
(XII, 1.)

Il faut quelquefois discourir longtemps pour apaiser les querelles ; par contre le silence les empêche souvent d'éclater et de s'éterniser. « Celui qui retient ses lèvres agit sagement » (Proverbes, 10, 19). « Cette parole est vraie, observe R. Siméon, fils de Gamaliel ; tous les jours de ma vie, je les ai passés parmi les Sages, et je n'ai encore rien trouvé de plus précieux pour ma santé morale que le silence. » Ailleurs nous rencontrons ces dictons palestiniens (Meguila, 18, *a*) : « Le silence est le meilleur médicament. » « Si la parole vaut un Séla, le silence en vaut bien deux. » Ce mot nous rappelle un autre : Si la parole est d'argent, le silence est d'or. — Si Miriam s'en était souvenu, elle n'aurait peut-être pas médit de son frère, et aurait échappé au châtiment. A notre tour songeons-y parfois !

1. Yalkout, 738.

SCHELA'H-LÉHA

LA MÉCHANTE LANGUE[1].

« Envoie des hommes pour qu'ils explorent
le pays de Canaan... » (XIII, 2.)

« Pourquoi ce chapitre suit-il immédiatement celui où est raconté l'épisode de Miriam? Pourquoi Moïse envoie-t-il les explorateurs dans le pays de Canaan aussitôt après que sa sœur eût cruellement expié la malignité de sa langue! Parce que le prophète avait pensé que les douze émissaires, témoins du châtiment de Miriam, ne travestiraient pas la vérité, et feraient un rapport loyal. »

« La mauvaise langue engendre les plus grands malheurs. Jugez de ses désastreux effets sur les êtres doués de raison et de sentiment, dit R. Elazar b. Parta! Car lorsqu'elle ne médit que d'objets inanimés, tels que les arbres, les pierres, les champs qui constituent les limites d'un pays, elle est déjà fertile en maux. Il est en effet écrit un peu plus loin (XIV, 37) : « Là ils périront, parce qu'ils ont mal parlé de la « terre » de Canaan. Les ambassadeurs de Moïse moururent, observe Raba, parce qu'ils firent un rapport perfide sur la Palestine. Des vers sortirent de leurs langues et les dévorèrent. Suivant Raban Gamaliel, ils succombèrent à une angine couenneuse. »

Et cette expiation, d'autres ne l'estiment pas encore suffisante. « Morts ici-bas, dit R. Akiba, ils le seront également dans le monde à venir. Le verset ne le laisse-t-il pas entendre? « ...Ils s'éteindront dans le désert, et là ils mourront » (XIV, 35). Le second membre de la

1. Yalkout, § 742 et 745.

phrase paraît superflu; « ils s'éteindront dans le désert », cela suffirait; pourquoi ajouter, « et là ils mourront » ? C'est que l'un nous apprend leur mort terrestre, et l'autre leur mort spirituelle. »

En dépit d'une exégèse ingénument littérale, nous devinons tout ce que la morale de nos Sages a d'austère, d'impeccable.

—

CLÉMENCE DIVINE[1].

« Mais, aussi vrai que je suis vivant...
jamais ils ne verront ce pays... »
(XIV, 21.)

Dieu voulût anéantir le peuple ingrat, entraîné à la révolte par les douze explorateurs. Mais Moïse lui rappela les divins attributs de l'Exode et insista sur sa clémence et sa longanimité. Le Midrasch rapporte à cette occasion que, lors de l'ascension du fils d'Amram au ciel, il surprit l'Eternel écrivant de sa main : « L'Eternel est lent à la colère. — Seulement pour les pieux et les justes, dit Moïse. — Même pour les méchants, répondit Dieu. — Les méchants ne le méritent point, répliqua Moïse. — Tais-toi, repartit Dieu, car tu invoqueras un jour cette longanimité pour les méchants ! »

Plus tard, en effet, lorsque Moïse dut intercéder une première fois pour le peuple adorateur du veau d'or, et une seconde fois pour Israël, sceptique et médisant, il implora la clémence divine. — Mais tu m'avais dit pour les justes seulement, s'écria Dieu ! — Tu m'avais répondu pour les méchants, ajouta le prophète ! — Et l'Eternel pardonna aux fils de Jacob.

—

1. Yalkout, 744.

SYMBOLISME, MÉTAPHORE [1].

« ... Qu'ils se fassent des franges ציצית aux pans de leurs vêtements... » (xv, 38.)

On sait que ce verset est le premier du troisième chapitre du « Schema » qui nous prescrit le port des « Tsitsit ».

Nos docteurs en ont donné diverses explications symboliques : 1° Le mot ציצית vient de la racine ציץ « regarder, briller ». Or, Dieu avait éclairé הציץ les maisons d'Israël en Egypte, au milieu des ténèbres environnantes. Le mot « Tsitsit » rappelle donc le mémorable événement de la libération égyptienne ; 2° La valeur numérique du mot ציצית, en y ajoutant les huit fils et les cinq nœuds dont les franges doivent se composer, est 613, représentant, d'après le Talmud, le nombre total des préceptes mosaïques. « Regarder » les Tsitsit, c'est en réalité se souvenir de toute la Loi :

— Pourquoi maintenant des fils bleus, פתיל־תכלת ? Parce que le terme תכלת « bleu » dérive du verbe כלה « périr ». Or, les Egyptiens périrent dans les flots. Il nous fait donc également songer à l'affranchissement d'Israël, qui devient en quelque sorte le centre autour duquel gravitent l'histoire, la croyance, le culte des enfants de Jacob.

Pourquoi enfin, demande R. Meyr, Moïse choisit-il le bleu, plutôt qu'une autre couleur ? Parce que le bleu rappelle la couleur de la mer, du ciel et du trône de Dieu. Le regarder, c'est contempler l'infini de l'Océan, l'espace incommensurable, la Divinité !

---

1. Yalkout, 750.

KORA'H

L'AMBITION [1].

« Kora'h prit... » (xvi, 1.)

Quoi, demande le Midrasch? La parole. — Kora'h tint un discours aux grands, qu'il entraîna dans sa révolte par d'habiles flatteries, de caressants appels à la vanité, à l'orgueil et par des insinuations perfides à l'endroit de Moïse et d'Aaron. Votre gouvernement, dit-il à ces derniers, nous est plus odieux que ne l'était le joug des Egyptiens. Nous étions plus heureux sous la domination de Pharaon? — Et Coré et ses partisans voulurent lapider le modeste serviteur de Dieu. — Tant l'ambition aveugle les hommes! Elle peut les conduire jusqu'au crime!

—

LA DISCORDE [2].

« La terre ouvrit son sein et les engloutit, eux et leurs maisons... » (xvi, 32.)

L'harmonie fut la cause finale de la création du monde. Coupable, criminel est celui qui la rompt. Dieu hait les amis de la chicane, des querelles, des divisions « מחלוקת ». Voyez le cas de Kora'h, observe R. Berahia : Le tribunal d'en haut ne condamne d'ordinaire que les pécheurs âgés au moins de vingt ans; le tribunal d'en bas prononce déjà des peines contre les adultes de la treizième année. Mais Kora'h fut châtié avec tous les siens,

1. Yalkout, 750.
2. M. Rabbah sur Nombres, § 18.

jeunes et vieux, enfants d'un jour ou hommes majeurs, sans aucune distinction d'âge, comme le verset l'indique : « Ils descendirent, eux, et tout ce qui leur appartenait, vivants, dans le gouffre. »

— Que signifie ce Midrasch, sinon qu'une société livrée aux dissensions intestines, minée par les disputes haineuses, est destinée à périr; qu'elle entraînera dans sa ruine les pères et les fils, ceux qui sont responsables et ceux qui ne le sont pas, que la perte de ces derniers en sera la rançon injuste, mais fatale.

LA PART DU SACERDOCE[1].

> « L'Eternel dit à Aaron : dans leur pays tu n'hériteras pas, et il n'y aura point de part pour toi... c'est moi qui suis ta part... » (xviii, 20.)

Ma table est ta part, paraphrase le Midrasch, et cette part est fort enviable. Tu jouiras de vingt-quatre sources de revenus ; le temple t'en fournira douze, et le territoire palestinien t'en fournira douze.

Voici celles du temple מתנות המקדש : 1, victime expiatoire ; 2, sacrifices pour les délits ; 3, salutaire pour toute la communauté ; 4, la peau de l'holocauste ; 5, le reste de l'Omer ; 6, l'oblation de deux pains de Pentecôte ; 7, les pains de proposition ; 8, le restant de l'oblation accompagnant le sacrifice pacifique ; 9, les pains d'oblation avec la victime de célébration ; 10, la poitrine et la cuisse du sacrifice pacifique ; 11, l'épaule du bélier du Nazir ; enfin, 12, le log d'huile du lépreux.

Voici maintenant celles du territoire, בגבולין : 1, la grande oblation ; 2, les dîmes lévitiques ; 3, le prélèvement des pâtes ; 4, prémices des fruits et céréales ; 5, prémices des laines ; 6, rachat des premiers-nés parmi les

1. Yalkout, § 756.

hommes ; 7, des premiers-nés parmi les animaux purs ; 8, premiers-nés des animaux impurs ; 9, les objets consacrés en anathème ; 10, les terres et propriétés des lévites ; 11, objets non rédimés ; 12, objets provenant de certaines restitutions. Total, 24.

On voit que la caste sacerdotale pouvait aisément se passer d'héritage ; sa part n'en était pas moins belle. Que d'héritiers laïques s'en contenteraient !

—

A QUOI L'ON RECONNAIT L'HOMME [1].

« Quand vous en aurez prélevé le meilleur... » (XVIII, 29.)

Donner n'est pas tout, il faut donner de bon cœur. Prélever la dîme ne suffit pas ; le mérite consiste dans la manière de la prélever. On reconnaît l'homme à trois choses, dit R. Ylaï : à son Kos (coupe), à son Kis (bourse), à son Kas (colère). La façon dont un homme se comporte quand il boit, quand il donne, quand il s'irrite, nous révèle son caractère. L'aphorisme est surtout piquant par les trois termes qui sont presque identiques, et ont *la même assonance :* Kos, Kis, Kas.

1. Yelamdenou section de Kora'h *in fine.*

HOUKATH

LA VACHE ROUSSE[1].

« Ceci est un statut... : avertis les enfants d'Israël de te choisir une vache rousse... » (XIX, 2.)

La prescription d'offrir une vache entièrement rousse, — deux poils noirs seraient pour elle un défaut rédhibitoire, — fait couler des flots d'encre à nos commentateurs traditionnels. Tous s'évertuent à expliquer l'usage de cet étrange sacrifice et tous avouent leur impuissance. « Le roi Salomon, le Sage des Sages, n'a pu en dévoiler le motif secret. Lorsque Moïse fit sa céleste ascension, il surprit Dieu lui-même, occupé à éclaircir le chapitre de la « Parah Adoumah ». Jugez à présent de la difficulté !

« Singulier sacrifice, poursuit le Midrasch, que celui qui rend purs les impurs et impurs les purs ! Car le verset ordonne au prêtre qui l'offre, de purifier ensuite ses vêtements et le proclame impur jusqu'au soir. Qui prétend tirer une chose pure d'une chose impure, demande Job (14,4) ? » — « Personne. » Dieu seul s'y risque avec son statut « חקת » de la vache rousse. »

« Pourquoi, objecte encore le Midrasch, est-il question ici d'une femelle, alors que partout ailleurs on n'apporte sur l'autel que des mâles, des bœufs, des boucs, des béliers ?... — Ecoute cette parabole, répond R. Aïbo, et tu comprendras : « Un roi avait une servante dont le fils s'amusait à souiller le palais. Le roi appela la servante et lui fit enlever la souillure de son fils. Ainsi la vache rousse ; elle dut effacer la tache laissée par le « veau d'or ! » Après celle-là, tirons l'échelle

1. Yalkout. 759.

LA MORT D'AARON [1].

> « Prends donc Aaron avec Elazar, son fils... dépouille Aaron de son costume, et revêts-en Elazar son fils...
> (xx, 25 et 26.)

Après l'épisode des eaux de « Meriba », où Moïse et Aaron parurent hésiter dans leur exécution de l'ordre divin, Dieu leur fit savoir qu'ils ne verraient pas la terre sainte et annonça la mort prochaine d'Aaron. Voici comment le Midrasch raconte la fin du grand prêtre :

Moïse se leva de bon matin et se rendit auprès de son frère. — Pourquoi viens-tu si tôt, s'écria Aaron étonné ? — Une parole de la Torah agitait mon sommeil et m'empêchait de dormir, j'accours vers toi, car elle me trouble profondément. — Et quelle est cette troublante parole ? — Je ne m'en souviens plus ; toutefois je sais qu'elle se trouve dans la Genèse. Ils ouvrirent sur-le-champ le premier livre du Peutateuque, y lurent les récits de la création, et lorsqu'ils arrivèrent à la mort d'Adam et d'Eve, victimes de leur désobéissance, ils s'arrêtèrent tristes et résignés. Ils avaient compris.

Moïse, Aaron et Elazar escaladèrent donc la montagne et voici qu'une caverne s'ouvrit devant eux. Un lit y était préparé ; une lampe brillait. Aaron se dépouilla de ses habits sacerdotaux, en revêtit son fils Elazar, s'étendit sur le lit et ferma les yeux...

Mais le peuple ne voulut point croire à la mort d'Aaron ; et comme Moïse et Elazar ne purent triompher de son incrédulité, Dieu prescrivit à ses anges de rouvrir la caverne, d'élever dans les airs le cercueil, qui « apparut » ainsi aux regards de tous. C'est pourquoi le verset dit : « La communauté entière « vit » qu'Aaron avait expiré. » Et toute la maison d'Israël כל בית ישראל, le pleura pen-

1. Yalkout, 763.

dant trente jours. Lorsque Moïse mourut, remarque un Haggadiste, il fut pleuré seulement par les « enfants d'Israël » בני ישראל, et non par « toute la maison d'Israël » כל בית ישראל. C'est qu'Aaron fut l'ami de chacun ; il prêcha la paix aux enfants de Jacob, combattit la haine, poursuivit jusque dans leurs maisons les frères ennemis, רודף שלום, et les réconcilia. Aussi, à sa mort, « toute la maison d'Israël » porta le deuil.

BALAK

LES ALLIANCES ARTIFICIELLES [1].

« Balak vit tout ce qu'Israël avait fait à Amori... Moab eut peur... et Moab dit aux Anciens de Midian... »
(XXII, 2, 3, 4.)

Le chapitre de Balak, un des plus attachants du Pentateuque, par le merveilleux, l'allure fabuleuse, épique de ses récits, est naturellement très commenté. Après avoir mis en relief la caractéristique du prophétisme juif, à savoir la pitié et l'universalité מידת רחמים על ישראל ועל אומות, proclamé la supériorité des Moïse, Isaïe, Ezéchiel sur Bileam le païen, le Midrasch débute par l'apologue suivant :

« Deux chiens aboyaient ; ils se faisaient la guerre. Un loup survient et tombe sur l'un d'eux. L'autre se dit : Si je ne le secours pas, le loup le tuera et demain il s'en prendra à moi. Et les deux chiens s'allièrent contre l'ennemi commun. Ainsi les Moabites et les Madianites ; une inimitié ancienne les divisait ; ils se querellaient sans cesse. Arrive Israël, et les voilà d'accord. » D'où encore ce dicton, conclut le Midrasch : « Ce n'est pas sans motifs quand le mulot et le chat se partagent la graisse d'un infortuné. »

Lorsque deux hommes se concertent, lorsque deux peuples s'allient, le plus souvent, c'est pour tenir en échec le troisième ; rarement ils se sentent attirés l'un vers l'autre par des affinités naturelles, des aspirations communes, des mobiles désintéressés. Aussi la plupart

1. Yalkout, 765.

des ligues et des alliances sont-elles factices, artificielles, partant précaires. Fondées sur la peur, la défiance, l'égoïsme, elles ne sauraient durer. Il est des gens, des nations qui se disputent continûment; soudain elles s'embrassent. Pourquoi ? Un même danger les menace. — Mais la brouille recommence. Pourquoi ? Le danger a disparu. Tels les Moabites et les Madianites.

Quand verrons-nous individus et peuples s'unir à jamais par les liens d'une fraternelle solidarité?

MAISONS DE PRIÈRE, MAISONS D'ÉTUDE[1].

« Qu'elles sont belles, tes tentes, ô Jacob, tes demeures, ô Israël ! » (xxiv, 5.)

Invité par Balak, roi des Moabites, à maudire Israël, Bileam le bénit. Et à mesure qu'il contemple du haut de la colline les campements des tribus de Jacob, il s'anime, s'exalte et entonne ce magnifique chant, tout débordant de poésie, dont la plupart des strophes sont entrées dans notre liturgie. Nul n'en ignore ces paroles si connues : « Qu'elles sont belles, tes tentes, ô Jacob, tes demeures, ô Israël ! » Nos Sages paraphrasent cette ode triomphale et y voient une glorification du temple et de l'école, ces deux piliers du judaïsme. Les « tentes » אהליך, ce sont les maisons de prière, et les « demeures » משכנתיך, ce sont les maisons d'étude. Et complétant le parallèle, ils poursuivent : « Prolongées comme des rivières, comme des jardins sur le fleuve... » כנחלים נטיו : « Celui qui est impur descend à la rivière et se lave de ses impuretés corporelles; de même celui qui a sali son esprit et son cœur, pénètre dans le temple, fréquente l'école et se purifie de la crasse morale et intellectuelle. » — « Les jardins sur le fleuve כגנת עלי נהר » : « ce sont les élèves,

1. Yalkout, 770 et 771.

les étudiants qui y apprennent la science et la vertu... »

Aux yeux de nos docteurs, rien ne paraît plus digne d'être glorifié, que le temple où l'âme s'élève et l'école où l'esprit s'ennoblit.

Les בתי כנסיות et les בתי מדרשות, les maisons de prière et les maisons d'étude sont les vraies « demeures » d'Israël.

PINE'HAS

ENCORE LA MODESTIE[1].

« Moïse rapporta leur cause devant l'Eternel. » (XXVII, 5.)

On connaît la réclamation des filles de Tseloph'had, qui se présentèrent un jour devant Moïse et Elazar, devant les chefs et devant toute la communauté. Elles leur demandèrent, malgré la mort de leur père, le droit de participer au futur partage de la Terre sainte, et posèrent ainsi pour la première fois le problème de la législation féminine (Talmud Baba Batra).

« Pourquoi, objecte le Midrasch, Moïse porte-t-il le litige devant Dieu ? Ignore-t-il donc le Code ? Celui qui parle au nom du Dieu vivant est-il donc incapable de résoudre une difficulté juridique ? Moïse, le premier magistrat du peuple, en invoquant l'intervention divine, n'avoue-t-il pas son ignorance ?

Non, réplique R. Siméon, fils de Lakisch, Moïse pourrait juger le litige en question. Mais il ne le veut pas par délicatesse, modestie.

Les filles de Tseloph'had vinrent d'abord trouver les chefs de dix, qui se récusèrent, disant qu'il appartenait à de plus savants qu'eux de s'occuper des lois d'héritage. Elles se présentèrent devant les chefs de cinquante, qui prétextèrent également leur incompétence et soutinrent que la solution de telles affaires incombait à leurs supérieurs. Elles parurent alors devant les chefs de cent et devant les principaux de l'assemblée. Tous mirent en avant l'humilité de leur charge et l'insuffisance de leurs

1. Yalkout, 774.

lumières, et déléguèrent les cinq orphelines auprès de Moïse. Mais le pasteur d'Israël eut peur de froisser les susceptibilités des chefs, et il répondit aux filles de Tseloph'had : « Moi aussi, je me récuse, je ne suis pas le plus grand des juges ; il en existe un de plus éminent que moi. » « Et Moïse rapporta leur cause devant l'Eternel. »

—

VÉNÉREZ LA MÉMOIRE DU JUSTE[1].

> « ...Monte sur cette hauteur... tu iras rejoindre tes pères, toi aussi, comme l'a fait Aaron ton frère ; parce que vous avez contrevenu à ma parole... »
> (XXVII, 12, 13, 14.)

Nos Sages manifestent un tel souci de la justice, qu'ils vont jusqu'à invoquer des témoignages qui semblent de prime abord en opposition avec elle. C'est qu'ils veulent retrouver la justice partout, dans le bonheur comme dans l'épreuve des individus et des collectivités, voire dans l'iniquité apparente, dans la mort prématurée des justes. Dieu doit aimer celui qui pratique la justice ; ils l'y obligent. Ils accomplissent des prodiges d'ingéniosité exégétique pour l'y contraindre.

Et dire qu'un pamphlétaire prétend quelque part que « le juif n'a pas le sentiment de la justice[2] » ! En vérité, on croit rêver. L'on aurait tort toutefois de s'indigner ; car lui-même, quelque idée qu'il ait de l'intellect de ses trop complaisants lecteurs, doit rire le premier de ses affirmations ultra-fantaisistes. Quoi ! le juif n'a pas le sentiment de la justice, lui qui depuis des siècles et des siècles appelle de ses vœux brûlants son règne sur la terre, lui qui fait de la « tsedaka » sa religion et sa politique ! Mais ouvrez sa Bible, son Talmud, parcourez sa

1. Yalkout, 776.
2. *La France juive*, t. II.

littérature ancienne et moderne, vous y trouverez la glorification ininterrompue du juste ! C'est le thème favori de nos docteurs ; ils le traitent à tout propos, quelquefois de la manière la plus inattendue.

C'est ainsi qu'on ne découvre pas du premier coup, il faut l'avouer, dans le verset cité plus haut, une preuve de cet amour de Dieu pour l'homme loyal et bon. Rappeler à un juste sa faute et lui annoncer sa mort, ne marque pas précisément, semble-t-il, une prédilection excessive. Nos docteurs sont d'un avis contraire et considèrent cet avertissement comme un témoignage particulier d'affection accordé à la mémoire du juste. Voici comment : « Si la mention du péché, observe R. Elazar Hamodaï, accompagne toujours celle de la mort, c'est que Dieu prend soin de la réputation du juste ; car s'il ne rappelait pas d'une façon explicite la défaillance qui entraîne sa mort, il exposerait sa mémoire à tous les soupçons ; la postérité pourrait croire qu'il fut victime de quelque méfait caché, inavouable. Mais Dieu veille au bon renom du juste ; et afin qu'aucune suspicion ne puisse jamais effleurer la mémoire du « tsadik », Dieu mentionne la faute en même temps que le châtiment. Voilà pourquoi il dit à Moïse : « Tu iras rejoindre tes pères comme ton frère Aaron, parce que vous avez contrevenu à ma parole... » A quatre endroits différents, ajoute le Midrasch, est rappelée la fin tragique des deux fils d'Aaron ; et à chaque reprise Dieu en indique le motif, pour enlever aux générations futures toute faculté d'en rechercher quelque autre cause qui puisse ternir leur souvenir. Il dira donc toutes les fois : « Un tel juste est mort pour une telle faute », pour que la malignité des gens ne lui en suppose pas une autre. Et ainsi la mémoire du juste sera entourée toujours de respect et de vénération.

LE JUSTE SONGE D'ABORD AUX AUTRES AVANT DE SONGER A LUI-MÊME [1].

> « Alors Moïse parla à l'Eternel en ces termes : Que l'Eternel... institue un chef sur cette communauté... »
> (XXVII, 15, 16.)

Les hommes d'Etat, les gouvernants, les souverains agiraient sagement s'ils prenaient exemple sur Moïse, leur glorieux prédécesseur. Ils apprendraient de lui le désintéressement, le dévoûment absolu à la chose publique.

Jugez de son abnégation !

Dieu refuse au conducteur d'Israël l'entrée de la Palestine, la suprême récompense de son apostolat, et lui annonce sa mort prochaine. Que fait Moïse ? Au lieu de récriminer, de se plaindre, il supplie Dieu de ne pas abandonner le troupeau qui lui était confié et de lui donner aussitôt un nouveau pasteur. Cela est beau, cela est grand ! « Les hommes justes en quittant ce monde, conclut le Midrasch, négligent leurs propres affaires, leurs intérêts personnels, pour ne songer qu'à ceux des autres. »

—

LE PASTEUR IDÉAL [2].

> « Que l'Eternel, le Dieu des esprits de toute chair institue un chef... »
> (*Ibid.*)

Pourquoi Moïse implore-t-il tout d'un coup le Dieu « des esprits de toute chair » ? Quel est le sens de cette singulière expression ?

C'est qu'il existe entre les hommes des dissemblances

1. Yalkout, 776.
2. *Ibid.*

morales et intellectuelles, comme il existe entre eux des dissemblances physiques. Chaque créature a une sensibilité, une mentalité particulière. Aussi, lorsque Moïse demande un successeur, s'adresse-t-il au « Dieu des esprits de toute chair », parce que Dieu seul, sondant les cœurs et les reins, connaît l'intelligence et les sentiments de chacun, et sait par conséquent ce qui lui convient. Moïse réclame donc pour Israël un guide qui soit animé de l'esprit divin, c'est-à-dire qui connaisse la nature humaine tout entière, les derniers replis du cœur de l'homme, « les esprits de toute chair ». — Ce serait le guide infaillible, le pasteur idéal !

—

L'ÉLÈVE EST LE FILS DU MAITRE [1].

> « Moïse fit comme l'Eternel lui avait prescrit : il prit Josué... »
> (XXVII, 22.)

« Moïse s'attrista d'abord de la nomination de Josué, rapporte R. Nathan ; il vit avec douleur qu'aucun des siens ne lui était désigné comme successeur. D'autres, au contraire, soutiennent qu'il s'en réjouit. Car Josué, disciple de Moïse, hérita de la gloire de son maître, comme un fils hérite de la gloire de son père. Josué était en quelque sorte l'enfant intellectuel de Moïse ; le succès du premier devait faire la joie du second. Si l'homme, ajoute R. Yocé b. R. Hanina, est jaloux de tout le monde, il ne l'est certes ni de son fils, ni de son élève. »

1. Yalkout, 776.

MATOTH

DES VŒUX ET DES SERMENTS[1].

« Moïse parla aux chefs des tribus... en ces termes...: Si un homme fait un vœu au Seigneur, ou s'impose par un serment... » (xxx, 3.)

Dans la joie, comme dans la peine, l'homme éprouve le besoin d'épancher son cœur, de publier son bonheur ou son malheur, de témoigner à quelqu'un, le plus souvent à Dieu, sa reconnaissance pour la félicité présente, ou de la lui promettre pour la félicité future. Heureux il lui fait un vœu ; malheureux il s'engage à lui en faire un. De là chez tous les peuples et dans les pays ces ex-voto, pour s'attirer la bienveillance divine.

Le Talmud y a consacré un traité spécial : « Nedarim ».

Cependant plusieurs de nos Sages nous prescrivent d'y recourir très modérément ; certains les interdisent en principe. Ils connaissent trop bien la faiblesse, l'inconstance, la mobilité du cœur humain, pour en conseiller ou permettre l'usage. Il vaut mieux, dit R. Méyr, ne pas faire de vœu du tout, plutôt que de s'exposer à ne pas pouvoir l'accomplir. Bien plus, ajoute R. Samuel, quiconque fait un vœu, alors même qu'il le réalise, est un impie. Car rompre une promesse, un engagement, c'est blasphémer Dieu. Il est donc plus sage de s'interdire toute espèce de vœu. Au moins ne court-on pas ainsi le risque de s'infliger un démenti sacrilège. Celui qui en fait, observe encore R. Nathan, est aussi coupable que s'il construisait un

1. Yalkout, § 784. M. Rabbah sur Nombres, § 22. Tanhouma section Matoth.

« haut lieu », et celui qui le maintient est aussi coupable que s'il y offrait un sacrifice.

Mais il faut surtout s'abstenir de serments. Sait-on jamais si on peut les tenir ? Quelque mobile caché, dissimulé au fond de notre cœur, ou quelque circonstance imprévue en empêcheront peut-être l'exécution. Les déterminations humaines sont-elles donc libres, d'une liberté absolue ? Faisons le moins de serments possible. « Celui-là seul pourrait s'en permettre, qui serait sûr de lui-même, et posséderait les attributs divins, ou les qualités d'un Abraham, d'un Joseph, d'un Job. »

Un serment fut cause, raconte le Midrasch, de la destruction de deux mille villes du roi Jannée. Voici comment : « Un homme dit un jour à son voisin : je jure que j'irai manger tel mets dans telle ville, boire tel liquide dans tel et tel endroit. Ils s'en allèrent et trouvèrent toutes les villes en ruine. Et le serment se trouva violé ! »

Puissions-nous nous souvenir des honorables scrupules de nos Sages, et nous montrer à notre tour moins prodigues de promesses, de vœux, de serments ! Que de fois nous éviterions à notre conscience la triste nécessité de rougir, et à Dieu le lamentable spectacle de notre dédit !

LE CONTENTEMENT EST LA VRAIE RICHESSE [1].

> « Or les enfants de Ruben et de Gad possédaient de nombreux troupeaux.... Ils vinrent dire à Moïse...: Ce pays que l'Eternel a fait succomber... convient au bétail, et tes serviteurs ont du bétail. » (XXXII, 1, 2, 4.)

Une société où tous les efforts, toutes les agitations aboutissent au plaisir, à la jouissance, où les gros dividendes tiennent lieu d'idéal, devrait s'interdire, semble-

1. Yalkout, 786. M. Rabbah sur Nombres, § 22.

t-il, tout jugement sur le prétendu matérialisme du juif, sur son mercantilisme invétéré, et avoir des trésors d'indulgence pour sa cupidité légendaire, sa rapacité proverbiale. Car s'il était vrai que le juif, accumulant or sur argent, argent sur or, guette toujours l'occasion de faire fortune, demeure à l'affût de quelque coup de bourse, cela ne serait pas parce qu'il est juif, mais parce qu'il vit dans un milieu où le désir de posséder, de s'enrichir, de thésauriser, entraîne aryens et sémites à la même curée.

Dans tous les cas, son passé s'insurge contre cette accusation de lucre et d'avidité. Est-ce la Bible qui lui apprend l'amour de l'opulence, elle qui glorifie du commencement à la fin l'humble, le pauvre? Est-ce le Talmud qui le lui enseigne, lui qui exalte l'humilité et la pauvreté de ses docteurs? Or, je suppose que le juif est un peu fils de la Bible et du Talmud. Ce sont les circonstances, les événements (séjour prolongé dans les pays inhospitaliers, lois restrictives, intolérance des corps de métier, persécutions...) qui ont perverti sa nature première, adultéré ses qualités natives. Personne n'y contredira.

Nos Sages surtout blâment ceux qui se fatiguent à courir après la fortune. C'est ainsi qu'ils condamnent la conduite des enfants de Ruben et de Gad, qui réclamèrent des terres et des pâturages, avant même leur arrivée dans la Palestine. Ils les déclarent coupables, parce que leur impatience de devenir de riches propriétaires leur fit oublier leurs obligations paternelles; car ils mentionnèrent leurs bestiaux « avant » leurs fils; le verset en effet dit: « Ce sont des enclos pour notre bétail » que nous voulons bâtir ici, et des « villes pour nos enfants. »

« Le sage a le cœur à sa droite, dit l'Ecclésiaste, mais l'insensé a le cœur à gauche » (x, 2). Le sage dont parle Kohélet, observe le Midrasch, c'est le juste, c'est Moïse dont le cœur s'attache exclusivement à l'étude, à la pratique de la Loi; les insensés, qui ont le cœur à gauche, ce sont les fils de Ruben et de Gad, qui songent d'abord à leurs biens, à leur bétail, à leurs terres, avant de songer

à leurs devoirs de pères. Aussi les bénédictions ne descendront point sur eux, parce qu'ils se sont trop hâtés d'entrer en possession de leurs champs. « L'héritage pour lequel on s'est trop précipité au commencement, lisons-nous dans les Proverbes (20, 21), ne sera point béni à la fin. » — L'homme a reçu trois dons : la science, la force, la richesse. C'est la puissance sous trois formes différentes : intellectuelle, physique et matérielle. Dirigée vers une fin morale, c'est le bonheur ; canalisée, pour aboutir à la domination brutale, c'est le malheur. « Ainsi a dit l'Eternel : Que le sage ne se glorifie point de sa sagesse ; que le fort ne se glorifie point de sa force et que le riche ne se glorifie point de ses richesses ; mais qu'il se vante... parce qu'il me connaît et qu'il sait que je suis l'Eternel, qui exerce... la justice sur la terre !.. » (IX, 22, 23, Jérémie.) La science, la force et la richesse sont funestes à l'homme, lorsqu'elles ne sont pas sanctifiées par une pensée pieuse. Preuve les deux Sages, Achitophel parmi les juifs, et Bileam parmi les païens, les deux forts, Samson parmi les juifs, Goliath parmi les Philistins, les deux riches, Kora'h parmi les juifs et Aman parmi les Amélécites ; le malheur frappa les uns et les autres. De même Ruben et Gad. Ayant trop aimé la richesse, ils allèrent les premiers en captivité ; comme nous l'apprend le premier livre des Chroniques (V, 26) : « Et le Dieu d'Israël suscita Pul roi des Assyriens... qui transporta les Rubénites et les Gadites... ».

Ne vous fatiguez donc point à vous enrichir ! (Proverbes, XXIII, 4.) « La fortune n'est point le bonheur. Celui-là seul peut s'estimer heureux, qui est satisfait de son sort. La vraie richesse, c'est le contentement איזה הוא עשיר השמח בחלקו. »

MACÉ

LES ÉTAPES D'ISRAEL [1].

« Voici les stations des enfants d'Israël... » (XXXIII, 1.)

« Pourquoi Dieu enjoint-il à Moïse d'inscrire les nombreuses étapes d'Israël? Pourquoi énumérer tout d'un coup ces traites pénibles?

Afin de rappeler aux enfants de Jacob que chacune de leurs malheureuses pérégrinations les rapprochait pourtant du but de leur voyage, et que durant tout leur itinéraire ils trouvaient assistance. Dieu fit donc consigner les noms des étapes, avant leur arrivée dans la Terre sainte. Tel un roi qui, après avoir conduit son fils malade dans une contrée lointaine pour y chercher son salut, récapitule avec joie, à son retour au pays, les péripéties, les accidents de son voyage, et se félicite d'être rentré à bon port. »

—

TESTIS UNUS, TESTIS NULLUS [2].

« ...Un témoin unique ne peut par sa déposition, faire condamner une personne à mort. » (XXXV, 30.)

Après avoir prescrit à Israël de fonder six villes de refuges pour assurer aux meurtriers involontaires un abri contre la vendetta, le législateur pose comme maxime juridique qu'une condamnation capitale n'est valable

1. Yalkout 786, *in fine*.
2. Yalkout, 788.

qu'autant qu'elle a été justement et légalement obtenue, c'est-à-dire d'un tribunal régulier et sur la déposition de plusieurs témoins. La tradition renchérit encore sur cet ensemble de conditions qui peuvent légitimer un arrêt de justice.

« Un seul témoignage à charge n'entraîne pas la condamnation de l'accusé, dit R. Yocé b. R. Yehouda, mais un seul témoin à décharge suffit à son acquittement. » Nos docteurs aiment mieux sauver un coupable que de condamner un innocent. Ils ont une telle crainte de l'erreur judiciaire qu'ils compliquent à dessein la procédure, pour n'être pas contraints d'appliquer la peine capitale. Les témoignages doivent être nombreux et discutés par le tribunal régulier, permanent, légalement constitué et non par une cour de justice exceptionnelle, arbitraire, formée *ad hoc* אין הורגו אלא בעדים ובבית דין.

L'EFFUSION DE SANG EST UN DÉSHONNEUR POUR LE PAYS [1].

« Qu'elle ne souille pas le pays où vous demeurez... » (xxxv, 34.)

Toute effusion de sang est une souillure pour le pays. Et le Midrasch de compléter : Une société qui fait verser le sang éloigne la Divinité et marche à sa ruine morale et matérielle. En effet la destruction du temple et de la nationalité juive doit être imputée aux passions violentes et sanguinaires des générations d'alors. L'histoire est pleine de ces chutes retentissantes, dues à la brutalité bestiale des hommes. Les peuples ne durent que par la douceur et la bonté !

1. Yalkout, 788.

חזק : COURAGE !

DEUTÉRONOME

DEUTÉRONOME

DEBARIM

PAROLES DE REMONTRANCE[1].

> « Ce sont là les paroles que Moïse adressa à tout Israël... »
> (DEUTÉRONOME, I, 1.)

Le troublant Pascal admire quelque part ces juifs qui « portent avec amour et fidélité le livre où Moïse déclare qu'ils ont été ingrats envers Dieu toute leur vie et qu'ils le seront encore plus après sa mort..... que Dieu, s'irritant contre eux, les dispersera parmi tous les peuples de la terre..... et veut que toutes ses paroles soient conservées éternellement..... Cependant ce livre qui les déshonore en tant de façons, ils le conservent aux dépens de leur vie. C'est une sincérité qui n'a point d'exemple dans le monde, ni sa racine dans la nature. »

En effet, la répétition incessante de remontrances morales n'est pas une des moindres caractéristiques de la littérature juive. La Loi écrite et la Loi orale abondent également en blâmes, réprimandes. Censurer, morigéner, c'est la besogne ordinaire de nos prophètes et de nos docteurs. Ces derniers s'y complaisent tellement, que là même où le texte est muet, ils s'ingénient à y suppléer par quelque habile exégèse.

« Notre chapitre débute par ces mots : « Ce sont là » les

1. Yalkout, 788, *in fine*.

paroles que Moïse dit à Israël. » Pourquoi אלה הדברים « ce sont là les paroles » ? Ne lui en aurait-il donc jamais adressé d'autres ? Mais il n'a pas cessé un instant de parler au peuple ! N'est-ce pas lui qui discourt depuis l'Exode jusqu'au Deutéronome ?

C'est qu'il s'agit en l'espèce de paroles de remontrance דברי תוכחות. Avant de mourir, Moïse veut rappeler une dernière fois les erreurs, les fautes passées, pour empêcher les Hébreux d'y retomber. Ces recommandations lui tiennent particulièrement à cœur ; elles ont à ses yeux une importance plus considérable que les autres. C'est la raison pour laquelle le texte dit : « Ce sont là » les paroles que Moïse adressa à Israël, bien qu'elles ne fussent pas les seules que Moïse ait prononcées. — « Celui qui reprend son semblable, lisons-nous encore dans les Proverbes (28, 23), trouvera après grâce auprès de lui, plutôt que celui qui flatte de la langue. » Ce verset, observe R. Pinechas, se rapporte à notre Sidra et fait allusion à l'attitude de Moïse vis-à-vis d'Israël. »

—

QUELQUES VARIANTES HAGGADIQUES SUR LE MOT DEBARIM[1].

« Ce sont là... » (*Ibid.*)

1° Certains jouent sur le mot « Debarim » paroles, et lisent « Debôrim » abeilles. Les enfants de Jacob, dit R. Samuel b. Nahman, ressemblent aux abeilles qui obéissent à des chefs. Leurs conducteurs à eux, ce sont les justes et les prophètes qui, par leurs discours « Debarim », les maintiennent dans le droit chemin.

2° Ou encore, pareilles aux abeilles dont le miel est doux et l'aiguillon amer, les paroles de la Loi « Debarim » laissent de l'amertume à ceux qui les transgressent et une sensation de bien-être à ceux qui les exécutent.

1. Yalkout, 795. M. R. Deut. 1.

3° Enfin, écoute ce Maschal, ajoute R. Tanhouma : «Un homme vendait de la pourpre. Il criait : Qui veut de la pourpre, en voilà. Le roi l'entendit et fit appeler le marchand. Que vends-tu, lui dit-il? — Rien, répondit le marchand. — Il me semble pourtant, répliqua le roi, avoir perçu... — C'est vrai, répartit aussitôt le singulier colporteur; mais je n'ai rien à vendre au roi; car qu'est-ce que la pourpre pour un monarque? — Ainsi Moïse : au Créateur du verbe, il objecta un jour : Comment me présenter devant Pharaon, moi qui ignore les discours « Debarim »! Mais à Israël, il se permet d'en faire. C'est pourquoi le verset dit : « Ce sont là les paroles » que Moïse adressa à Israël : אלה הדברים. »

UN JUGE UNIQUE NE CONSTITUE PAS UN TRIBUNAL[1].

> « ...Je ne puis assumer, moi seul, votre charge!.... Comment donc supporterais-je seul... vos procès? Choisissez parmi vous des hommes sages... » (I, 9, 12, 13.)

Les magistrats doivent posséder les sept qualités suivantes, dit R. Berahia : la science, l'intelligence, le bon sens, la probité, la crainte de Dieu, le respect de la vérité, la haine du lucre. Mais les possédât-il toutes les sept, qu'un juge unique devrait encore s'interdire de juger son semblable. « Comment puis-je supporter, moi seul, vos procès, s'écria Moïse, prenez des hommes sages... » Il n'est qu'un juge qui puisse juger seul, observe Resch Lakisch, c'est Dieu, parce qu'il est toute vérité, ou plutôt « Dieu et vérité » se confondent et signifient une seule et même chose. Sur son sceau est gravé le mot vérité.

אמת vérité, fait remarquer R. Ruben, se compose de

1. M. Rabbah sur Deut. § 1.

trois lettres de l'alphabet, de l'initiale, de la médiale et de la finale. L'aleph, א, la première lettre de l'alphabet, signifie que Dieu est le premier de tous les êtres, qu'il a toujours existé; le mem, מ, celle du milieu, indique que Dieu est dans le présent, et le tav, ת, la dernière de l'alphabet et du mot אמת, nous apprend que Dieu ne cessera jamais d'exister. Les trois lettres expriment donc l'image même de Dieu, symbolisent en quelque sorte l'essence divine, figurent ce qui a été, est et sera toujours, c'est-à-dire la vérité, c'est-à-dire Dieu. »

Et maintenant quel juge serait assez présomptueux pour juger seul et se substituer à Dieu ?

LE TRAVAIL [1].

> « Car l'Eternel t'a béni dans tout le travail de tes mains... » (II, 7.)

On répète communément — il est inutile et oiseux de protester — que le juif n'entend rien au travail et ne veut rien y entendre, se sert de l'ouvrier et ne saurait le servir, ni surtout le devenir, s'attache au flanc des sociétés, comme une société parasite, pour se nourrir indolemment de leur substance. Cela se dit, s'imprime, s'accrédite. Aussi bien, ne nous attarderons-nous pas à en démontrer l'inanité. Nous en avons, du reste, dit quelque chose dans une des précédentes variétés sur Ki tiça. Nous craindrions d'ailleurs de dépasser le cadre de ces fantaisies. Au surplus, nous nous garderions d'empiéter sur un terrain, depuis longtemps cultivé et entièrement exploité.

Si nous en parlons ici, c'est afin de vous montrer qu'à nos Sages toutes les occasions paraissent favorables pour proclamer la grandeur et la sainteté du travail. Méditez,

1. Yalkout, § 808.

dit le Midrasch, le verset sus-énoncé, et vous comprendrez que Dieu ne bénit que ceux qui travaillent. Il est, en effet, écrit : l'Eternel t'a béni dans « tout le travail de tes mains » ; d'où vous conclurez que si Israël n'avait pas travaillé, il n'aurait pas reçu de bénédiction. Les paresseux en sont indignes.

Voilà comment nos docteurs, à propos d'un mot qui vous semble insignifiant, enseignent d'utiles vérités !

VAE'T'HANAN

LES FORMULES LAUDATIVES DU RITUEL [1].

> « J'implorai l'Eternel à cette époque, en disant : Seigneur, Eternel ! déjà tu as rendu ton serviteur témoin de ta grandeur et de la force de ton bras... »
> (III, 23, 24.)

« Les louanges, dit Rabbi Simlaï, doivent précéder les supplications. Nous n'avons le droit d'adresser nos prières à Dieu, qu'après avoir reconnu sa grandeur et sa puissance en même temps que notre humilité et notre faiblesse. Le verset nous l'indique. Moïse commence en effet par exalter Dieu, avant de lui demander l'autorisation de passer le Jourdain et de voir la terre de Canaan. » La plupart des prières de notre rituel débutent par des formules laudatives; à leur suite seulement se trouvent les formules invocatoires.

—

LA MORT DE MOISE [2].

> « ...L'Eternel me dit : C'est assez, ne me parle pas davantage à ce sujet... tu ne passeras point le Jourdain. »
> (III, 26, 27.)

« En ce temps-là, Moïse éleva la voix et dit : Maître du monde, aie pitié de ton serviteur, permets-lui de fouler la terre de Canaan !

1. Yalkout, 813.
2. *Ibid.*, 821.

— Je ne le puis, répondit le Dieu de Jacob, la mort est la loi commune; les petits et les grands y sont également assujettis, depuis Adam jusqu'à ce jour.

— Mais Adam avait failli !

— Je te l'accorde; toutefois Abraham lui-même, le père des croyants, n'y échappa point.

— Sans doute; mais il avait donné naissance à Ismaël, dont les descendants allumèrent ton courroux !

— Et Isaac, qui tendit son cou, en victime résignée et stoïque, ne paya-t-il pas son tribut à la mort ?

— Cela est vrai, mais il avait engendré plus tard Edom dont la postérité détruisit ton sanctuaire.

— Je te le concède; pourtant Jacob, le père des douze tribus, le fondateur du peuple Israël, dut, lui aussi, s'endormir dans la poussière de ses aïeux.

— Oui; mais a-t-il eu, comme moi, l'honneur de te parler face à face, de recevoir ta Loi?...

— « En voilà assez, ne m'entretiens pas davantage de cette affaire ! »

— Je m'incline. Cependant que diront les générations futures, si tu me refuses l'entrée de la terre sainte ? Ne pourront-elles pas me supposer coupable de quelque méfait, de quelque crime inconnu des hommes ?

— Cela est impossible, puisqu'elles liront dans la Torah : « Il ne s'est pas encore élevé en Israël un prophète comme Moïse. »

— Mais peut-être diront-elles que si je suis demeuré fidèle à ta volonté dans ma jeunesse, je ne m'y montrais plus soumis dans ma vieillesse ?

— Elles s'en garderont bien, puisque j'ai fait connaître expressément la faute pour laquelle toi et ton frère n'auront pas vu la Palestine.

— Soit. Mais pourquoi t'obstines-tu à repousser ma prière, alors que tu manifestes ta miséricorde envers toutes les créatures ? Que de fois m'as-tu exaucé lorsque je priai pour ton peuple ! Pour moi seul, tu seras donc inexorable !

— Le salut de la communauté prime celui d'un particulier!

— Je le sais; mais quitte, ô mon Dieu, le trône de la justice et monte sur celui de la miséricorde!

— Moïse, « voici la porte de l'éternité, les justes aussi y entrent! »

— Ah! Dieu reste sourd à ma prière! J'en appelle donc à vous, cieux, terre, soleil, à vous, fleuves et montagnes, invoquez-le pour moi!

Las, Moïse s'en alla trouver le grand chambellan de la Cour céleste et essaya de le gagner à sa cause.

Et le grand chambellan de répondre: — J'ai entendu derrière la portière que ta prière n'est pas agréée.

Moïse poussa un cri de douleur, éleva les bras vers le ciel et balbutia : — Plus de recours!.. A qui m'adresser?

— A personne, car ton heure est arrivée. De même que les fils succèdent à leurs pères, les disciples prennent la place de leurs maîtres. Allons, prépare-toi à partir, voilà Josué!

— Et si je veux être l'élève, me mettre à l'école de Josué, appeler Josué mon maître, me laisseras-tu vivre?

— Oui.

Josué enseignait la Loi, lorsque Moïse vint auprès de lui. Moïse se tint debout et écouta. Josué ne l'avait point aperçu:

Les enfants d'Israël accoururent et s'écrièrent : — Quoi! toi, Josué, tu es assis, et Moïse, notre maître, est debout!

Josué, effrayé, leva les yeux, vit Moïse, déchira aussitôt ses vêtements, et dit en pleurant : — O mon maître, mon maître, mon père et mon Seigneur! »

Les enfants d'Israël reprirent: — « Mosché rabénou, apprends-nous la Loi! »

— Je n'en ai plus le droit!

Israël insista.

Mais une voix du ciel בת קול clama : « Apprenez-la de Josué.

Josué se rassit, ayant Moïse à sa droite et Elazar à sa gauche et expliqua la Loi.

Moïse s'évanouit.

Et l'Eternel s'écria : « Je te plains, ô Israël, car tu ne verras plus ton vaillant, ton fidèle défenseur, l'infatigable avocat, qui plaidait ta cause, jour et nuit, nuit et jour, devant mon tribunal. Je suis triste, comme ce roi dont le fils déchaînait souvent sa colère, par son inconduite et ses débordements. Poussé à bout, le roi désirait faire disparaître son fils; mais la mère faisait appel à la pitié du père et sauvait toujours le fils. La mère mourut; le roi se mit à pleurer. — Pourquoi pleures-tu? lui demandèrent ses serviteurs. — Ce n'est pas seulement ma femme que je pleure, je pleure aussi mon fils. Tant que vivait ma femme, j'épargnais mon fils ; maintenant qu'elle est morte, que va-t-il devenir ? Ainsi l'Eternel. A la mort de Moïse, il porta surtout le deuil d'Israël, dont les erreurs et les dérèglements excitaient également sa colère. — Moïse n'étant plus là, que deviendra désormais Israël !

On annonça enfin à Moïse qu'il n'avait plus qu'une heure à vivre.

— Qu'on me laisse, du moins, bénir une dernière fois mon peuple !

— Et il le bénit, tribu par tribu; lorsqu'il s'aperçut que son heure s'écoulait, il les engloba toutes dans une même bénédiction.

— Tu n'as plus qu'une demi-heure à vivre !

Alors il dit à Israël : — Pardonne-moi, si je t'ai accablé de commandements, affligé de réprimandes !

Le peuple répondit : Nous pardonnons à notre maître, à condition qu'il nous pardonne, à nous qui l'avons trop souvent irrité, peiné.

— Je vous pardonne de tout cœur!

Un frisson traversa l'espace et l'on entendit : « Encore une minute ! »

Moïse murmura : « Béni soit à jamais le nom du Dieu, vivant, éternel ! Et vous, enfants de Jacob, lorsque vous serez en possession de la terre sainte, vous vous souviendrez de moi, et vous viendrez chercher mes ossements ? »

— Que Dieu nous garde d'abandonner un jour dans le désert la dépouille de celui qui fut pour nous le plus fier des coursiers !

A ce moment, l'on perçut : « Encore une seconde ! »

Moïse croisa les deux bras sur son cœur et dit : « Regarde Israël ! Ces bras, qui ont reçu la Loi des mains de Dieu, vont descendre dans la tombe. »

A ces mots, il exhala son âme dans un « baiser divin ».

—

L'ÉDUCATION DOMESTIQUE[1].

«... Fais-les connaître à tes enfants et aux enfants de tes enfants ! » (IV, 9.)

On l'a souvent dit, si le judaïsme veut vivre et prospérer, il faut qu'il songe un peu plus à l'éducation morale et religieuse de ses enfants. Gardons-nous toutefois de croire que nous aurions entièrement accompli ce devoir lorsque nous nous en serions remis à nos éducateurs professionnels. Le maître d'école ne peut et ne doit remplacer le père et la mère. Son action demeure stérile, son œuvre vaine, si les parents se refusent à devenir ses collaborateurs; elle est féconde, elle est utile quand la maison scolaire ne constitue, en quelque sorte, que le vestibule de la maison paternelle. Du moins le mérite en est grand, suivant nos Sages. « Le père, disent-ils, en commentant notre verset, qui enseigne la Torah à son fils, a autant de mérite que s'il avait reçu lui-même cette

1. Yalkout, 825.

Loi, lors de la promulgation sur le mont Sinaï. » « Le père qui enseigne la Loi à ses enfants a autant de mérite que s'il l'avait enseignée à ses petits-enfants et à ses arrière-petits-enfants, jusqu'à la fin de toutes les générations. » Tant est féconde l'éducation domestique!

LE SCHEMA [1].

« Ecoute Israël : l'Eternel est notre Dieu, l'Eternel est un !» (VI, 4.)

Le credo d'Israël, le voilà! Il a servi de mot d'ordre aux générations successives et les a soutenues dans les temps troublés. Le Midrasch, pour lui donner un caractère encore plus auguste, en fait remonter l'origine tantôt jusqu'à Jacob, tantôt jusqu'à la révélation du mont Sinaï.

Jacob, parvenu au terme de sa vie, fit appeler autour de son lit ses douze fils. Il posa sur eux un regard triste et inquiet. Il se demandait avec angoisse s'ils resteraient fidèles à la foi d'Abraham et d'Isaac, à la croyance en un seul Dieu. — Jacob éleva enfin la voix et confia ses craintes à ses fils : « Ecoute Israël..., écoute ma famille... », s'écria-t-il. Mais eux, devinant aussitôt les inquiétudes de leur père, ne le laissèrent pas achever et répondirent: « L'Eternel est notre Dieu, l'Eternel est un. » Le patriarche soupira alors cette dernière parole : « Loué soit à jamais le nom de son règne glorieux! » Et il s'endormit dans la paix du juste.

Lors de la promulgation du Décalogue, rapporte le Midrasch, Dieu débuta également par : « Ecoute Israël » ; il continua : « Je suis l'Eternel ton Dieu... » Le peuple répondit : « Oui, l'Eternel est notre Dieu, l'Eternel est un... » Moïse ajouta : « Béni soit à jamais le nom de son

1. Yalkout, 833.

règne glorieux. » Et Dieu reprit : « Mes enfants, regardez ma création! Vous y voyez partout deux choses créées en même temps, qui se tiennent et se complètent; partout des couples, des paires : le ciel et la terre, le soleil et la lune, Adam et Eve, le monde présent et le monde futur. Mais « écoute Israël », moi seul je suis un, mon essence seule est une! »

EKEB

IMPORTANCE DES DEVOIRS SECONDAIRES[1].

« Pour prix de votre obéissance à ces lois et de votre fidélité à les accomplir... » (VII, 12.)

Le Midrasch Tanhouma et le M. Rabbah expliquent diversement le mot « Ekeb » (à cause de, récompense, fin) dont l'interprétation incertaine semble légitimer leur ingénieuse exégèse et leurs tendances homilétiques. Le Tanhouma cite avec propos ce verset assez obscur du psaume 49 : « Pourquoi aurais-je peur dans les mauvais jours? l'iniquité de mes « talons » akabaï עקבי m'entoure » qu'il fait suivre des réflexions suivantes : Il n'existe pas de degrés dans les lois morales; il n'y a ni haut ni bas; elles sont toutes sur une même ligne en importance et en gravité; elles nécessitent toutes une égale soumission.

C'est précisément à ces devoirs, dont l'accomplissement nous paraît peut-être moins impérieux, que nous devons le plus de respect et d'obéissance. Et ce sont ces obligations que nous croyons secondaires, insignifiantes, que nous oublions et dédaignons volontiers, que nous foulons de nos « talons » עון עקבי, que le royal poète redoutait le plus et contre la transgression desquelles il invoquait l'assistance divine. L'expérience et la sagesse des nations lui avaient appris qu'une faute légère est bientôt suivie d'une faute plus grave, qu'un péché véniel précède toujours un péché impardonnable, qu'un méfait entraîne immanquablement un autre méfait et que, de chute en chute, l'on tombe enfin dans l'abîme.

1. Yalkout, 846.

Efforçons-nous donc de conformer notre conduite, tous les actes de notre vie aux règles sévères de la morale ; nous serons plus sûrs de pouvoir les rendre inaccessibles à l'erreur, au mal. Voilà pourquoi ce chapitre débute par les mots : והיה עקב. « Soumettons-nous aux devoirs minimes, élémentaires, à ceux que nous avons l'habitude de négliger, de « talonner » עקב, et les bénédictions du ciel descendront sur nous et nos enfants. »

Le Midrasch Rabbah traduit le mot « Ekeb » par « fin, temps futurs ». — Quand nous accorderas-tu, s'écria Israël, la récompense due à nos œuvres? Quand nous sera-t-il donné d'en jouir? — Dès aujourd'hui, répondit Dieu, je vous en laisse toucher l'intérêt, mais je vous en réserve le capital pour le « monde à venir » והיה עקב !

LOYAUTÉ ET PROBITÉ [1].

> « ... L'Eternel votre Dieu sera fidèle aussi au pacte de bienveillance qu'il a juré à vos pères. » (*Ibid.*)

La mode, en cette douce fin du XIXe siècle, n'admet de nouveau pas l'existence de ces qualités chez le juif, comme celle du XVIIe jugeait séant de les dénier au Turc. Il est difficile de lutter contre la mode, surtout dans notre pays.

Aussi bien n'est-ce pas pour la combattre que nous risquons cette menue variété. C'est plutôt pour ne pas résister au plaisir de relater quelques anecdotes, fort significatives dans l'espèce, que nous cueillons dans le M. Rabbah sur « Ekeb ».

« Dieu, disent nos Sages, en paraphrasant notre suscription, tient ses engagements; il est probe, loyal, comme nous l'apprend un des derniers versets de la sec-

1. M. Rabbah sur Deutéronome, § 3.

tion précédente : « Sache que l'Eternel, ton Dieu, est le vrai Dieu, un Dieu loyal, fidèle au pacte de bienveillance pour ceux qui l'aiment... » Mais déjà la probité de certains hommes peut nous donner une idée de celle de Dieu :

« Rabbi Pinehas, fils de Yaïr, demeurant dans une ville du Sud, hébergea un jour deux voyageurs qui lui confièrent deux sacs d'orge. Ils oublièrent, au départ, d'emporter leur orge. R. Pinehas l'ensemença, fit une abondante récolte qu'il accumula dans sa grange, et cela durant sept ans consécutifs. Au terme de la septième année, les hôtes revinrent et réclamèrent leurs sacs. Venez, leur dit Pinehas, en les conduisant dans sa grange, prenez vos trésors ! — De la loyauté de cet homme de chair et de sang, observe le Midrasch, tu peux conclure, *a fortiori*, à celle du Dieu d'esprit. »

« Une autre fois, poursuit le Midrasch, le même Pinehas arriva dans une ville infestée par d'innombrables armées de rats. Les habitants de la ville lui demandèrent conseil. « Si les rats pullulent et dévorent vos blés, leur dit Pinehas, c'est que vous n'êtes sans doute pas scrupuleux dans le prélèvement de vos dîmes. » Et Pinehas disait vrai. »

« Enfin, termine le Midrasch, Simon, fils de Schétah, acheta un âne d'un ismaélite. Ses disciples trouvèrent pendue au cou de la bête une pierre précieuse d'une grande valeur. Et ses élèves de répéter aussitôt les paroles des Proverbes x, 22 : « La bénédiction de Dieu est celle qui enrichit. » Mais le maître répondit : « Que parlez-vous de richesse? J'ai acheté l'âne, je n'ai pas acheté la pierre. » Et il la rapporta à l'ismaélite qui s'écria : « Loué soit le Dieu de Simon ben Schétah ! »

—

ORGUEIL ET HUMILITÉ[1].

« Peut-être ton cœur s'enorgueillira-t-il, et tu oublieras l'Eternel... »
(VIII, 14.)

« Etre orgueilleux, dit Rabbi Yohanan, c'est renier, en quelque sorte, la Divinité. Le verset nous l'indique. » Nos Sages ont en horreur les vaniteux, les présomptueux, les superbes. C'est là — nous l'avons déjà dit — un de leurs thèmes favoris; ils saisissent toutes les occasions pour le développer. Une phrase, un mot leur sert de texte et de prétexte. Ils en parlent dans un chapitre et en reparlent dans un autre. Aussi bien savent-ils que l'orgueil est la cause véritable de nos malentendus, de nos erreurs, de nos querelles, de nos méfaits.

Pourquoi, objecte encore le Midrasch, la science sacrée est-elle comparée, dans la Bible, à l'eau, au vin et au lait? C'est pour nous enseigner que, pareille à ces trois liquides dont la conservation n'est parfaite que dans des vases d'argile, de bois, ou faits de toute autre matière simple, la science sacrée ne se rencontre et ne se conserve que chez des hommes modestes et humbles.

Dans « Sotah », un des nombreux traités du Talmud, se trouve toute une série d'aphorismes sur l'orgueil, dont nos divers Midraschim paraissent s'être souvent inspirés. Nous prions nos lecteurs, qui s'intéresseraient à cette étude, de s'y référer.

1. Yalkout, 851 et 873.

REÈH

LE CARREFOUR[1].

« Voyez, je vous propose en ce jour, d'une part, la bénédiction, la malédiction de l'autre. » (XI, 26.)

« Pourquoi les deux ? Parce qu'il sera dit plus loin : « J'ai mis devant toi la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction, choisis la vie... » (Deut. 30, 19). Il fallait, en effet, montrer à Israël les deux voies, celle qui mène au bien et celle qui mène au mal. Car il est difficile à l'homme de s'orienter dans le dédale des chemins de ce monde. Quel est celui qui le conduira au but suprême, à l'accomplissement de sa destinée terrestre? Toujours il se tiendra hésitant, perplexe devant les deux sentiers qui se croisent : l'un paraît annoncer une route droite, dégagée, claire, avec toutes les garanties de sécurité pour le voyageur, mais, à mesure qu'il y chemine, la voie devient tortueuse, embarrassée, obscure et inquiétante. L'autre au contraire, semble annoncer des ravins, des précipices, de ténébreuses broussailles; c'est en réalité le sentier le plus praticable, le plus sûr. Et les apparences tromperont l'homme; il prendra le premier chemin, et se perdra. Il croira aller au bien et il courra au mal, il tendra la tête pour la bénédiction, et c'est la malédiction qui tombera sur elle. Voilà pourquoi le verset dit: Vois, regarde bien, je mets devant toi la bénédiction et la malédiction, apprends à choisir ! »

---

1. Yalkout, 875.

LES TROIS TRAITS D'ISRAEL [1].

« ... L'Eternel t'accordera miséricorde, et te sera clément... » (XIII, 18.)

Dans notre chapitre, cette promesse est faite à ceux qui résisteront aux appels perfides des imposteurs et des apostats. Mais le Midrasch ajoute : « Celui qui a pitié de la créature humaine הבריות, trouvera miséricorde au ciel, et celui qui n'a pas pitié de la créature humaine ne trouvera pas miséricorde au ciel. » « Trois traits caractérisent ce peuple (Israël) · la compassion, la modestie et la charité. »

Il serait à souhaiter que cette triple qualification continuât seule à nous différencier des autres !

—

CHARITÉ ET ASSISTANCE [2].

« Ouvre-lui plutôt ta main, prête-lui en raison de ses besoins... » (XV, 8.)

On se souvient peut-être de la conférence que le directeur de notre séminaire a faite sur « l'Assistance publique et privée dans l'antique législation juive ». Tous ceux qui s'intéressent aux multiples problèmes de la solidarité sociale voudront la lire. Ils y apprendront que nos docteurs avaient une sainte et idéale conception de la bienfaisance et de la charité.

La section de « Reèh » a permis aux commentateurs traditionnels de disserter abondamment sur ce divin précepte de la charité. L'obligation de secourir le nécessiteux, quel qu'il soit, est, suivant nos Sages, absolue, elle ne comporte aucune exception. Ils ont, pour ainsi dire, la

1. Yalkout, 889.
2. *Ibid.*, 897, *in fine*.

folie de la charité. Ecoutez cette anecdocte : un jeune homme de famille noble, tombé subitement dans la misère, vint un jour trouver Hillel : — Maître, compatis à mon infortune ! J'allais à cheval, j'avais un coureur, un domestique, et à présent je n'ai ni coursier, ni serviteur, ni argent ! Me voilà obligé de marcher à pied et seul !

Le bon Hillel lui achète un cheval et un esclave.

Le lendemain Ḥillel reçoit de nouveau le visiteur de la veille. — Rabbi, lui dit le jeune homme, mon domestique s'est enfui. — Mon ami, répond le doux docteur, je suis sans argent aujourd'hui, mais demain je t'en achèterai un autre. Et Hillel, craignant que la splendeur passée de cet étonnant cavalier ne lui rendît encore plus cuisante la misère présente, l'accompagna, et se fit son courrier tout le jour.

Dieu est l'ami des pauvres. « Celui qui leur refuse assistance commet un péché aussi grave que s'il reniait la Divinité. » Mais, objecte quelque part un docteur, « si Dieu aime les pauvres, pourquoi ne les nourrit-il pas ? Afin que par nos libéralités, nous puissions acquérir des titres à sa miséricorde. » (Baba Bathra 10^{a}.)

Cependant « celui qui tend la main sans être dans le besoin sera un jour réduit à demander l'aumône ; tandis que celui qui, même dans le besoin, ne recourt pas à la charité (mais essaye de se suffire par quelque travail), sera bientôt capable d'assister les autres ».

« Enfin même le pauvre, qui vit de la charité, doit l'exercer à son tour. » (Guittin 7^{b}.)

—

LA PITIÉ [1].

« Prends garde à toi... que ton œil étant sans pitié envers ton frère... il n'invoque l'Eternel contre toi... » (xv, 9.)

Ne la croirait-on pas momentanément proscrite, à la lecture de certains folliculaires? En vérité, on éprouve quelque malaise à en parler devant la férocité, sincère ou simulée, de plusieurs d'entre eux.

Il le faut pourtant. En dépit et à cause même de ce déchaînement d'instincts barbares, de ces clameurs de haine sanguinaire, de ce réveil frénétique de la bête humaine dont nous sommes les spectateurs et les victimes attristés, chacun de nous a le devoir, suivant ses moyens et dans le cercle de son activité, d'invoquer la bonne et douce pitié, qui amollit, ouvre, épanouit les cœurs.

Au surplus, la tâche est moins difficile qu'on ne l'imagine, malgré les attitudes de tortionnaires en délire que certains feignent de prendre. Leurs figures de croque-mitaines ne nous effrayent point. Car la bonté, la tendresse, la compassion sont des qualités trop françaises, pour que quelques énergumènes osent entreprendre sur elles. Tous les écrivains, tous les poètes qui ont formé l'âme de la France à travers les siècles, n'auront pas glorifié en vain la sainte pitié, la douleur sacrée. Ils en ont saturé en quelque sorte le cœur gaulois, ils l'ont lénifié et rendu éminemment sensible. « Pitié » est et demeure un mot français; nul ne le pourra bannir de notre vocabulaire.

S'il est vrai que la langue d'un peuple n'est, si l'on peut s'exprimer ainsi, que le stéréotype de sa mentalité, que l'emploi incessant de certains vocables nous offre, comme dans l'empreinte d'un sceau, sa physionomie intellectuelle et morale, sa manière propre de penser et de

1. *Ibid.*, 898.

sentir, on sera en droit de parler surtout de la pitié juive. Car il est peu de mots dans le dictionnaire hébreu, qui soient plus familiers au juif, que ceux de חסד bonté, et רחמים pitié. Pas d'israélite, quelqu'ignorant qu'il soit de la langue hébraïque, qui n'en connaisse la signification. La Bible, le Talmud, la liturgie juive en font un tel usage, qu'il n'est guère de fils d'Israël qui n'en sachent le sens.

On peut affirmer que la pitié a pénétré le tréfonds de l'ame juive. L'étymologie même du mot רחמים semble nous y autoriser. Son premier et véritable sens est « entrailles », « intérieur du cœur ». La pitié est donc à la fois un sentiment et une sensation qui touchent, émeuvent les fibres intimes, dernières, de l'être humain. Or, lorsque des générations successives sont ébranlées, remuées de la sorte jusque dans leurs profondeurs, il est à présumer que leurs descendants en conservent une marque ineffaçable.

Si l'on ajoute que cette sensibilité, héréditaire, ethnique, s'accrut encore au spectacle des épreuves et des misères du peuple de Dieu, s'aviva par la méditation d'une âme altérée de justice et de bonheur, sur le triomphe déconcertant de l'iniquité et du malheur, on comprendra que la pitié juive ne soit pas un mythe, mais une réalité vraie et agissante.

Nos Sages n'admettent pas qu'un juif soit dur, cruel. « Celui-là seul appartient à la race d'Abraham, qui est doux, bon, compatissant. » « Refuser sa pitié à une créature, observent-ils en commentant le verset de l'en-tête, c'est apostasier, c'est renier le judaïsme, c'est se détacher du royaume de Dieu. » Ils jouent sur le mot בליעל « mauvais, impitoyable » et le décomposent en בלי־עול « sans joug »; parce que celui qui manifeste des sentiments inhumains ne demeure plus sous la dépendance protectrice de Dieu; il est abandonné à lui-même, à ses passions, à ses appétits, livré à la perdition.

Ils se délectent au récit d'un trait de pitié et de charité.

« Un jour Nachum de Guimzou — celui que l'on appelait l'homme de Gamzou, parce que dans son pieux et imperturbable optimisme, il ne cessait de dire, qu'il lui arrivât quelque chose d'heureux ou de fâcheux : gam zou letoba « cela aussi est un bien » — allant chez son beau-père, conduisait trois ânes chargés de divers présents. Soudain, un vieux pauvret arrête son convoi et crie : — Rabbi, donne-moi à manger ! — Attends un peu, dit Nachum, le temps de décharger ma mule, et je serai à toi !

Hélas ! un moment après, le misérable était mort. Nachum se précipite sur lui, éclate en sanglots et s'écrie : — Mes yeux, vous qui n'avez pas vu sa détresse, fermez-vous à la lumière ! Mes mains, vous qui ne l'avez pas secouru, soyez désormais inertes ! Mes pieds, vous qui n'avez pas couru vers lui, devenez immobiles, ne marchez plus ! Mon corps, toi que la pitié n'a point secoué jusque dans sa moelle, sois couvert de plaies !

La terrible malédiction se réalisa Mais le débonnaire Nachum supporta avec joie ses souffrances. « Elles sont la rançon, disait-il à son disciple Akiba ému jusqu'aux larmes, de la tiédeur de ma compassion. » (Taanith 21[a].)

Puisque nous ne sommes pas encore, hélas ! à la veille du règne de la justice et de la raison sur la terre, faisons des vœux pour que, du moins, la tendre pitié d'un Nachum, génératrice de bonté, de tolérance, de fraternité, nous en donne la douce et bienfaisante illusion.

Si jamais il existait une société qui pût se passer d'un gouvernement de raison et de justice, ce serait une société pitoyable !

SCHOFETIM

PAS DE COTE MAL TAILLÉE[1] !

« Tu institueras des juges et des magistrats dans toutes les villes... ils devront juger le peuple selon le droit et l'équité. » (xvi, 18.)

Il nous est arrivé plus d'une fois, au cours de ces variétés, d'admirer les considérations de nos Sages sur la justice et la magistrature. Il est étonnant comme ce sujet leur tient à cœur. Aussi bien l'œuvre judiciaire est-elle pour eux une obligation sacrée. « Une justice impartiale, des juges incorruptibles, sont plus agréables à Dieu que le sanctuaire de Jérusalem. » « Le Saint, béni soit-il, est l'arbitre souverain de la vie et du droit ; il sauvegardera la première, si nous savons sauvegarder le second. »

Ils voudraient la justice intégrale, parfaite. Ils condamnent ces arrêts complaisants, qui ménagent également les parties adverses par un habile dosage de responsabilités. Ils méprisent ces juges, qui, plus prudents que justes, plus soucieux de leur sécurité et de leur avancement que d'équitable justice, plus dociles à la voix de l'opinion qu'à celle de leur conscience, frappent tantôt l'innocent et n'effleurent que le coupable, donnent raison à l'un, ne donnent point tort à l'autre, regardent en un mot comme la suprême adresse ce qu'on appelle les cotes mal taillées. « Agir ainsi, c'est se jouer de la justice, observe R. Siméon ben Gamaliel, c'est ébranler une de ces trois bases de toute société : Justice, vérité, paix. »

---

1. M. Rabbah sur Deutéronome § 5 et Yalkout, 907.

JUSTICE ET TRIBUNAUX [1].

Ibidem...

« Justice et tribunaux ne disparaîtront point. Ils ont existé avant, ils existent encore après la destruction du temple de Jérusalem. Les lois des sacrifices furent temporaires; celles qui régissent les sociétés sont permanentes. C'est parce que l'organisation judiciaire devait survivre au sanctuaire que Dieu recommanda à Moïse de nommer « dans toutes les villes des juges intègres et éclairés. »

Cette recommandation, ajoute le Midrasch, est aussitôt suivie de six devoirs négatifs : « Tu ne pervertiras pas le droit; tu n'auras pas égard à la personne..., etc. » « Or six degrés conduisaient au trône où Salomon le Sage rendait la justice. Un héraut se tenait devant le trône. Dès que le roi atteignait la première marche, le héraut se mettait à crier : « Ne fais pas fléchir le droit. » A la seconde marche : « Ne tiens pas compte de la qualité des personnes. » A la troisième : « N'accepte pas de présent corrupteur... »

La voix de ce singulier héraut devrait retentir encore aujourd'hui dans les palais où l'on juge !

—

DES TÉMOIGNAGES [2].

> « Un témoignage isolé ne sera point valable contre un homme, quel que soit le crime ou le délit... »
> (XIX, 15.)

« Dieu aime trois classes d'hommes : celui qui ne s'emporte pas, celui qui ne s'enivre pas et celui qui ne per-

1. *Ibid.*
2. Yalkout, 922.

siste pas dans sa rancune; mais il hait trois catégories d'individus: celui qui parle autrement qu'il ne pense; celui qui pourrait témoigner en faveur de son prochain et ne témoigne pas; celui qui veut, par son propre et unique témoignage, faire condamner un homme coupable d'un acte honteux. »

Nos Sages s'élèvent avec véhémence contre tous ceux qui, pouvant témoigner en faveur d'un innocent, s'en abstiennent par faiblesse, calcul ou lâcheté. Ils récusent avec la même énergie la déposition d'un seul témoin, quand cette déposition est hostile à l'accusé. Car ce témoignage unique n'est peut-être que la dénonciation d'un ennemi, qui essaye par ce moyen de nuire à la personne dénoncée et à la perdre dans l'opinion publique.

On voit quel souci — d'aucuns l'estimeront excessif — nos docteurs avaient des droits de la défense.

—

RESPONSABILITÉ SOCIALE[1].

> «... Nos mains n'ont point répandu ce sang-là et nos yeux ne l'ont point vu répandre. » (XXI.)

La cérémonie connue sous le nom d'Egla aroufa « génisse décapitée » termine notre chapitre. Quand on découvre dans les champs, lisons-nous dans notre Perascha, un cadavre percé de coups, et qu'on ignore qui l'a frappé, les Anciens, les juges et les prêtres viennent de Jérusalem et cherchent quelle est la ville la plus proche de l'endroit où le corps a été trouvé. Les notables de cette ville et ceux des alentours s'assemblent dans une vallée escarpée, y font descendre une jeune vache dont les sacrificateurs brisent la nuque « Egla aroufa », se lavent les mains auprès de la victime et disent: « Nos mains n'ont pas répandu ce sang... pardonne à ton peuple Israël... »

1. Yalkout, 924. Mischna Sota, VIII, 3.

Pourquoi, objectent les commentateurs de ce passage d'une grandeur tragique, les hommes les plus respectables de la cité doivent-ils s'associer à cette étrange et émouvante cérémonie? Les soupçonnerait-on d'assassinat?

Parce que ce mort, que personne ne reconnaît, que personne ne réclame, est peut-être un malheureux qui, dans son abandon, vivait de rapine et de meurtre et qui un jour finit par en devenir lui-même la victime. Or tous les hommes sont solidaires les uns des autres; ils sont dans une certaine mesure responsables du crime de l'un d'eux. Qui pourrait soutenir que ce misérable, trouvé dans la campagne, couvert de blessures, ne serait pas devenu un honnête homme, s'il avait été mieux éclairé, mieux secondé? Il faut donc que les Anciens et les magistrats de la ville aillent, au nom de la société tout entière, reconnaître publiquement leur culpabilité relative, et demander pardon à Dieu de ce meurtre anonyme.

Voilà comment nos Sages comprenaient la responsabilité sociale. Puissions-nous la comprendre comme eux!

KI TÉTSÉ

LES EXÉCUTIONS CAPITALES[1].

> « Tu ne laisseras pas séjourner son cadavre sur le gibet... car un pendu est un outrage à Dieu... » (xxi, 23.)

On a souvent parlé des graves inconvénients qu'entraîne la publicité des exécutions capitales, et on en a nié, avec justice selon nous, l'utilité et les effets moralisateurs. Il semble que le commentaire midraschique de notre verset nous fournisse un nouvel argument, et d'un caractère très élevé, pour la supprimer.

« Pourquoi l'exposition d'un supplicié est-elle offensante pour Dieu ? Parce que l'homme ayant été créé à son image, exposer à la risée de la foule sa malheureuse dépouille, c'est risquer en réalité d'y exposer la Divinité elle-même. Dieu est notre père et notre roi. Souvenons-nous de notre origine ! »

« Il y avait dans un pays deux frères jumeaux, dont la ressemblance parfaite empêchait de les distinguer l'un de l'autre. Un jour, le premier fut nommé roi, et le second jeté en prison, puis pendu. » « Regardez donc, s'écrièrent les passants, notre roi à la potence ! Quelle honte pour notre peuple, quel déshonneur pour notre patrie ! »

« Or l'homme ressemblant à Dieu, il serait à craindre que le passant à la vue d'un pendu ne fît le même raisonnement. »

Bizarre, mais judicieux !

—

1. Yalkout, 930.

PITIÉ ENVERS LES ANIMAUX[1] !

> « Si tu rencontres en ton chemin un nid d'oiseaux... tu ne prendras pas la mère avec sa couvée. » (XXII, 6.)

Ne vous semble-t-il pas que notre civilisation, si élégamment corrompue, prenne trop de goût aux spectacles sanglants de Rome et de Byzance, aux jeux cruels des cirques, qui marquèrent dans l'antiquité les époques de décomposition sociale. On n'en est pas encore aux combats des gladiateurs ; on ne livre pas aux fauves de vils hérétiques. En attendant ces doux délassements, on se délecte aux suaves récréations des arènes espagnoles. Pour le moment on s'en tient aux taureaux et aux lions. Patience! Bientôt ces boucheries ne suffiront plus; on demandera de la chair humaine.

J'ignore si ces macabres distractions attirent des spectateurs juifs. Je ne le pense pas, car le juif a horreur de la violence et du sang. Les prescriptions de la Bible et du Talmud qui lui défendent de maltraiter l'homme ou la bête, sont nombreuses et explicites. Le judaïsme lui inspire une répulsion instinctive de la brutalité, un dégoût insurmontable du carnage. Tout en demeurant rebelle à la molle et énervante sensiblerie qui caractérise parfois une religion issue de la sienne, il est profondément pénétré d'humaine pitié, que, le premier, il étendit jusqu'à nos frères inférieurs, les bêtes et les oiseaux.

Bien que nous y ayons déjà consacré une de nos variétés sur Mischpatim, il ne serait peut-être pas malséant, par ce temps de tauromachie, d'effleurer une dernière fois ce sujet.

« Dieu est miséricordieux envers toutes ses créatures ; la souffrance de la bête ne l'émeut pas moins que celle de l'homme, et les mauvais traitements infligés aux oi-

1. M. Rabbah sur Deut. § 6, et Yalkout, *Ibid*.

seaux ne le laissent pas indifférent. Car il est écrit : Si tu rencontres en ton chemin un nid d'oiseaux, tu ne prendras pas la mère avec sa couvée. »

« Les obligations morales sont multiples, variées et d'une importance inégale; mais nous devons les accomplir indistinctement. Car Dieu ne nous promet pas plus de récompense, que nous observions un petit ou un grand commandement. Il n'existe pas de degré dans la gravité de nos devoirs, lorsqu'il s'agit de les pratiquer, et la soumission à l'un, ne nous vaut pas plus de bonheur que la soumission à l'autre. Dieu nous ordonne d'obéir à ses lois; mais dans aucun cas, il ne nous dit si cette obéissance sera suivie d'une récompense. Toutefois il existe deux exceptions dont la seconde est, dans l'espèce, aussi singulière que significative : 1° Le devoir d'honorer ses parents est accompagné de ces mots : « Afin que tes jours soient prolongés sur la terre »; 2° L'obligation de renvoyer la mère des petits oiseaux est accompagnée de cette promesse : « Tu seras heureux et tu verras s'allonger tes jours. »

« Tant est méritoire le respect de la vie, humaine ou animale, la pitié envers tous les êtres, hommes, bêtes et oiseaux ! » Et certains parlent de meurtre rituel ! Pour ceux-là aussi ayons de la compassion, bien qu'ils forment une nouvelle catégorie de « frères, plus inférieurs encore » !

LE DROIT A LA FAIM[1].

> « Quand tu entreras dans la vigne de ton prochain, tu pourras manger des raisins à ton appétit; mais tu n'en mettras point dans ton panier. » (XXIII, 25.)

Dans une intéressante étude de mœurs que M. J. Carol

1. Yalkou', 936.

a fait paraître sur les indigènes de Madagascar, se rencontre le passage suivant : « Egaré parmi les vingt textes qui concernent le vol, je trouve une loi profondément humaine. La voici : Celui qui vole de la canne à sucre, du manioc, des patates, des pommes de terre... sera mis en prison...; celui qui mange ces substances sur place, sans en rien emporter chez lui, n'est pas considéré comme coupable de vol... Il faut hélas! venir dans le pays le plus baroque du monde pour trouver un texte de loi consacrant le droit à la faim. Manger au soleil l'herbe d'autrui n'était pas un crime à Madagascar. »

M. Carol n'avait nul besoin d'aller au « Pays rouge » pour avoir l'occasion d'admirer cette disposition humaine de la loi malgache. Le XIIIe chapitre du Deutéronome aurait pu la lui apprendre. D'ailleurs qui sait si les Houves ne l'ont pas empruntée à la Bible ? Ne sont-ils pas protestants ?

Et remarquons-le, dans l'esprit du législateur juif, ce n'est pas seulement là un devoir de charité dont l'accomplissement serait facultatif, et dont la transgression échapperait à la justice ; c'est bel et bien une disposition légale, dont l'inobservance ferait encourir une répression judiciaire. C'est du moins ce qui semble ressortir d'une page de l'historien Joseph (livre IV des Antiquités), mentionnée par M. le grand rabbin Lehmann dans sa conférence sur « l'Assistance publique ».

Nos docteurs commentent longuement le verset susénoncé. « Tous les passants, à quelque culte qu'ils appartiennent כל אדם, peuvent entrer dans un champ, se rassasier des fruits qui s'y trouvent; mais ils n'en emporteront pas chez eux. Les ouvriers qui y travaillent sont autorisés à manger de ses produits; ils en mangeront à leur faim. Alors même que la valeur des fruits consommés dépasserait leur salaire, le propriétaire ne pourrait pas leur en interdire la jouissance. La Bible nous défend de museler le bœuf qui foule le blé ; et nous oserions fermer la bouche aux travailleurs des champs ! »

Nous n'aurions pas pris la peine de relever cette erreur dans la très instructive et courageuse étude de M. Carol. Mais vraiment il y a trop de gens qui oublient qu'il est répandu, de par le monde, une vieille et sainte Bible dont nous prétendons rester les fidèles dépositaires, pour leur en rappeler l'existence. On a tellement pris l'habitude d'attribuer à l'Evangéliste, à Mahomet, à Çakya-Mouni ou même, à l'occasion, aux Malgaches, un patrimoine moral dont nous n'entendons pas être dépouillés, qu'il nous est bien permis pour une fois de protester. M. Carol ne nous en voudra pas.

KI TABO

LE JUSTE MOURRA INNOCENT[1].

« Tu seras béni à ton arrivée et béni encore à ton départ. » (XXVIII, 6.)

Il n'est évidemment question ici — le contexte l'indique — que de l'entrée ou de la sortie d'une ville. Celui qui demeure fidèle à la Loi de Dieu sera béni à la campagne, à la ville, partout où il se trouvera. Le Midrasch, pour satisfaire ses tendances homilétiques, n'entend pas le verset de cette façon.

« Le juste, le pieux, dit-il, quittera ce monde comme il y est entré ; il est né innocent, il mourra innocent ; il fut pur au premier jour, il le sera au dernier jour de sa vie. C'est là ce que nous apprend le verset : « Tu seras béni à ton arrivée et béni encore à ton départ. »

—

SAVOIR NE SUFFIT PAS, NI CROIRE, IL FAUT AGIR[2].

« Mais si tu n'écoutes pas la voix de l'Eternel ton Dieu ; si tu n'observes pas et n'exécutes pas tous ses préceptes... » (XXVIII, 15.)

L'essentiel dans la vie c'est, suivant nos Sages, l'action, l'œuvre אין המדרש עקר אלא המעשה. L'idée et la foi n'ont de valeur que par l'acte qui les traduit. L'homme qui ne réalise pas ses conceptions et ses croyances manque sa vie, n'accomplit pas sa vraie destinée. Les

1. Yalkout, 938 *in fine*.
2 M. Rabbah sur Deutéronome, § 7.

malédictions contenues dans la « tohaha » de Ki Tabo atteindront surtout ceux qui connaissent la Loi et ne la pratiquent pas, qui croient et n'agissent pas. Quiconque étudie la parole divine et ne l'exécute pas, est plus coupable que celui qui s'abstient de toute étude et de toute pratique, observe R. Siméon b. Halaphta en commentant notre verset לשמר ולעשות.

Le judaïsme, en effet, est plutôt une morale en action qu'un ensemble de dogmes froids et inféconds. C'est là une de ses caractéristiques. Il n'est en quelque sorte qu'une réglementation de la vie humaine. Il dirige tous nos actes, ordonne notre conduite par des « prescriptions, statuts, jugements ». L'individu, la famille, la société, le monde, le code civil, les préceptes de charité, les lois cérémonielles, tout cela est prévu, arrêté, se pénètre, se confond et forme une doctrine religieuse essentiellement réaliste et agissante.

Cette doctrine sage et pratique, qui se préoccupe tout d'abord de guider la volonté, de la mener à l'action, qui mesure le mérite de l'homme au nombre et à la qualité de ses œuvres plutôt qu'à l'étendue de son savoir et à la vivacité de sa foi, se trouve clairement exposée et solidement établie, dans la tradition, le Talmud. « Agir, c'est le principal », dit Siméon b. Gamliel (Aboth, I, 17). « Celui qui ne possède que la science et la foi ne possède, suivant R. Yocé, ni science ni foi » (Yebamoth, 109 *b*) ; car il est écrit : ולמדתם ועשיתם « vous apprendrez et vous agirez ». « L'étude de la Loi est une grande chose, parce qu'elle mène à la pratique » (Kiddouschim, 40 *b*). Nous rappellerons enfin cette parole de Rab Houna : « Celui qui se livre uniquement à la science sacrée est comme un homme qui n'aurait pas de Dieu » (Aboda Zara, 17 *b*).

Il ne faudra donc pas s'étonner qu'une telle doctrine ait gardé le judaïsme du mysticisme nébuleux d'une religion postérieure, du mépris hautain de l'ascétisme pour la nature humaine et les conditions de la vie terrestre.

L'homme vertueux, qui remplit sa destinée, n'est pas celui qui, dans l'exaltation de sa foi, dédaigne le devoir quotidien, en répétant que « son royaume n'est pas de ce monde », mais c'est celui qui accomplit chaque jou avec courage et persévérance, les obligations multiples de la vie et se pénètre de la parole de R. Yakob : « Une heure consacrée à l'accomplissement d'une bonne œuvre l'emporte sur toute la félicité du monde futur » (Aboth, IV, 22).

Cette doctrine nous préserve encore d'un autre mal. Elle nous sauve de la peur et de la lâcheté, elle nous enseigne le courage civique. En nous apprenant qu'il ne suffit point de savoir et de croire, de posséder la vérité et la conviction, mais que l'essentiel, c'est l'acte qui les traduit, nous considérerons comme un devoir sacré de donner satisfaction aux besoins de l'esprit et de la conscience ; nous agirons. En dépit de la couardise ambiante, bravant la suspicion, la calomnie, nous collaborerons, dans la mesure de nos moyens, au triomphe de la vérité et de la justice. אין המדרש עקר אלא המעשה « L'essentiel, c'est l'œuvre. »

Mais si d'une part, elle nous invite à l'action, elle nous engage de l'autre à l'inaction. Elle nous empêche, dans certaines circonstances, d'agir. Puisque l'œuvre seule compte, la mauvaise œuvre, même conçue et exécutée dans un but louable, se condamne d'elle-même. Donc nous nous défendrons de tout acte coupable, quoique bien intentionné, et nous rejetterons cette funeste parole : « La fin justifie les moyens », au nom de laquelle se sont perpétrés tant de faux et tant de crimes. Nous n'invoquerons ni la noblesse du dessein, ni la défense d'intérêts supérieurs, ni même le salut de la patrie, pour excuser un mensonge ou une fraude. Nous nous souviendrons de la parole de R. Akiba : הכל לפי רוב המעשה Prenez garde! Devant le tribunal de Dieu « ce sont les œuvres qui pèsent dans la balance ».

LE DIEU D'ISRAEL N'EST PAS CRUEL [1].

> « Autant l'Eternel s'était plu à vous combler de ses bienfaits... autant il prendra plaisir à consommer votre perte... »
> (XXVIII, 63.)

Le Dieu de la Bible passe souvent pour un Dieu jaloux, cruel, vindicatif. Nous avons montré ailleurs ce qui en est. Dans tous les cas, nos docteurs ne cessent de s'élever contre une telle assertion. Leur raison proteste contre la conception d'un Dieu qui « prendrait plaisir » à faire du mal, et leur cœur s'en indigne. « Quel serait ce Dieu qui se plairait à nuire même à des méchants, qui se réjouirait de l'infortune des pécheurs ? » Le verset ne saurait avoir une pareille signification. Et pour en éviter la traduction ordinaire, celle précisément que nous avons prise pour en-tête, ils demandent à la grammaire des motifs pour la repousser. Leur exégèse ne manque pas d'ingéniosité ; nos lecteurs nous la pardonneront. La racine du verbe שוש ou שיש « réjouir » est assez incertaine. Si le texte voulait dire : « il prendra plaisir à vous détruire », il y aurait en hébreu יָשׂוּשׂ (au Kal), qui seul pourrait signifier « il se plaira, il prendra plaisir ». Mais notre verset a יָשִׂישׂ (au Hiphil), qui ne peut se traduire que par il « fera plaisir ». Voici donc l'interprétation entière de la phrase : « Autant l'Eternel avait pris plaisir à vous combler de ses bienfaits, autant il « fera plaisir » (à vos ennemis, cela va sans dire) en vous détruisant. » Ce seraient les autres qui s'en réjouiraient, et non plus lui.

Subtil et laborieux, mais somme toute plausible !

---

1. Yalkout, 940.

NITSABIM

ÉGALITÉ, SOLIDARITÉ ET RÉSISTANCE D'ISRAEL[1].

« Vous êtes tous debout aujourd'hui devant l'Eternel; vos chefs de tribus, vos Anciens..... chaque citoyen d'Israël. »
(XXIX, 9.)

« Vous tous devez comparaître devant Dieu ; depuis le chef, le prévôt, jusqu'au fendeur de bois et au porteur d'eau. Car tous vous êtes égaux devant Dieu. Vos distinctions de classe s'effaceront devant Celui qui vous jugera tous. »

Le Midrasch donne encore une autre explication du mot כלכם « vous tous » : « Vous tous présentez-vous devant l'Eternel, car vous êtes tous solidaires les uns des autres. Pas de défection! S'il se trouve un seul juste parmi vous, ce juste vous sauvera tous. »

A présent pourquoi אתם נצבים « vous êtes debout » ? Le Midrasch répond : « Combien de peuples ne le sont plus, alors que toi vermisseau d'Israël, tu l'es toujours ! » L'expliquera qui pourra! — Il y eut sur une place une pierre pesante ; personne ne put la déplacer ; les plus vigoureux durent avouer leur impuissance. Un jour un géant y essaya sa force, mais la pierre roula sur lui et le tua. Il en fut ainsi des divers peuples de l'antiquité qui s'attaquèrent au vermisseau d'Israël; malgré leur solidité apparente, ils disparurent successivement.

... Mais Israël est toujours « debout » !

---

1. Yalkout, 940.

LA MODESTIE SIED AU SAVANT [1].

> « Car cette loi que je t'impose aujourd'hui n'est pas cachée, ni placée trop loin. Elle n'est pas au ciel... ni au delà de l'Océan... » (xxx, 11, 12, 13.)

« Ne cherche pas, dit Raba, la science sacrée chez ceux dont l'esprit voudrait atteindre les cieux et dépasser l'Océan. » Le vrai savant ne connaît point l'orgueil ; il sait trop bien qu'il ne possède que quelques parcelles de vérités, et que son intelligence ne pourra jamais étreindre l'infini, l'absolu. La modestie seule, affirmera-t-il, sied à l'homme et surtout au savant « qui ne doit point étudier en vue d'un grade pour obtenir le titre de Rabbi ou pour avoir un siège à l'Académie, mais par amour pour l'étude ; la gloire et les titres viendront alors d'eux-mêmes ».

—

LA CONSCIENCE EST LE SEUL ASILE DU DEVOIR [2].

> «... Non, elle n'est ni au ciel... elle est tout près de toi ; tu l'as dans la bouche et dans le cœur, pour pouvoir l'observer. » (*Ibid.*, 14.)

« Tu nous dis que le commandement, le devoir, la Loi, ne se trouvent ni au ciel, ni par delà les mers ; où sont-ils alors, demandèrent les enfants de Jacob ? » — « Ne cherchez pas si loin, répondit Moïse, descendez en vous-même, interrogez votre cœur, là est leur asile ; regardez dans votre for intérieur, dans votre conscience, c'est là que vous les rencontrerez. » La loi du devoir est à proximité de chacun de nous הנגלת לנו ולבנינו ; elle se révèle à quiconque prend la peine de la découvrir. Sans doute, il

1. Yalkout, 940.
2. M. Rabbah sur Deutéronome, § 8.

existe certains mystères dont le secret n'appartient qu'à Dieu הנסתרות לה' אלהינו ; mais la loi morale est en nous ; nous la connaissons.

« Le paresseux, observent nos docteurs, inspira jadis au roi Salomon sept paroles, marquées au coin d'une sagesse éprouvée ; mais le mot de Moïse qui nous enseigne que la Loi n'est ni au ciel, ni au delà de l'Océan, qu'elle est en nous, en notre âme, est plus profond encore. »

« Si vous dites au paresseux : Va auprès de ton maître qui réside dans ta ville, apprends de lui la Loi, il vous répétera la parole des Proverbes (xxvi, 13) : « Le grand lion est au chemin. » Si vous lui répondez : Ton maître demeure en province, va le trouver, il vous citera la suite du verset : « Le lion infeste les routes. » Si vous lui répliquez que le maître reste à côté de sa demeure, il vous servira encore du Salomon : « Le lion est dehors. » Si vous lui faites entendre que le maître est descendu dans sa propre maison, il vous répondra que la porte de sa chambre est peut-être verrouillée, et qu'il lui ferait inutilement visite. — Mais elle est ouverte, repartirez-vous, car le verset dit : « La porte tourne sur ses gonds et le paresseux sur son lit. » (*Idem*, xxvi, 14.) — Et que m'importe qu'elle soit fermée ou ouverte, je veux encore dormir un peu, comme l'indique le verset (*Idem*, vi, 9) : « Paresseux, jusqu'à quand seras-tu couché ?... » — Il se lève et vous lui apportez son déjeuner. Mais, ô comble de fainéantise ! voilà qu'il est trop paresseux pour l'introduire dans sa bouche, car suivant le verset (*Idem*, xxvi, 15) « il cache sa main sous l'aisselle, il a de la peine à la porter à la bouche ». — Quelle est enfin la septième parole du roi Salomon ? C'est celle-ci : Le « paresseux ne labourera pas à cause du mauvais temps, il mendiera durant la moisson et il n'aura rien ». (*Idem*, xx, 4.) S'il n'apprend pas la Loi pendant sa jeunesse au temps des semailles, explique R. Siméon b. Yochaï, s'il ne laboure pas au printemps, il sera trop tard aux jours de la moisson ; dans sa vieillesse, il se verra dans le dénuement. »

A présent, en quoi consiste la supériorité de la parole de Moïse sur celle du roi Salomon ? En ceci : C'est que Moïse ne se contenta pas de dire : « Ma Loi n'est pas loin de toi. elle est dans ton pays, ta ville, ta maison, près de ta bouche. » Mais connaissant la paresse morale de l'homme, et pour lui faciliter l'accomplissement de son devoir, il proclama qu'elle n'est ni au dessus, ni à côté, mais « dans la bouche, dans le cœur ». Elle n'est pas au ciel, ni au delà de l'Océan... elle est tout près de toi, dans ta conscience. Fainéant, ne te donne pas la peine de la chercher, puisqu'elle est en toi !

VAYÉLE'H

VIGUEUR INTELLECTUELLE, VIGUEUR PHYSIQUE[1].

« J'ai cent vingt ans aujourd'hui, je ne puis plus aller et venir... » (xxxi, 2.)

« Moïse veut-il dire qu'il ne peut plus marcher à la tête du peuple, que ses forces l'abandonnent et ne lui permettent plus de conduire son troupeau ? Mais il est écrit plus loin (xxxiv, 1) : « Moïse monta des plaines de Moab à la montagne de Nébo ! » Quand on est capable d'escalader des monts escarpés, on peut encore cheminer dans la vallée ! Le verset nécessite donc une autre explication : C'est sa vigueur intellectuelle qui s'en va ; il pressent la décrépitude de son esprit ; il prévoit le moment où il ne pourra plus enseigner à son peuple la parole de Dieu, « aller et venir » dans les sentiers obscurs de la science sacrée. Il aime mieux disparaître, et céder la place à un autre. » Nos Sages auraient dit volontiers avec Pascal : « Toute notre dignité consiste en la pensée ; c'est de là qu'il faut nous relever et non de l'espace et de la durée que nous ne saurions remplir. »

—

A PROPOS DES « YAMIM NORAIM »[2].

« Le Seigneur dit à Moïse : Voici, ils approchent les jours de ta mort... » (xxxi, 14.)

Un des problèmes les plus inquiétants pour la pensée et

1. Yalkout, 940.
2. M. Rabbah sur Deut. § 9.

la conscience de nos docteurs, c'est la mort du « tsadik », de l'homme pieux, intègre et juste. Nous avons déjà rapporté plus d'un trait qui marque le trouble, l'angoisse de leur cœur. Dans leur irrésistible besoin de justice, ils désireraient affranchir le juste de la mort, ou du moins atténuer ce que la soudaine apparition de cette dernière apparition peut avoir d'effrayant et de tragique. « Dieu lui-même s'en afflige, observent-ils, en commentant le verset mentionné ci-dessus; il hésite à annoncer brusquement à Moïse la mort, et se garde bien de lui dire : « Meurs ! » — Mais c'est avec ménagement, timidité, comme s'il en éprouvait une vive douleur, qu'il ose risquer ces mots : « Ils approchent les jours de ta mort. »

Puisque la lecture de ce chapitre coïncide généralement avec la période de la pénitence juive, avec les Yamim noraïm ימים נוראים « Jours redoutables », ayons soin de chasser un instant les idées frivoles, de nourrir des pensées graves, de songer à la mort, de méditer sur la destinée du juste ! Arrachons-nous de nos vaines futilités, de nos amusements puérils, et demandons à cette méditation intérieure le vrai sens de la vie ! C'est là pour nous juifs, pendant ces dix jours de Pénitence, la « grande affaire ». Les circonstances d'ailleurs nous y invitent ; car nous venons de traverser une époque féconde en austères enseignements, une période où des désillusions cruelles expliquent l'anxiété de ceux qui essayent de déchiffrer l'énigme de notre existence, de comprendre l'épreuve et la mort du juste, le bonheur et la prospérité du méchant. Puissions-nous, en un mot, n'avoir pendant ces עש' ר' תשובה, que des pensées sérieuses et élevées !

HAAZINOU

L'HOMME PASSE, LE MONDE DEMEURE [1].

« Ecoutez cieux, je vais parler ! Que la terre entende les paroles de ma bouche. »
(XXXII, 2.)

Pourquoi Moïse s'adresse-t-il d'abord aux cieux et à la terre? Ce solennel exorde détonne dans la bouche de l'humble serviteur de Dieu. Cette magnifique invocation aux espaces infinis, sur les lèvres du simple pasteur d'Israël, ne serait-elle qu'un motif oratoire? Supposer au fils d'Amram un mobile aussi mesquin, tout au plus digne de l'emphase d'un petit rhéteur, serait singulièrement méconnaître l'homme d'action qui ne parle jamais que pour convaincre et agir. La raison en fut tout autre : « Je suis un être de chair et de sang et sur le point de mourir; mes successeurs seront mortels comme moi et pourront disparaître du jour au lendemain. Si le peuple Israël venait à oublier la Loi, à se montrer infidèle à la divine alliance, qui lui rappellerait sa désobéissance et son infidélité? Nous, pauvres passagers, nous ne faisons que paraître sur la scène changeante du monde, pour la quitter aussitôt. Il faudra donc aux générations qui se succèdent et qui forment comme une trame continue, une espèce d'avertisseur permanent. Je vais en prendre un éternellement durable, c'est le ciel et la terre. « Cieux et terre écoutez mes paroles ! » « Que la nature tout entière témoigne de siècle en siècle de la grandeur et de la sagesse de Dieu ! Nous, conducteurs de peuples, nous passons; mais les splendeurs du ciel, mais les merveilles de la

1. Yalkout, 942.

terre ne passent point. C'est donc elles que j'invoque. J'en appelle aux astres suspendus dans l'espace, aux beautés répandues sur le globe terrestre, pour détourner Israël de la voie du mal, et le rendre inaccessible à l'ingratitude humaine. Qu'ils demeurent les éternels censeurs du peuple de Dieu ! »

—

D'AUTRES VARIANTES SUR LE MOT HAAZINOU [1].

« Ecoutez cieux... » (*Ibid.*)

Pourquoi, demande un Haggadiste, Samuel b. Nachman, le ciel « et » la terre ? Le ciel « ou » la terre, et cela suffirait. Pourquoi les deux ? — Il y eut un souverain qui gouvernait vingt contrées différentes, entre autres la Perse et ses colonies. Un jour, il donna une grande fête. Mais, se dit-il, lesquels de mes vassaux inviterai-je ? Si je fais venir les uns et ne fais point venir les autres, je susciterai des jalousies et des haines J'adresserai donc une invitation à chacun d'eux. Ainsi fit Moïse. Né sur la terre, il s'éleva jusqu'au ciel ; pour éviter toute apparence de froissement, il nomma les deux : « Cieux écoutez, terre entends ! »

Une variante midraschique du même verset rapportée au nom de R. Hanina : « Un homme ayant déposé un gage chez un de ses amis, vint à mourir. Son fils alla présenter ses hommages au gardien du gage de son père, ainsi qu'à la femme du gardien. Pourquoi aux deux, lui demanda-t-on ? — Parce que j'ignore si c'est l'homme ou la femme qui veillèrent sur mon gage ; pour être sûr de ne pas me tromper, j'honore les deux. — De même Moïse. A la veille de mourir, il ne sait pas si son âme ira au ciel ou à la terre ; il est inquiet, car il a le souci du repos de son âme. Il invoque donc « le ciel et la terre » et se confie paisiblement aux deux. »

1. Yalkout, 942.

Voilà comment un petit verset peut devenir pour nos Sages un thème à dissertations variées, dont la naïve simplicité provoque quelquefois le sourire, mais plus souvent l'étonnement et la réflexion.

—

LEÇON D'HISTOIRE [1].

« Que mon discours distille comme la rosée !... Yechouroun engraissé, regimbe... » (*Idem*, 3, 15.)

Ce chapitre, un des plus beaux de l'Ecriture sainte par l'élévation de la pensée et la magnificence de la forme, couronne dignement l'œuvre de Moïse. On dirait que le prophète a voulu épuiser, au seuil de l'éternité, toutes les richesses de la poésie et de l'éloquence, pour faire pénétrer dans l'âme de son peuple la parole de vie. Il va mourir, mais il veut que son peuple vive par le verbe de vérité et de justice.

Il sent la gravité solennelle du moment. Sur le point de quitter le troupeau confié à sa garde, il s'adresse aux cieux et à la terre, afin que le peuple comprenne l'importance du discours par le majestueux exorde. « Israël, rappelle-toi toujours mon dernier prêche ; qu'il s'insinue en toi, comme la pluie qui féconde et vivifie pénètre dans la terre ; car cet enseignement mène à la vie spirituelle, la seule qui ait quelque prix. Que mon sermon coule comme la rosée, comme les gouttelettes sur la verdure ; car la pluie peut être bienfaisante pour l'un et préjudiciable à l'autre, mais la rosée n'est jamais un mal, partout et toujours elle est accueillie avec joie. »

Après cet imposant début, Moïse arrive à son véritable sujet, au résumé épique de l'histoire des Hébreux. Il évoque leur passé, leur origine modeste, leurs joies,

1. Yalkout, 942, 945

leurs épreuves. Il les met en garde contre l'enivrement du succès et du plaisir, car le réveil est quelquefois terrible. « Lorsque Yechouroun (nom poétique d'Israël) engraisse, il regimbe ; trop gras, trop replet, trop bien nourri, il abandonne le Dieu qui l'a créé, il méprise son rocher tutélaire. » Dans le bonheur, Israël oublie sa mission morale, pour se livrer tout entier aux jouissances matérielles. Tous ses malheurs lui viennent de là, לא באת עליהן פורענות אלא מתוך אכילה ושתייה ומתוך שלוה, ajoute le Midrasch. Moïse insiste ; il fait un noir tableau des catastrophes qui atteindront le peuple grisé par la fortune. Il l'adjure d'écouter la voix du passé, de prêter l'oreille au grave et éloquent langage de l'histoire, de se souvenir sans cesse de son rôle sur la terre. « Prenez à cœur tous les discours par lesquels je vous admoneste en ce jour ; recommandez-les à vos enfants, afin qu'ils observent toutes les paroles de cette doctrine. Car ce n'est pas là pour vous chose indifférente, c'est votre existence même ! »

Ne vous semble-t-il pas que cette leçon d'histoire soit toujours de saison ?

ZOTH-HABERAKA

LA PÉRORAISON BIBLIQUE [1].

> « Voici la bénédiction dont Moïse, l'homme de Dieu, bénit les enfants d'Israël avant de mourir. » (XXXIII, 1.)

Après le chant d'adieu du chapitre précédent, où une poésie tantôt riante, tantôt sombre, décrit le cours si varié des destinées d'Israël, Moïse n'adresse plus à son peuple que des paroles de foi et d'espérance.

Arrivé au terme de sa mission, il n'élève la voix que pour bénir. Plus de menaces, plus de réprimandes, mais des souhaits affectueux, des vœux de bonheur ! C'est la calme sérénité après les orages d'un pénible apostolat, le suprême apaisement devant les portes de l'éternité.

Tous les successeurs du grand vieillard se sont souvenus du dernier acte de Moïse. Les violents exordes de leurs discours sont adoucis par les tendres consolations des péroraisons. Les avertissements sévères, les censures véhémentes du commencement sont rachetés par le cri d'espérance et de foi de la fin.

« Zoth-Haberaka » paraît, suivant la tradition, avoir inspiré les rédacteurs de notre rituel. En sorte que le souvenir de « Mosché rabénou » domine notre littérature, notre histoire, la synagogue tout entière.

1. Yalkout, 949, *in fine*.

A PROPOS DE NOS FÊTES DE CLOTURE

BÉNIR [1] !

« Et voici la bénédiction... »
(*Idem.*)

Ce n'est pas un hasard qui fait concorder la lecture de Zoth-Haberaka avec la célébration des derniers jours de Souccoth. Au terme de cette longue série des solennités de Tischri, la Synagogue a sans doute voulu qu'Israël entendît encore une fois le chant du cygne avant de retourner à sa tâche quotidienne, et demeurât, durant l'année entière, sous le charme mystérieux de la suprême bénédiction de Moïse.

Le Pasteur d'Israël, dit le Midrasch, prit modèle sur Jacob, le fondateur de son peuple. Comme le patriarche sur son lit de mort, il sut annoncer d'avance, à force de tendresse et de clairvoyant amour, l'avenir des descendants d'Abraham; comme lui, il trouva, dans un merveilleux élan de piété et d'amour, des accents pour bénir le peuple de Dieu.

Bénir! ברך, voilà un mot que le judaïsme peut revendiquer comme sien. De tout temps, la « Beraka » joua un rôle important dans la vie religieuse ou politique des Hébreux. Ici c'est un chef de famille, là un juge, plus loin un roi, un prêtre ou un prophète qui appelle sur les hommes les bienfaits de Dieu. Dans toutes les circonstances graves de son existence, à la naissance, à l'initiation morale et religieuse, à l'entrée d'une carrière, au mariage, à un départ momentané, à la séparation éternelle, le juif pose les mains sur la tête de l'être aimé et

1. *Ibidem.*

prononce cette touchante formule : יברכך ה׳ וישמרך « Que l'Eternel te bénisse et te protège ! »

Ce pieux usage ne serait-il pas l'indice d'une nature essentiellement sensible et généreuse? Ne caractériserait-il pas la race et la religion? Dans tous les cas, il semble n'avoir pas été étranger au choix que la Synagogue a fait pour la lecture de l'office de « Simhath-Torah » de cette admirable section :

Zoth-Haberaka « voici la bénédiction »! Ces belles fêtes touchent à leur fin; les branches vertes de la Souccah se dessèchent, les rameaux de myrte, le cédrat perdent leur parfum et leur couleur, les maisons de prière leurs fidèles. Vous allez reprendre vos travaux de tous les jours. Mais « voici la bénédiction », la parole de paix, d'amour, de foi! Elle vous accompagnera pendant la nouvelle année, vous préservera des tentations, des pièges, vous éloignera du mensonge et de la haine. Car « bénir » c'est souhaiter du bien au nom de Dieu, et Dieu, n'est-ce pas la vérité parfaite, la charité parfaite?

Célébrez donc « Simhath-Torah », car « voici la bénédiction génératrice de concorde, d'harmonie, de bonheur » !

—

LA DERNIÈRE LEÇON DE MOISE [1].

« Il l'ensevelit... en face de Beth-Peor... » (XXXIV, 6.)

La mort de Moïse elle-même, devait servir de leçon à Israël. Il est dit : « Il l'ensevelit. » Qui donna la sépulture au prophète? C'est lui-même. Il creusa sa propre tombe, y entra, et y attendit le baiser de Dieu. Il fut ainsi le promoteur du culte des morts. Israël ne l'a point oublié, car il vénère les morts.

1. Yalkout, § 963.

Enfin il a voulu que que son trépas tînt lieu d'expiation suprême aux enfants de Jacob, pour le crime qu'ils avaient commis à Beth-Peor. C'est pourquoi, observe le Midrasch, il choisit sa demeure dernière, vis-à-vis de Beth-Peor. Jusque dans la mort, l'homme de Dieu aima Israël ; jusque dans la tombe, il chercha le salut de son peuple. C'est avec ce doux espoir qu'il s'endormit dans la paix du juste. C'est par ce témoignage d'amour et de charité qu'il nous plaît de clore ce recueil.

חזק

FIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

R

S

T

U

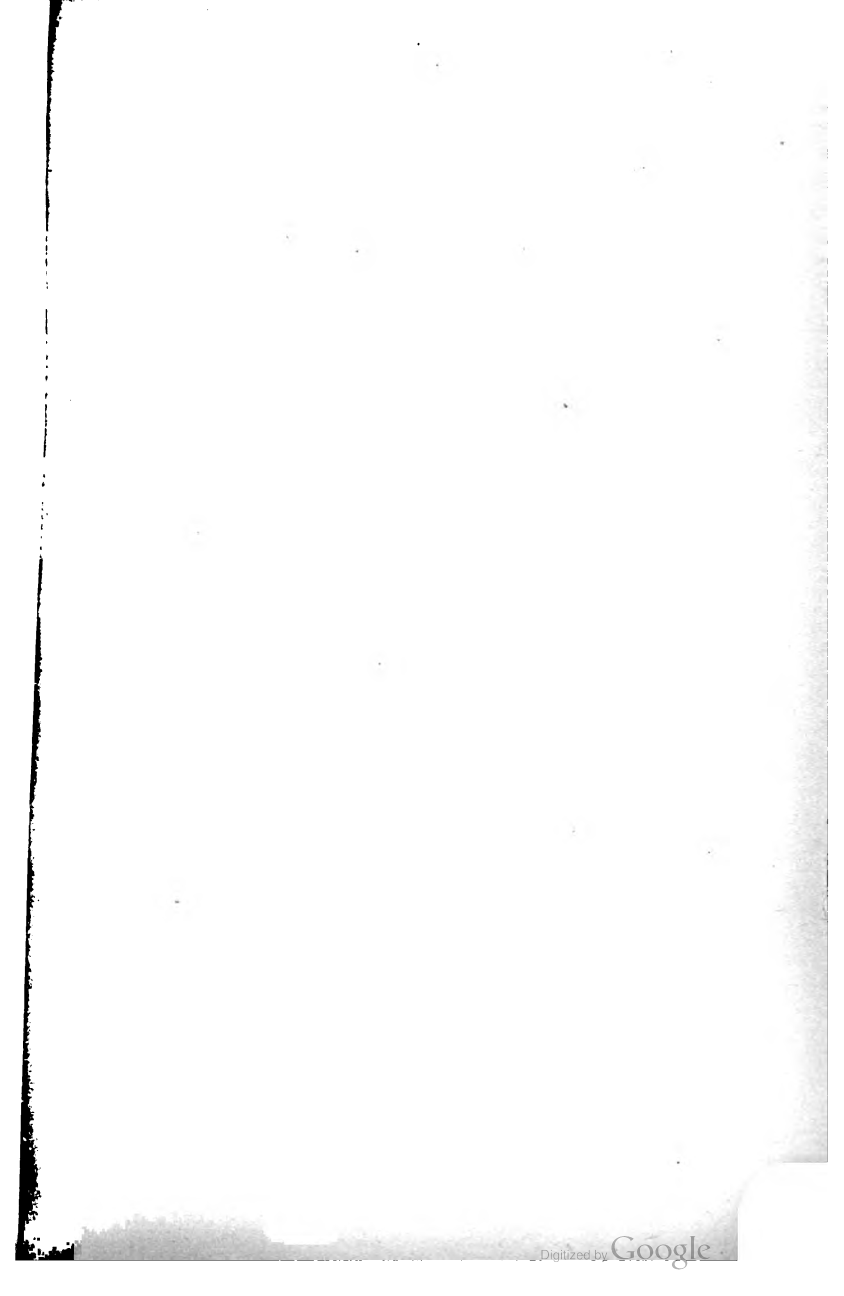
V

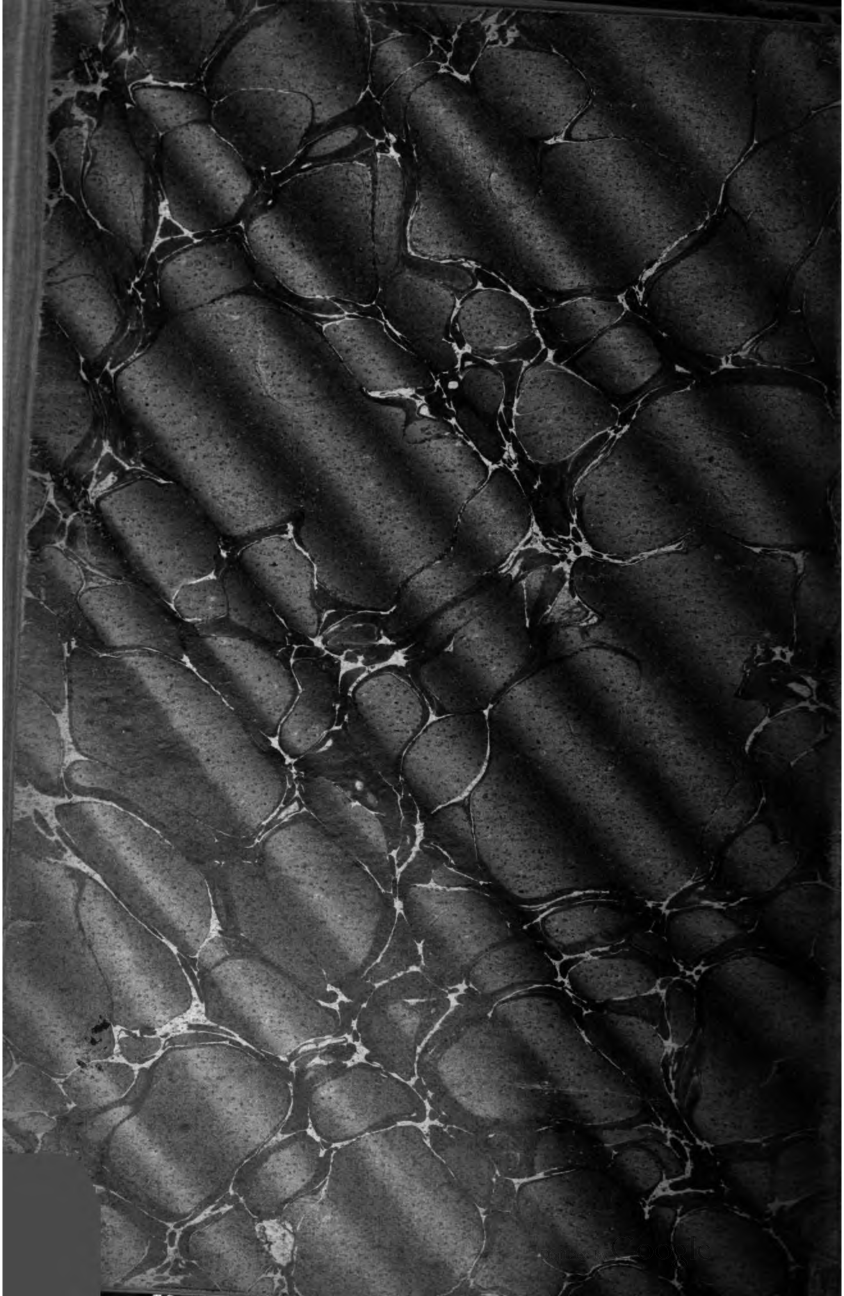
Y

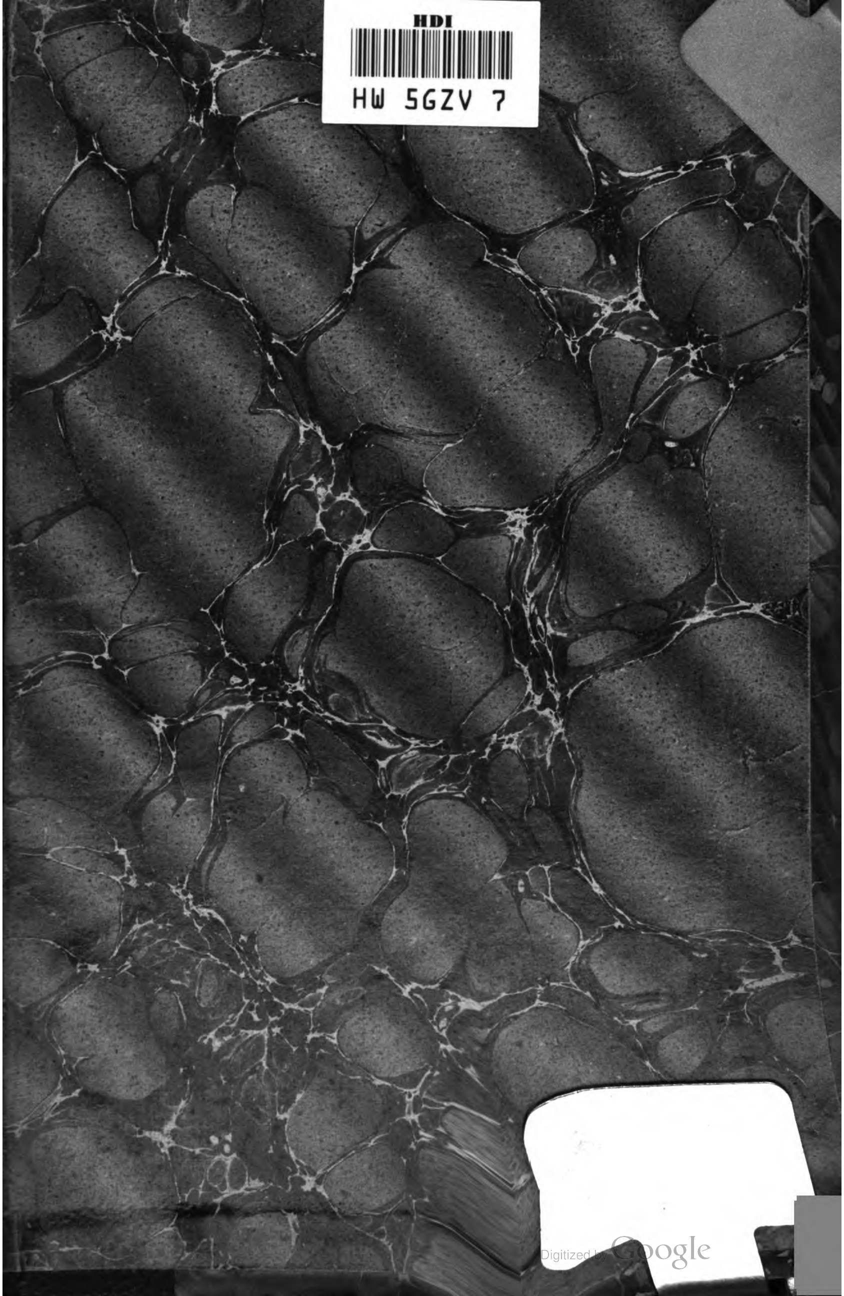
VERSAILLES

IMPRIMERIES LÉOPOLD CERF

59, RUE DUPLESSIS, 59






HDI
HW 5GZV 7
Digitized by Google

